



HAL
open science

Château de Reynès. Sondages archéologiques.

Étienne Roudier, Montserrat Escudero-Cailà, Ghislain Lauvernier, Romain Saguer, Christian Sola

► **To cite this version:**

Étienne Roudier, Montserrat Escudero-Cailà, Ghislain Lauvernier, Romain Saguer, Christian Sola. Château de Reynès. Sondages archéologiques.. [Rapport de recherche] ACTER. 2018. hal-03580138

HAL Id: hal-03580138

<https://hal.science/hal-03580138>

Submitted on 8 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



OCCITANIE

Reynès (Pyrénées-Orientales)

CHÂTEAU DE REYNÈS

Sondages archéologiques

Sous la direction d'Étienne ROUDIER

Avec la collaboration de
Montserrat ESCUDERO-CAILÀ
Ghislain LAUVERNIER
Romain SAGUER
Christian SOLA



Rapport Final d'Opération
Campagne de sondages
Janvier-Février 2018

Code INSEE de la commune : 66160
Autorisation de sondage n°76-2018-0046
En date du 23/01/2018

DRAC SRA OCCITANIE
Commune de Reynès
ACTER archéologie
Axes & Sites

acter
ARCHEOLOGIE

AXES
& SITES

OCCITANIE
REYNÈS (Pyrénées-Orientales)

CHÂTEAU DE REYNÈS

Sondages archéologiques

Sous la direction d'Étienne ROUDIER

*Avec la collaboration de
Montserrat ESCUDERO-CAILÀ
Ghislain LAUVERNIER
Romain SAGUER
Christian SOLA*

Rapport Final d'Opération
Campagne de sondages
Janvier-Février 2018

Code INSEE de la commune : 66160
Autorisation de sondage n°76-2018-0046
En date du 23/01/2018

DRAC SRA OCCITANIE
Commune de Reynès
ACTER archéologie
Axes & Sites

acter
ARCHEOLOGIE

AXES
& SITES

*En hommage à René Borat 1929-2018,
dernier « gardien » du château de Reynès.*

Sommaire

PREMIÈRE SECTION : CADRE DE L'INTERVENTION

Fiche signalétique	5
Générique de l'opération	6
Cartes de situation	7
Cadastre actuel.	8
Arrêté de nomination.	9
Notice scientifique.	10

DEUXIÈME SECTION : DES DONNÉES ET RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.1 Contexte et objectif de l'intervention	11
La phase terrain	11
Méthodologie	11
Contraintes et limites	12
1.2. Environnement géologique, géographique et historique.	14
1.2.3 Géologie du site du Castell de Reynès	14
Le contexte minier	17
Le site du Castell	19
Historique de l'édifice	19

2. ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Le sondage 1.	22
Description	22
Interprétation	28
2.2 Le sondage 2.	31
Description	31
Interprétation	33
2.3 Le sondage 3.	35
Description	35
Interprétation	37
2.4 Le sondage 4.	39
Description	39
Interprétation	41

2.5 Le sondage 5.	42
Description	42
Interprétation	43
2.6 Le sondage 6.	44

2. ÉTUDE DU BÂTI

Les murs sud	45
Les murs est	46
Les murs nord	46
Les murs ouest.	47
Conclusion	48

3. ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

3.1 Recensement des toponymes liés au château	50
3.2 Les mentions du château de Reynès dans les archives des Pyrénées-Orientales (XI ^e -début du XV ^e siècle)	52

4. SYNTHÈSE

Synthèse	61
--------------------	----

TROISIÈME SECTION : INVENTAIRES

Inventaire des unités et faits archéologiques	64
Inventaire des photographies et des films	68
Inventaire du mobilier	72

PREMIÈRE SECTION : CADRE DE L'INTERVENTION

Fiche signalétique

Identité du site

Région	Occitanie
Département	Pyrénées-Orientales
Commune	Reynès
Lieu-dit/adresse	<i>El Castell</i>
Nom du site	Château de Reynès
Code INSEE de la commune	66160
Code opération Patriarche	1111394
Coordonnées Géographiques et altimétriques (Lambert 93)	X = 638,653 m Y = 6164,074 m Z = 885 m
Références cadastrales (1986)	Préfixe : 000, Section : AM, Parcelle : 528
Propriétaire du terrain	Mairie de Reynès
Protection juridique	Néant

Nature et référence de l'opération

Arrêté autorisation de sondage	n° 17/345-11/11295
Opérateur	Sarl ACTER (agrément initial O.A.P. du 02/05/05, renouvelé le 07/05/15) 1 rue du Marché de Gros - 66370 Pézilla-la-Rivière Eurl AXES & SITES 6 rue de Madrid - 66270 Le Soler
Titulaire de l'opération	Etienne ROUDIER, archéologue ACTER
Maître d'ouvrage	Mairie de Reynès
Type d'intervention	Sondages archéologiques
Dates d'intervention	Du 23 Janvier au 28 Février 2018
Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique	SARL ACTER 1 rue du Marché de Gros 66370 Pézilla-la-Rivière

Mots clé

Chronologie	Moyen-Âge, Epoque Moderne
Nature des vestiges immobiliers	Château
Nature des vestiges mobiliers	Céramique, verre, métal, faune, monnaie, paléoméallurgie

Générique de l'opération

Direction scientifique

Service Régional de l'Archéologie, Occitanie	Didier DELHOUME, Conservateur Régional Thierry ODIOT, Ingénieur d'études Véronique LALLEMAND, Ingénieur d'études
Sarl ACTER / Eurl AXES & SITES	Étienne ROUDIER, David MASO, Gérant

Intervenants techniques et scientifiques

Phase de terrain	
Equipe de terrain	Responsable d'opération : Étienne ROUDIER Technicien : Ghislain LAUVERNIER
Phase d'étude	
Rédaction du DFS	Étienne ROUDIER
Etude géologique	Christian SOLA
Etude documentaire	Étienne ROUDIER
Etude des toponymes	Montserrat ESCUDERO-CAILÀ
Etude historique	Romain SAGUER
Etude Numismatique	Ghislain LAUVERNIER
Infographie, DAO	Étienne ROUDIER, Sylvain DURAND
Photogrammétrie	Guillaume ROGUET
Photographies aériennes	Sylvain DURAND
Mise en forme du rapport	Emmanuelle TROUILLOT
Impression du rapport	CAIIMAN - Lézignan-Corbières

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie, Occitanie	Didier DELHOUME, Conservateur Régional Thierry ODIOT, Ingénieur d'études Véronique LALLEMAND, Ingénieur d'études
Mairie de Reynès	Jean-François DUNYACH, maire
Sarl ACTER / Eurl AXES & SITES	David MASO, Gérant

Cartes de situation

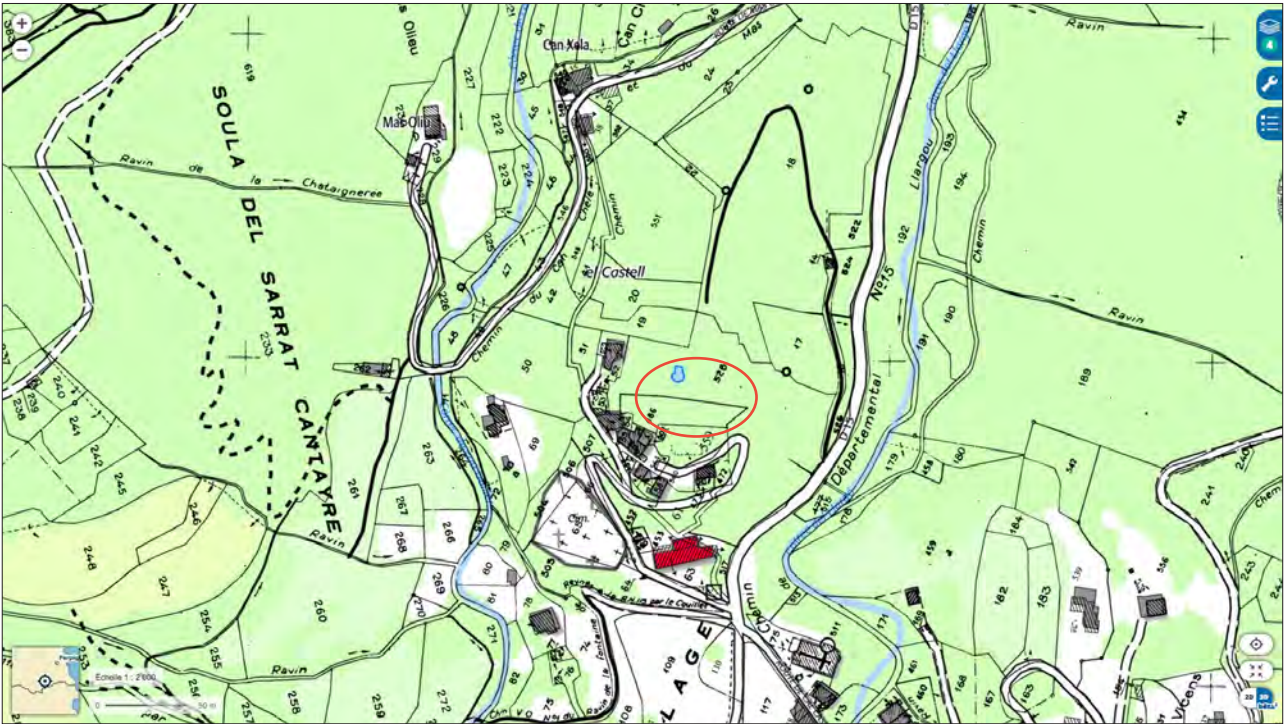


Localisation de Reynès, source Géoportail.




Localisation de El Castell, source Géoportail.

Cadastre actuel



Extrait du plan cadastral Préfixe : 000, Section : AM, Parcelle : 528

Arrêté de nomination

 <p>REPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE</p> <p>Arrêté n° 76-2018-0046 portant autorisation de sondage.</p> <p>Le Préfet de région ;</p> <p>Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;</p> <p>Vu l'arrêté n° R76-2016-01-04-013 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;</p> <p>Vu l'arrêté modificatif de M. Laurent ROTURIER portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles en date du 26 septembre 2017 ;</p> <p>Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762018000003, de demande d'opération archéologique arrivé le 17 janvier 2018 ;</p> <p>Considérant les sondages nécessaires à la compréhension du site, à l'organisation et au fonctionnement de l'édifice en vue de leur sauvegarde et de leur mise en valeur.</p> <p style="text-align: center;">ARRÊTE</p> <p>Article 1 - Monsieur Etienne ROUDIER est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 30 mars 2018, sise en :</p> <p>RÉGION : OCCITANIE • DÉPARTEMENT : PYRENEES-ORIENTALES • COMMUNE : REYNES</p> <p>Cadastre : Année : 1986, Préfixe : 000, Section : AM, Parcelle(s) : 528</p> <p>Intitulé de l'opération : Château de Reynès. Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne. Code de l'opération : 1111394</p> <p>Article 2 - prescriptions générales Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.</p> <p>Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.</p> <p>A la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.</p> <p>Article 3 - destination du matériel archéologique découvert Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux</p>	<p>et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.</p> <p>Article 4 - versement des archives de fouilles L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.</p> <p>Article 5 - prescriptions particulières Néant.</p> <p>Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Etienne ROUDIER, 4 rue de la fontaine, 66400 OMS.</p> <p>Fait à Montpellier, le 23 janvier 2018</p> <p style="text-align: right;">Pour le Préfet de Région, et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles, et par subdélégation Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie, site de Montpellier</p> <p style="text-align: right;">Henri MARCHESI</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Notice scientifique

Le château de Reynès surplombe une colline de forme vaguement pyramidale située entre deux petites rivières. Son état fortement délabré, la présence d'un château d'eau bâti en son sein, ne laissait guère d'espoir de trouver des vestiges en place. Pourtant à la suite d'une campagne de cinq sondages, cette première vision pessimiste n'a plus lieu d'être.

Le premier sondage ouvert avait pour objectif le nettoyage d'une plateforme taillée dans la roche, située en contrebas du château et possédant des restes de murs très arasés. Ces vestiges ont toujours été considérés comme étant les restes de l'église Saint-Vincent mais aucun argument, si ce n'est le plan que dessinent les murs au sol, ne vient étayer cela. La fouille partielle de cet ensemble, n'a pas permis d'apporter une réponse définitive. Dans ce contexte la découverte d'un denier de Girard 1er comte du Roussillon, monnaie assez rare, semble être une bien faible compensation.

Les sondages 2 et 3 avaient pour objectif de relever la stratigraphie le long de la muraille ouest, qui se présente sous la forme d'un mur imposant (1,12 m d'épaisseur pour 18,70 m de longueur).

A cet endroit, une équipe de maçons devait procéder à l'arrachage de deux souches, menaçant de déstabiliser l'édifice. Pour ce faire, les maçons devaient démonter la muraille pour extraire les souches. Le démontage de la première portion, correspondant au sondage 2, n'a pas impacté le parement interne et de fait, nous a privé du relevé stratigraphique initialement prévu. Pour compenser cela, le sondage 2 a été ouvert derrière le parement interne. Il nous a permis de comprendre que la muraille s'appuie à cet endroit, sur un bâtiment plus ancien qui forme un angle. La fouille de cet angle sur environ 1m² a permis de découvrir, sous 1,30 m de couches d'effondrement, des niveaux archéologiques préservés. Hélas en raison de la profondeur atteinte, l'exploration dédits niveaux n'a pu être mené à son terme.

Le sondage 3, suivant la même logique, a permis l'observation de la stratigraphie sur environ 1,50 m de profondeur. La découverte de niveaux archéologiques préservés à 1,30 m de profondeur, a permis leurs explorations sur un peu plus de 20 cm. Le matériel céramique assez nombreux sur une si petite surface, renvoie tout particulièrement à une chronologie située vers la fin XVIème/début XVIIème siècle.

Le sondage 4 a été réalisé en dehors du château, en contrebas de la muraille est, au bout d'un mur de terrasse dont on ne comprenait pas trop l'utilité. Ce sondage avait pour objectif de palier à cela et éventuellement de découvrir des connexions avec le rempart. Ce sondage, le moins prolifique en artefacts, n'a pas permis de répondre à ces différentes problématiques. L'ouverture pratiquée n'a révélé que la fin d'un mur, fortement dégradé qui repose directement sur le substrat rocheux.

L'emplacement du sondage 5 a été décidé en raison d'une trouée dans la muraille est, qui aurait permis, avec moins d'effort et plus de sécurité, d'atteindre les niveaux les plus anciens du château. En effet à cet endroit, la trouée a entraîné une perte importante de matériaux, abaissant le niveau de sol actuel au point le plus bas de tout le château. Ce sondage a révélé la présence d'un mur chaîné à la muraille, d'un niveau d'occupation datable assez difficilement entre le XIIIe et le XVe siècle et des sols préparatoires à l'édifice.

DEUXIÈME SECTION : SYNTHÈSE DES DONNÉES ET RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

1.1 Contexte et objectif de l'intervention

Le château de Reynès est un édifice de faible superficie (environ 100 m²) qui est situé sur le sommet d'une colline de forme vaguement pyramidale. L'édifice présente un état de délabrement avancé où sont actuellement encore visible, seulement une partie des parements externe de sa muraille. L'intérieur du château est aujourd'hui encombré par un château d'eau qui occupe son centre et cela sur une surface représentant quasiment la moitié de l'espace visible (environ 45 m²).

La colline où se trouve le château est aujourd'hui complètement boisée. Si quelques roches, blocs et moellons sont visibles dans les pentes, la majeure partie des pierres semble avoir, à travers le temps, été récupérées, comme semble l'attester le sondage 1. La conjonction entre une forte pente, les probables récupérations passées de matériaux et un couvert végétal assez dense rendent très difficile la localisation de possibles entités qui auraient pu se développer dans les pentes entourant le château.

Cette zone complètement délaissée durant des décennies a attiré l'attention de l'actuelle municipalité, qui souhaite se documenter au sujet de son patrimoine car les études et les documents disponibles s'avèrent assez rare et avarés d'informations.

Depuis 2011, É. Roudier a prospecté cette zone et la commune en général, mettant à jour notamment un complexe minier important et inédit. Tout ce cumul d'informations, couplé à la volonté de la mise en place d'un sentier transfrontalier, nous ont poussé à combler les vides de la documentation par des sondages archéologiques.

La phase terrain

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 29 janvier jusqu'au 7 mars. Elle a nécessité l'intervention d'un responsable d'opération et d'un technicien. Les sondages 2 et 3 ont été réalisés en co-activité avec les équipes de l'entreprise Accessite qui ont procédé au démontage du rempart. Les sondage ont été ouverts, fouillés et rebouchés manuellement.

Méthodologie

En premier lieu, une couverture photographique des zones concernées par les différents sondages a été réalisée. L'ensemble du site étant recouvert d'une couche végétale, un décapage a été nécessaire avant d'atteindre les premiers niveaux archéologiques. L'intégralité des travaux a été réalisée manuellement. Les cinq sondages ont été fouillés en plan, en respectant l'ordre stratigraphique des niveaux archéologiques. Chaque couche observée a reçu un numéro d'unité stratigraphique (US). Les numéros ont été choisis au fur et à mesure de la fouille, suivant une numérotation continue. Ils sont donc totalement arbitraires. Chaque niveau a également été relevé manuellement et photographié.

Cette campagne de sondages visait exclusivement à documenter le site de El Castell de Reynès, nous avons donc tenu à diminuer au maximum l'impact des sondages sur les couches archéologiques afin de ne pas perturber le site plus qu'il ne l'est déjà. Le sondage n°1 a été réalisé sur ce que la tradition orale considère comme étant l'ancienne chapelle

Saint Vincent. Chapelle bien attestée dans la documentation comme étant active jusqu'au XVIIe siècle avant d'être délaissée au profit de l'église actuelle qui se situe au contrebas du village. La zone du sondage consiste en un rectangle plus ou moins taillé dans la roche. Le sondage de 6 m par 5 m ressemblait bien plus à un nettoyage qu'à une fouille, d'ailleurs après le décapage et le nettoyage, un relevé en photogrammétrie a été réalisé par Guillaume Roguet afin de restituer au mieux les restes de l'édifice (Ill.1).

Les sondages 2 et 3, profitent de l'intervention de maçons sur site, qui ont dessouché deux chênes qui menaçaient de faire effondrer la muraille ouest sur des habitations en contrebas de la colline. Pour réaliser cette opération il a fallu démonter une partie du parement, ce fut l'occasion de réaliser quelques observations.

Le sondage 4 a été réalisé à l'extérieur de l'enceinte est du château. A cet endroit est visible un probable mur de terrasse vaguement parallèle à l'enceinte. L'objectif du sondage était de trouver une éventuelle connexion entre ce mur

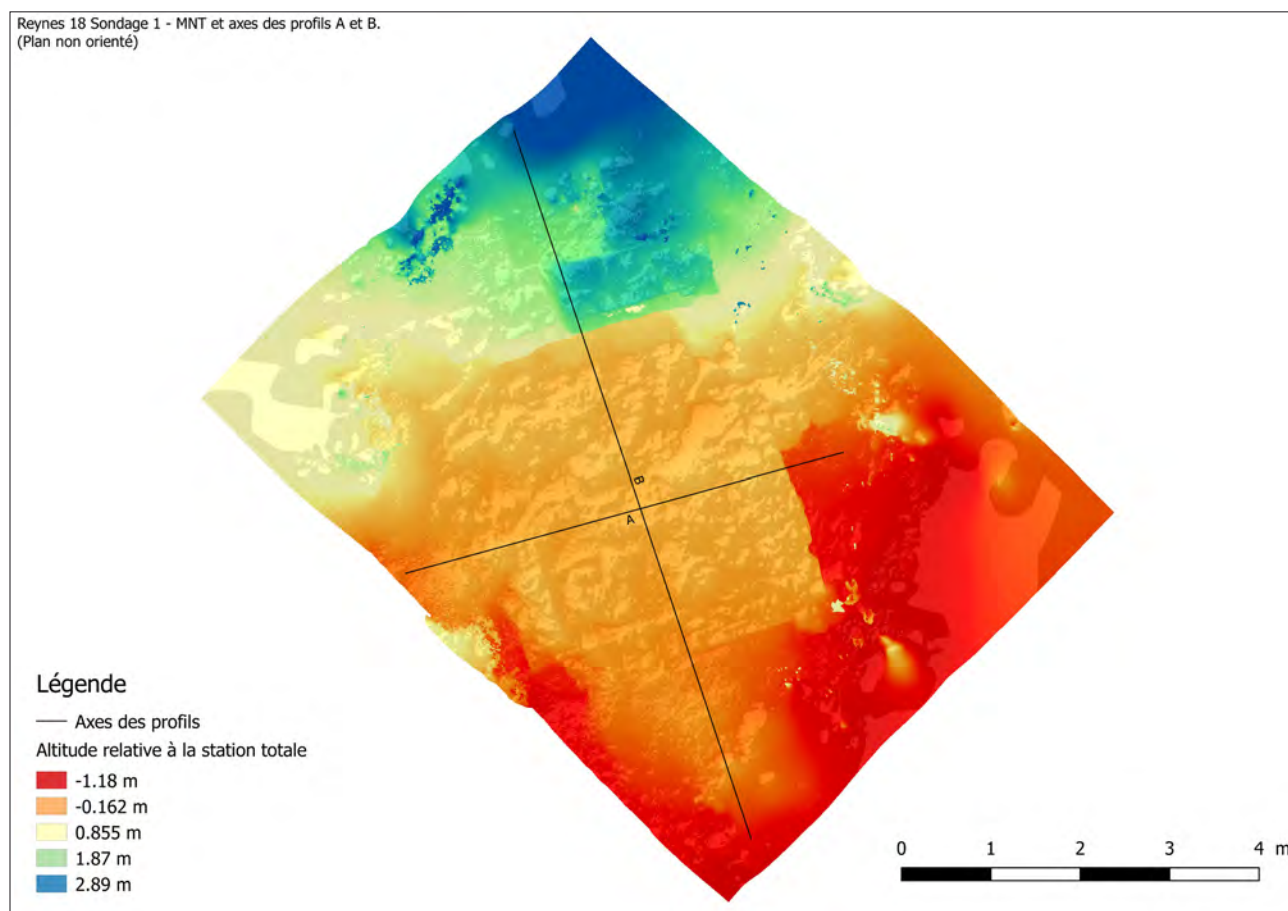
et l'enceinte et de vérifier la présence ou l'absence de niveau archéologique.

Le sondage 5, a été réalisé contre le parement interne de la muraille est, à cet endroit, une trouée dans l'édifice ayant entraînée une perte importante des couches superficielles, nous avons espéré pouvoir atteindre plus facilement les premiers niveaux d'occupations du château.

Le sondage 6, initialement prévu sur le cheminement, n'a pas été réalisé étant donné que ce dernier n'a pas subi de modifications importantes qui auraient pu éventuellement impacter les couches archéologiques.

Contraintes et limites

Les principales limites de cette étude viennent en premier lieu de la taille des sondages réalisés. Les fenêtres ouvertes si elles nous permettent d'acquérir de précieuses informations, nous limitent néanmoins dans la compréhension et l'organisation du site en raison de leurs petites tailles. Ceci n'est certes que secondaire, étant



III. 1 : Vue cavalière des différents niveaux d'altitudes. DAO Gu. Roguet.

donné que l'objectif principal était de savoir si des niveaux archéologiques étaient préservés ou non, mais cela est devenu un peu plus problématique, lorsqu'il a fallu apprécier l'ampleur de ces niveaux. En effet, les profondeurs atteintes (1,40 m par endroit) nous ont empêché de poursuivre leurs explorations pour des raisons de sécurité. Dans ce contexte nous ne sommes donc pas en mesure de présenter une stratigraphie complète du site.

La phase d'étude

La phase de post-fouille effectuée par le responsable d'opération a nécessité 15 jours/hommes. Le traitement des données de terrain a été réalisé dans la continuité de la phase de

terrain. La mise au net des minutes a été exécutée sous adobe Illustrator CS6, alors que les différents listings ont été complétés à l'aide du logiciel Excel et la rédaction du présent rapport a été réalisée sous Word (Microsoft Office 2010).

Ce rapport a bénéficié de l'aide apporté par de nombreux collaborateurs. Ghislain Lauvernier pour l'étude numismatique, Christian Sola pour l'étude géologique, Romain Saguer pour l'étude historique, Montserrat Escudero Cailà pour l'étude des toponymes, Guillaume Roguet pour la photogrammétrie, et Sylvain Durand pour la topographie et les images aériennes.



III. 2 : Plan Général

1.2. Environnement géologique, géographique et historique

1.2.3 Géologie du site du Castell de Reynès

Par Christian SOLA

La commune de Reynès est entièrement localisée dans la chaîne axiale des Pyrénées et constituée de 3 unités géologiques distinctes :

- au sud, le massif du Roc de Frausa, constitué essentiellement par des roches métamorphiques et granitiques, de la base du Primaire.
- au nord, le massif schisteux des Aspres (Cambro-ordovicien) avec parfois des intercalations de marbres (dolomies ou de cipolins).
- au centre, le synclinal d'Amélie / Reynès, constitué de terrains Secondaires (du Permien au Crétacé supérieur).

Ces formations sont séparées par des failles majeures, principalement orientées ENE-OSO, dont la faille de piedmont des Pyrénées (ou faille du Tech), faille hercynienne ayant joué lors de l'orogénèse pyrénéenne, isolant également l'écaille de Reynès.

Le site du Castell de Reynès est localisé en bordure sud du massif schisteux des Aspres, sur un piton rocheux constitué par 2 bancs carbonatés parallèles, sub-verticaux, au contact de la faille sud, d'une épaisseur d'une quarantaine de mètres chacun et affleurant de façon quasi-continue dans le secteur de Reynès-Village sur une longueur de plus de 3 km (entre Céret et Palalda). Le Castell est construit sur le banc carbonaté sud, constituant un relief d'une trentaine de mètres au-dessus de la vallée.

Ce massif d'âge Cambro-ordovicien constitue la Série de Canaveilles où dominent des schistes, pélites et grauwackes de teinte grise à verdâtre. Ces schistes forment les collines des *Aspres*, et plus localement du *Ventous* et du *Serrat Cantaire* sur la commune de Reynès. Ils contiennent des niveaux carbonatés (marbres calcaires) gris ou blancs, souvent veinés de noir, à grain fin et patine gris bleu, des marbres dolomitiques à patine rousse, contenant des amas ferrifères, des

marbres à cipolins (marbre blanc du mas Carol), associés à des niveaux schisteux.

Ce banc de marbre a été localement exploité sur le flanc Est du Castell où une carrière est encore visible. Ce matériau très dur et compact a été utilisé pour la construction et l'empierrement des routes.

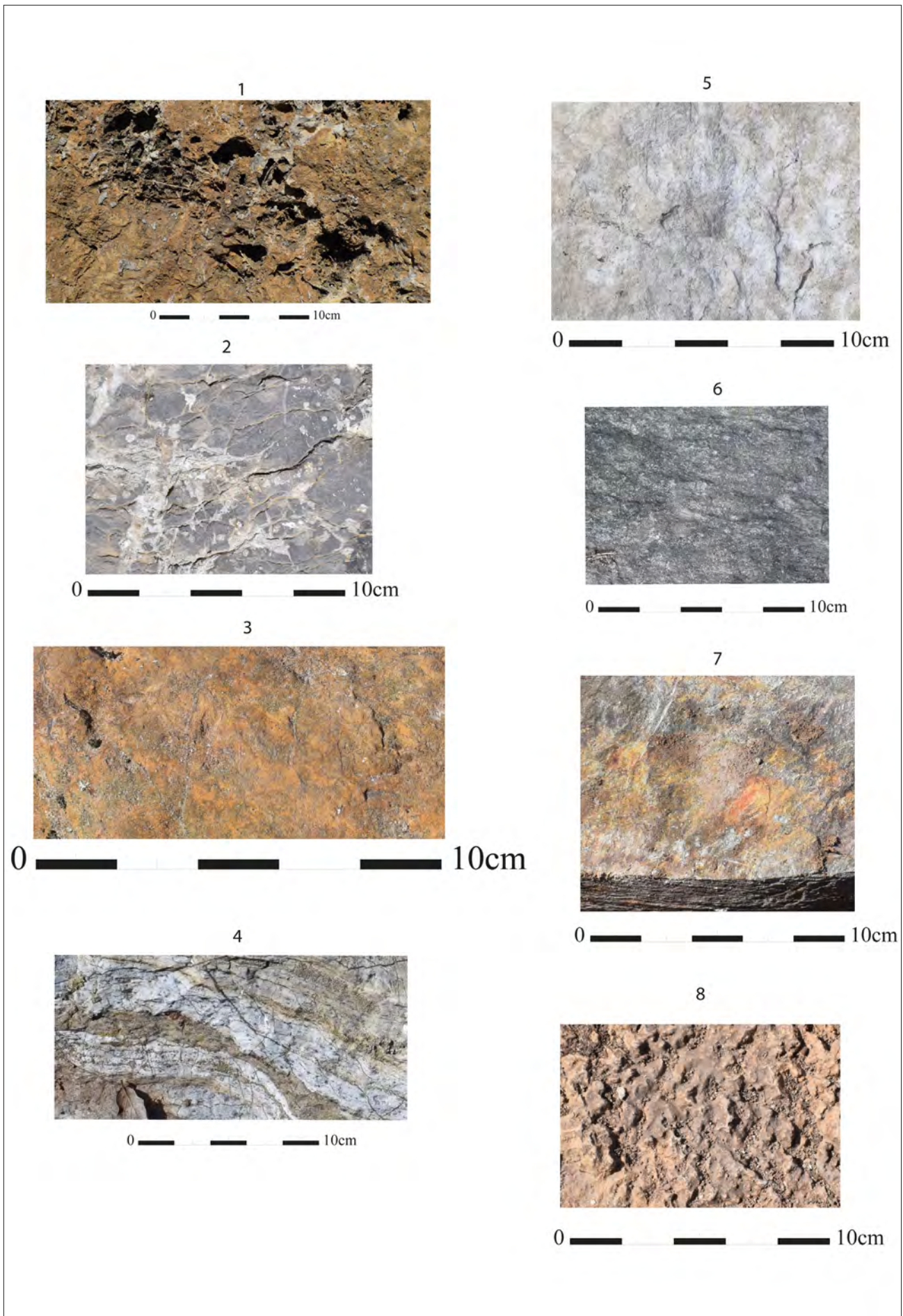
Au Sud du Castell, les marbres et schistes primaires sont limités par l'écaille de Reynès, constituée de calcaires argileux, marnes jaunes, cargneules et gypse du Keuper.

L'écaille de Reynès est adossée, côté sud aux formations secondaires du synclinal d'Amélie / Reynès, formées par les grès du Mas Griffe, couches à huitres, grès et poudingues, marnes multicolores et calcaires du Trias au Crétacé supérieur.

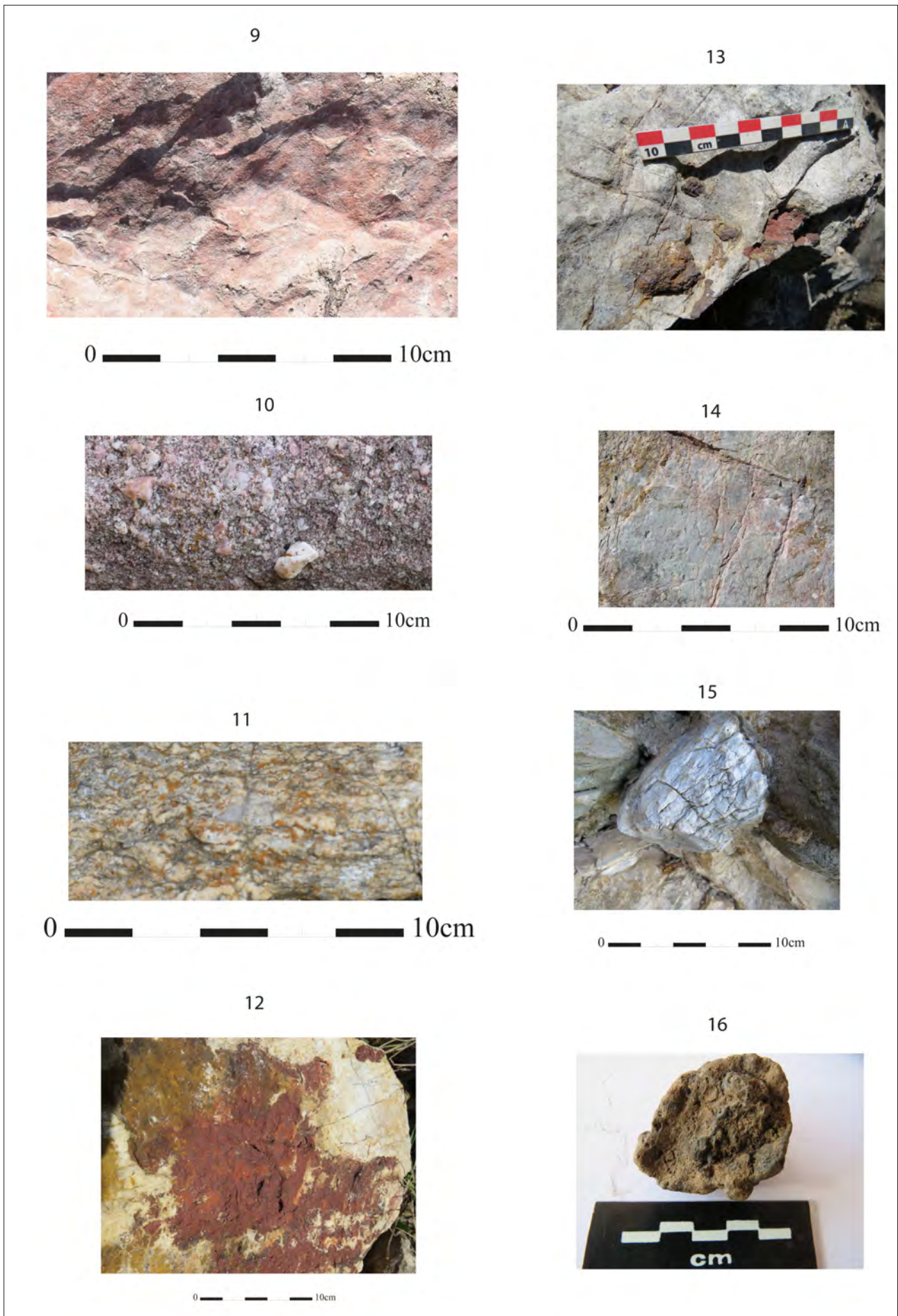
L'écaille de Reynès, dominée par les argiles et marnes à gypse, constitue la dépression entre Le Collet et La Creu, où le gypse a été exploité autrefois.

Le piton du Castell à Reynès accueille les ruines d'un château médiéval. Parmi les pierres présentes sur le site (pierres en place, dans les murs et les ruines de ce château), on trouve :

- une grande majorité de marbres calcaires gris ou présentant des filonnets de calcite ou des veines plus sombres, dolomies beiges à ferrugineuses, cipolins. Ces roches carbonatées sont autochtones, issus du piton accueillant la ruine et probablement de sa carrière Est (Photos 2, 3, 4, 5, 8, 12, 13, 14, 15).
- quelques gneiss. Ces roches ne sont pas autochtones, mais proviennent de galets charriés par la rivière voisine ou par le Tech et transportés sur place (Photos 6 et 11).
- quelques cargneules (Photo 1), poudingues



III. 3 : Catalogue des roches



III. 4 : Catalogue des roches

et grès rougeâtres (Photos 9, 10, issues de la formation secondaire du Synclinal d'Amélie, quasi-autochtone (transport sur environ un kilomètre) (Photos 1).

- quelques schistes (photo 7) affleurent entre les bancs de marbres. Ils sont très rarement utilisés dans la construction des murailles du Castell car anguleux et fragiles.

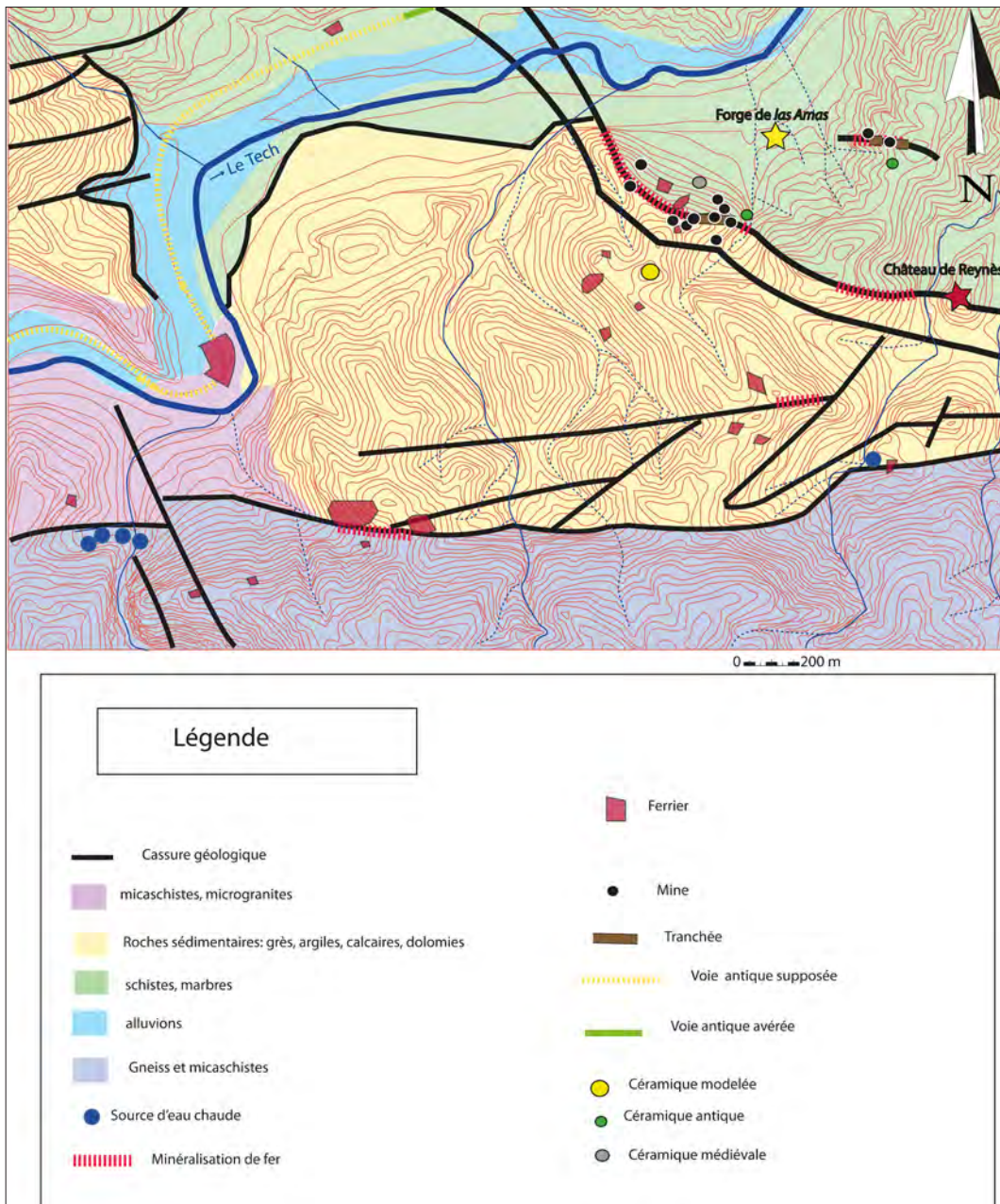
Plusieurs petites concrétions calcaires de teinte noire à rouille, riches en manganèse et fer, ont été trouvées dans des fentes du marbre, associées à de l'argile (versant Est). Il s'agit de concrétions d'oxydes de manganèse (Photo 16).

Les restes de la muraille du Castell (faces Sud et Ouest) montrent en général des pierres de grande taille, d'origine locale (marbres).

Les pierres de la face Nord et Nord-Est montrent plutôt des tailles plus petites, à dominante de marbres, mais associées à quelques galets de gneiss et quelques poudingues (Ill. 3 et 4).

Le contexte minier

Le socle géologique local est particulièrement propice aux minéralisations ferreuses. Celles-ci, depuis probablement l'antiquité, ont fait l'objet d'une exploitation plus ou moins importante selon



III. 5 : Carte de la zone minière d'Amélie-les-Bains/ Reynès.

les époques. Si aucune archive ne mentionne l'activité sidérurgique pour le Moyen-Âge les récentes prospections conduites par le G.P.V.A.¹ ont permis de retrouver de nombreux vestiges contemporains du château. En effet à quatre kilomètres à l'ouest du château, a été découvert en prospection un vaste secteur (Ill.5) où ont été recensés pêle-mêle une multitude de mines et de crassiers. Si l'on rencontre des difficultés pour dater l'ensemble, quelques éléments découverts nous renvoient clairement au Moyen-Âge et à l'époque moderne. D'ailleurs au début du XXe siècle une demande de concession a été déposée afin de reprendre l'exploitation de cette zone². Demande refusée, car jugée trop étendue, elle fut limitée au secteur de Palalda, encore plus à l'ouest, mais toujours situé autour de cette faille. Une partie du minerai a été traité sur place, comme en témoigne les crassiers découverts³, une autre a pu être amené à la forge toute proche de las Amas⁴, cela variant très certainement selon les époques et les méthodes d'extraction et de transformation du minerai.

Ce filon contenant le minerai de fer semble perdre en puissance plus on se dirige vers l'est. La documentation disponible fait encore état de quelques mines de fer (non représentées sur la carte) qui font face à l'ouest du château, et sur le site même, les traces de minéralisation sont extrêmement ténues. Une seule est visible sur une roche localisée dans sondage 1 (Ill.6).

Il est aussi intéressant de signaler la découverte plus à l'est, dans la vallée adjacente, d'un crassier dont les fours se dessinent parfaitement au sol en hiver, quand il neige⁵. Les artefacts collectés renvois directement à une période d'occupation comprise entre le XIVe et XVIe siècle, il s'agit de plus de céramiques assez luxueuses (céramiques

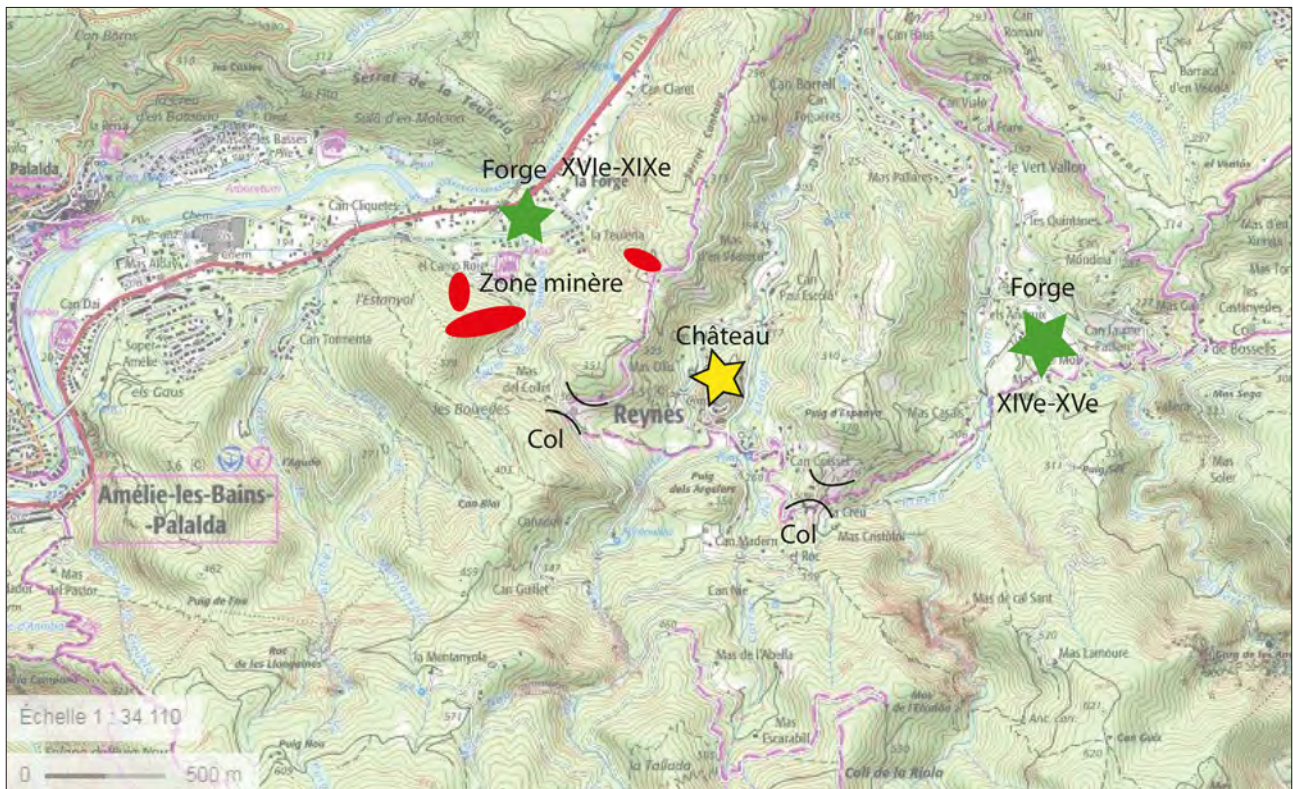


III. 6 : Détail d'une trace de minéralisation découverte dans le sondage 1.

verte et brune, majolique, atelier de l'Uzège, et atelier de Perpignan avec aussi la découverte d'une bouterolle d'épée en bronze)

La zone où se situe ce ferrier ne possède aucune minéralisation connue à ce jour. Les zones d'extractions les plus proches se situent à l'ouest du château, ce qui place géographiquement l'édifice en position centrale, entre gisement et lieux de transformations (Ill.7).

1. Roudier 2016 : Fiche, 2016-REY-06, 2016-REY-07, 2016-REY-08. In : Roudier E., Rapport de prospection archéologique 2016, Service Régional de l'Archéologie (SRA, Languedoc-Roussillon) Mars 2017.
2. ADPO : 8-S-108.
3. Ces crassiers qui sont les restes de fours à réduction direct, sont logiquement antérieur au début du XIVème siècle, date où se généralise l'usage pour ces fours de la force hydraulique, voir à ce sujet Verna C., Innovations et métallurgies en méditerranée occidentale (XIIIe-XVe siècle) in *Anuario de Estudios Medievales*, Barcelona, p.631.
4. La forge de Las Amas apparait dans la documentation durant le XVIe siècle, elle restera l'une des dernières en activité dans le Vallespir.
5. Peyre 2010 : Fiche, 2016-REY-01. In: Peyre G., Rapport de prospection archéologique 2010, Service Régional de l'Archéologie (SRA, Languedoc-Roussillon) Mars 2011.



III. 7 : Carte des entités liées à la métallurgie.

Le site du Castell

La colline où se trouvent les vestiges du château de Reynès possède un relief de forme vaguement pyramidale qui trône entre deux petites rivières, le Correc de Can Guillet et le Correc del Llargo. Cette position dominante ne possède qu'un intérêt relatif car le site est situé à environ 2 kilomètres au sud, et en retrait de l'axe de passage principal de la vallée. En effet la Via Vallespiriana, qui se trouve en bordure de la rivière Tech, était depuis l'antiquité l'axe principal servant à désenclaver le haut Vallespir et ses importantes ressources métallifères. Toutefois le château permettait un contrôle étroit de la petite vallée qui porte son nom, mais aussi des passages transversaux, qui d'une crête à l'autre conduisaient assez rapidement à Céret à l'est et Palalda/Amélie-les-Bains à l'ouest. De plus l'endroit pouvait constituer un départ assez pratique pour franchir au sud les crêtes sommitales des Pyrénées afin de redescendre directement sur le village, aujourd'hui en Espagne, de Maçanet de Cabrenys.

Ce relief en forme de pyramide assez abrupte était donc facilement défendable (III.8), De plus la colline du château est sillonnée par des barres

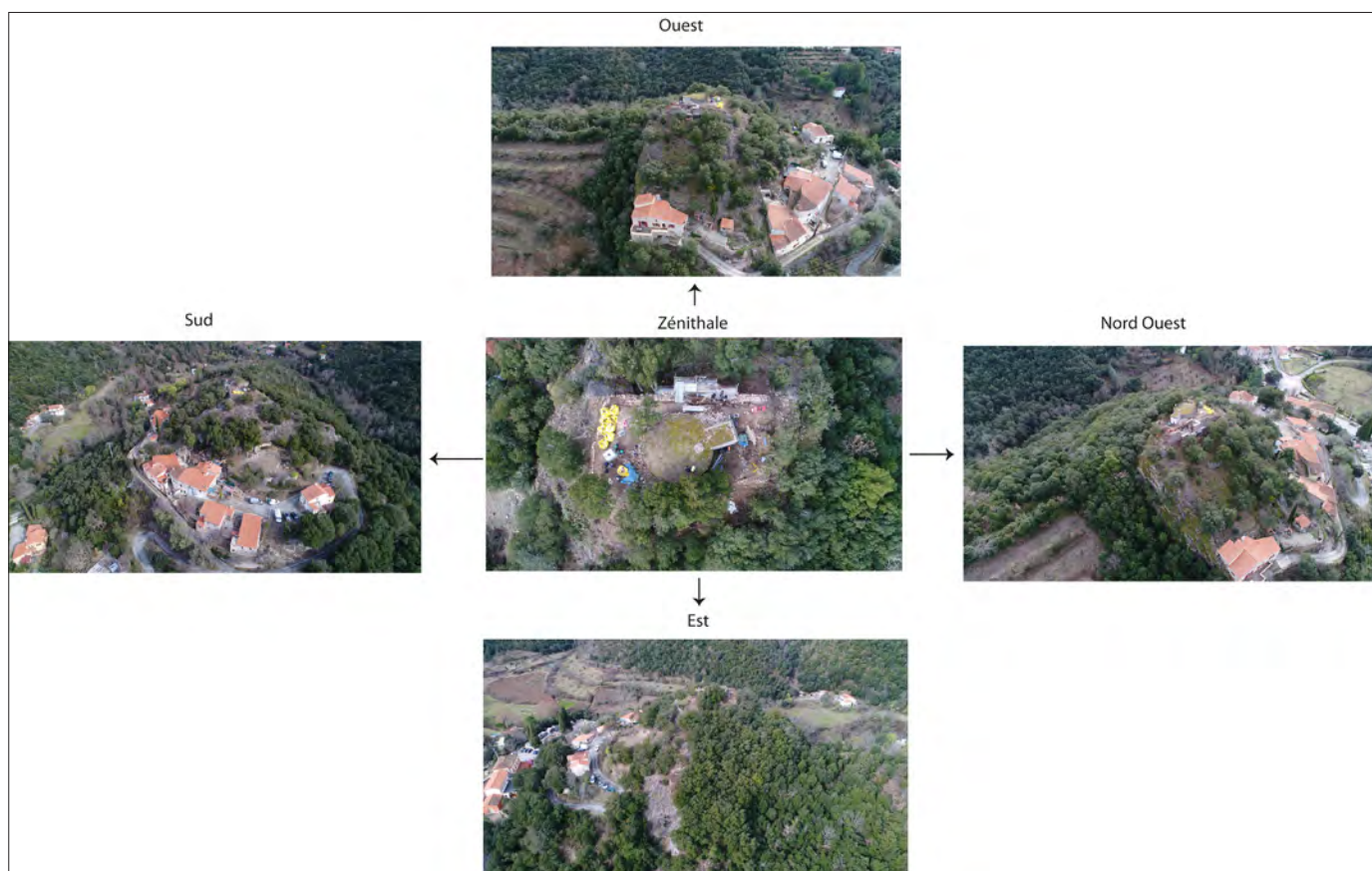
rocheuses en calcaire gris très raides au sud et au nord qui ont servi certainement à la fois de socle et de carrière pour les différents édifices.

Au sommet de cette colline se développe le château et dans ses contrebas un noyau villageois qui va perdurer à l'extérieur de l'enceinte jusqu'à la fin du Moyen-Âge et probablement bien après l'abandon des fortifications. Un autre point important est la présence dans les archives d'une église dédiée à Saint Vincent qui apparaît dans les textes dès 1027. Elle fut délaissée au profit de l'église actuelle entre 1698 et 1712⁶. Cet édifice pourrait correspondre à un bâtiment encore visible au sol, taillé dans la roche à 50 m en contrebas vers l'est, des ruines du château et qui est actuellement traversé par un sentier conduisant au sommet.

Historique de l'édifice

Le château de Reynès n'a, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucune étude archéologique et peu d'historiens se sont intéressés à son histoire. Toutefois il faut mentionner le travail d'envergure réalisé par Romain Saguer dans le cadre d'un

6. Voir : Etude historique.



III. 8 : Vue aérienne des différentes faces de la colline de Reynès.

Master 2 à l'université de Perpignan, qui a étudié en détail un *Capbreu* datant de 1407. Ce travail de dépouillement des archives, s'il n'est pas complet, en raison de la courte période étudiée, apporte néanmoins de précieuses informations quant à l'apparition et au développement de l'édifice⁷.

La première apparition dans les documents du château de Reynès est issue d'une charte datable entre 1088 et 1203. Un autre document confirme l'existence d'une famille seigneuriale à travers Pierre-Guillem de Reynès, qui est cité comme témoin dans une affaire de confiscation de terre, le 4 des ides de mars 1108. Durant la deuxième moitié du XIII^e siècle la famille de Reynès disparaît au profit de la famille seigneuriale des Serralonga, déjà possesseur du château de Cabrenc (Commune de Serralongue).

Entre 1261 et 1312 la seigneurie de Reynès passe, par mariage, dans le giron de la famille des Rocaberti, puissante famille seigneuriale qui était déjà, entre autres, vicomte de Peralada, seigneurs de la Jonquera, San Llorenç de la Muga, Cantallops, et Maureillas. Vers 1330 Béatrix de

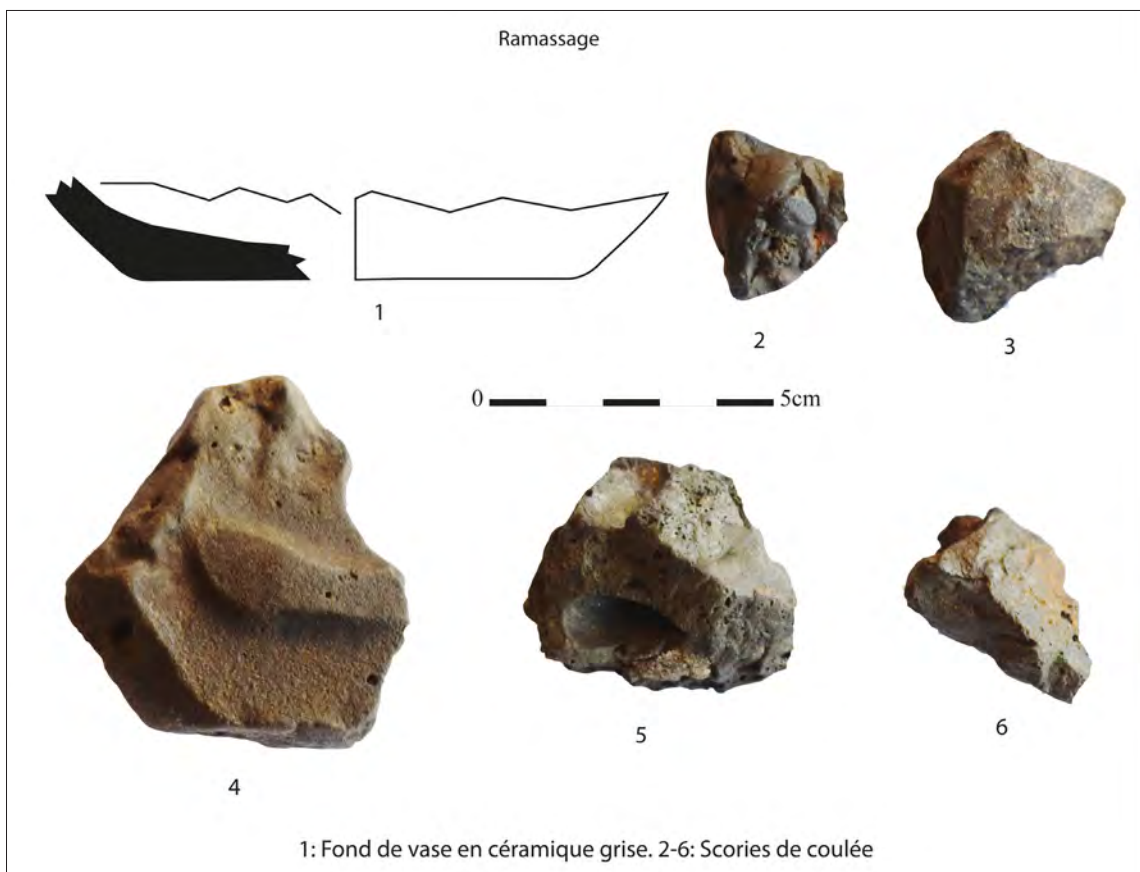
Serralonga achète la seigneurie de Maçanet, qui dès lors devient Maçanet de Cabrenys.

Cet achat revête une certaine importance pour l'étude du territoire puisqu'il transforme la montagne du roc de France (en catalan : Roc de Frausa) en un espace appartenant de part et d'autre à la même famille.

Aujourd'hui le château de Reynès est réduit à l'état de ruine fortement délabrée, la dernière action humaine d'envergure ayant été la réalisation d'un château d'eau qui occupe une grande partie de l'intérieur de l'édifice. Sa construction nous a néanmoins permis de constater la présence dans les déblais extraits, de plusieurs fragments de mortier de tuileau, signe qu'à une époque indéterminée devait se trouver une citerne.

Durant la campagne de sondage, plusieurs artefacts ont été collectés en surface, néanmoins ces trouvailles sont peu nombreuses (III. 9). A noter la présence éparse sur la face sud, et plus concentré sur la face est, de scories de coulée, déchets caractéristiques d'un four à réduction directe.

7. *Idem*



III. 9 : Matériel collecté sur le site du château en prospection.

2. ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Tous les relevés et les photos ont été réalisés par É. Roudier. Les photos aériennes par S. Durand, les relevés en photogrammétrie par Gu. Roguet.

Nomenclature des descriptions :

Cailloutis : entre le sable et 2 cm

Cailloux : entre 2 cm et 10 cm.

Bloc : entre 10 cm et 25 cm.

Moellon : plus de 25 cm qui peut être porté par un seul homme.

Roche : qui ne peut pas être porté par un seul homme.

2.1 Le sondage 1

Le sondage 1 avait pour objectif le décapage d'un bâtiment qui se situe entre le village et le château (Ill.10). Ce bâtiment présentant un aspect arasé possède néanmoins un profil intéressant, dans le sens où il est en grande partie taillé dans le rocher. Il se situe donc en plein milieu d'une barre rocheuse, qui, du sommet plonge vers l'est. Le sentier actuel allant du village au château, le traverse par le sud, en longeant une falaise et continue à son nord, au milieu d'un relief pentu ponctué en certains endroits de petites barres rocheuses. Ce bâtiment est en partie excavé dans le rocher, en partie bâti en élévation afin de combler la pente et de créer un espace plat.

Il a donc été décidé de procéder à un décapage sur une surface de 6 m par 4 m. Les relevés ont été effectués par photogrammétrie, réalisés à cette occasion par Guillaume Roguet.

Description (Ill. 11)

La quasi-totalité des murs présents avaient déjà un parement visible avant l'intervention, néanmoins toutes leurs arases étaient recouvertes par la terre végétale (US 1001). En certains endroits sur le sol, la roche taillée était déjà visible formant de petites plateformes relativement plates, comblées entre elles par différentes unités stratigraphiques. Ce substrat rocheux, l'US 1018, est composée d'une roche calcaire de couleur grise, relativement dure et parcourue en tous sens de failles et de cupules naturelles, le creusement (US 1019) atteint, à l'ouest dans sa partie la plus profonde, 1,50 m. Il forme au sol un quadrilatère complètement irrégulier et ponctué de failles, dont les dimensions environ 3,80 m par 2,70 m, sont très certainement en deçà de la réalité étant



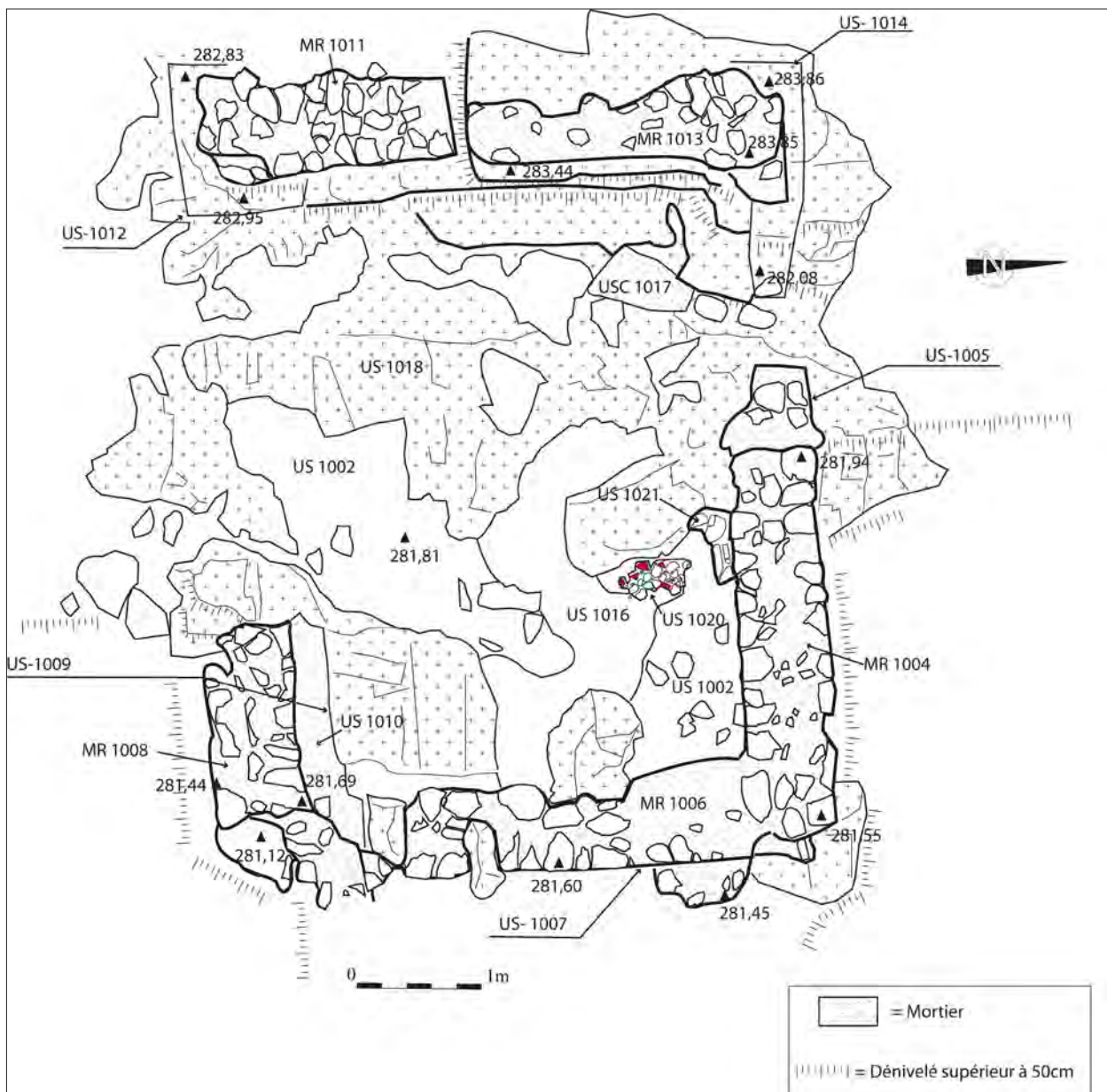
III. 10 : Vue aérienne depuis l'est de la localisation du sondage 1.

donné que la fouille n'a consisté qu'au nettoyage, et que la roche réapparaît en plusieurs endroits plus à l'est (Ill.12).

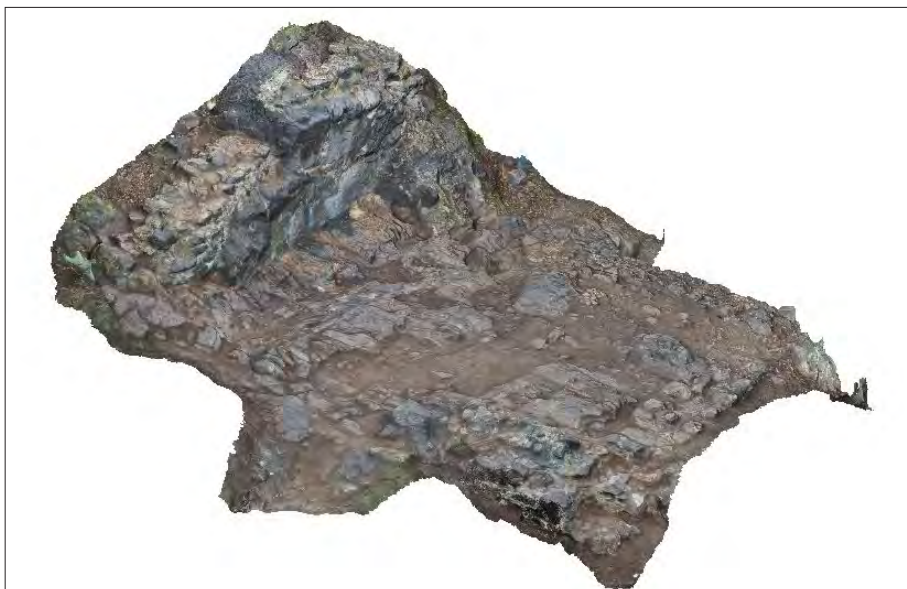
Notre intervention a donc consisté plus à un nettoyage qu'à une fouille. L'ensemble du sondage était recouvert par l'US 1001 qui est un limon sableux-gravillonneux brun foncé, meuble, hétérogène avec une présence importante de racines, de rares céramiques très fragmentaires et assez récentes, quelques objets ferreux (Ill.13), et quelques blocs. L'US 1001 possède une épaisseur oscillant entre trois centimètres à une vingtaine de centimètres. Elle recouvre toutes les unités stratigraphiques observées (Ill.14). Après décapage on constate parmi celles-ci deux unités stratigraphiques assez conséquentes.

Tout d'abord l'US 1002 qui est un limon brun sableux, avec des cailloux, hétérogène et meuble, avec une présence de racines, un tesson de céramique grise, une monnaie, et quelques rares charbons ainsi qu'une présence éparse de moellons. Cette unité stratigraphique se rencontre en divers endroits du sondage, souvent intercalée entre les plateformes rocheuses formées dans le substrat (US 1018).

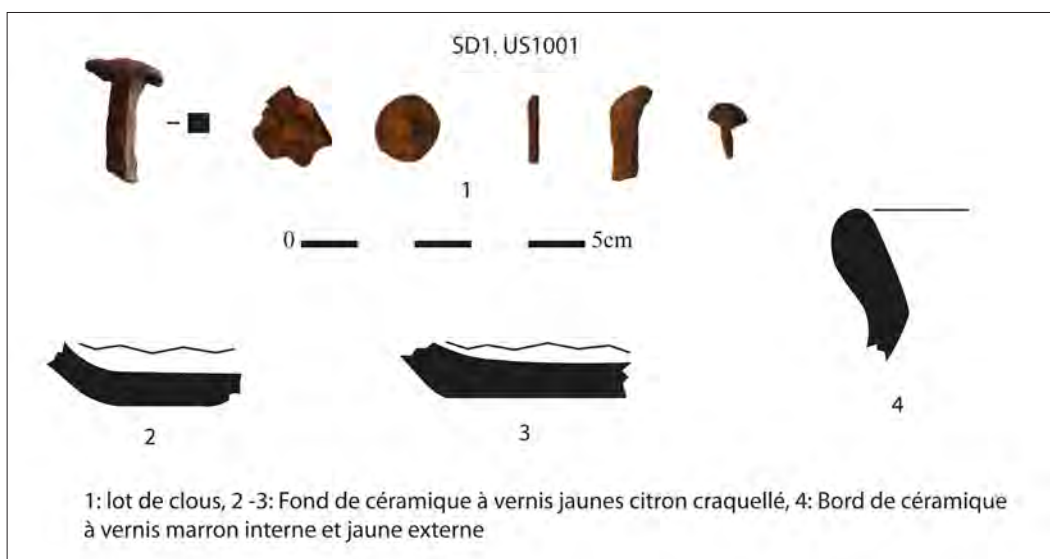
Ensuite l'US 1016 qui est un amas de blocs, disposé en vrac et comblé par un limon brun gris, sableux avec des cailloux et des gravillons, hétérogène et un peu dense. Comme pour l'US 1002, cette unité stratigraphique se rencontre en divers endroits du sondage, souvent intercalée entre les plateformes rocheuses formées dans le substrat (US 1018).



III. 11 : Plan du sondage 1.



III. 12 : Relevé en photogrammétrie du sondage 1, vue cavalière depuis le sud-est.
DAO Gu. Roguet.



III 13 : Mobilier issu de l'US 1001.



III. 14 : Vue cavalière depuis l'ouest de l'ensemble 1 après décapage.

En dehors de ces deux US, on rencontre d'autres unités stratigraphiques beaucoup moins conséquentes mais qui nous renseigne sur l'agencement et la vie du site.

L'USC 1017 qui est une maçonnerie constituée de mortier de chaux gris clair, avec des galets et des graviers assez durs, homogène. Cette structure a été observée seulement en plan, sur environ 60 cm de longueur pour 40 cm de largeur (Ill.15).

L'US 1021 qui est un empierrément de roche disposé de champ et lié par un limon brun sableux, hétérogène et meuble. Cette US forme un rectangle grossier de 50 cm par 30 cm qui se développe le long du mur, MR 1004 (Ill.16).

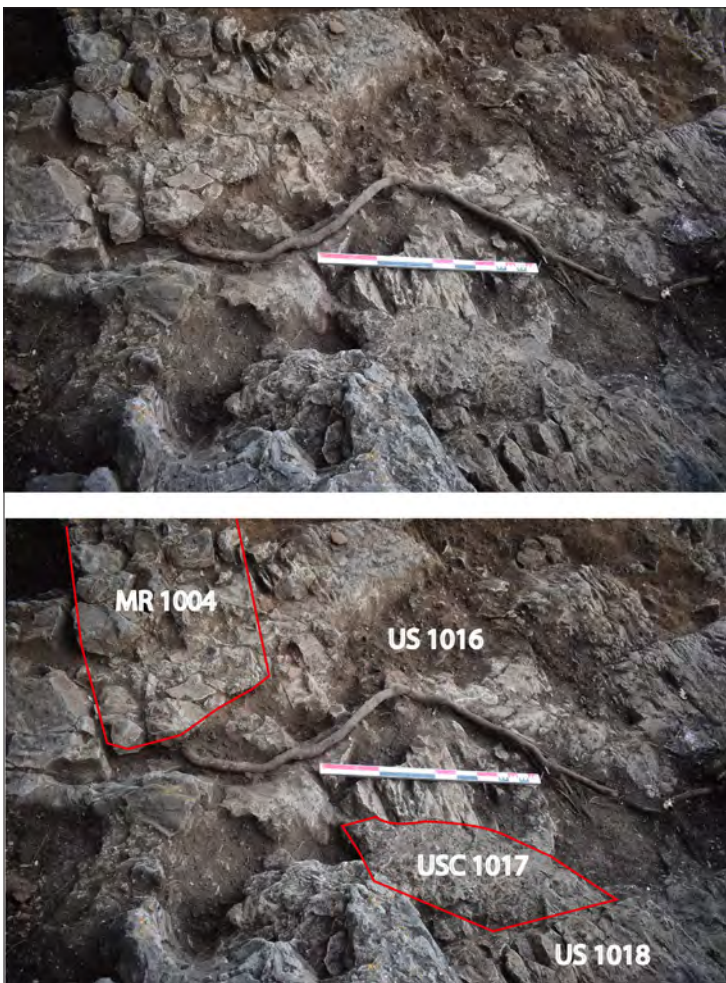
L'US 1020 qui est un amas de blocs de mortiers jaunâtres et de tuiles courbes fragmentées qui sont disposés à plat. Cette couche est conservée sur 60 cm de longueur pour 40 cm de largeur (Ill.17). Cette US épaisse d'environ 5 cm repose en partie sur l'US 1002 et sur l'US 1016.

En dehors de ces ensembles assez disparates d'US, a été dégagé l'ensemble des murs et leur arase.

A l'ouest les murs MR 1011 et MR 1013 ont été nettoyés.

MR 1011 est un mur de moellons et de blocs de calcaire gris (dont la dimension moyenne d'un bloc est de 25 cm par 23 cm pour 8 cm de hauteur) liés au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Il est observable sur une longueur de 2,10 m pour une largeur de 0,72 m et une hauteur de 0,97 m (Ill. 18). Il repose sur le substrat rocheux (US 1018), on aperçoit encore assez nettement le traitement qui a été pratiqué sur la roche afin de mettre en place la première assise.

Ce traitement a consisté à tailler la roche en palier et à plat. Cette base pour la fondation (US 1012) possède une longueur de 2,10 m, une largeur de 1,16 m pour une profondeur dans sa partie la plus haute de 0,72 m (Ill. 18).



III. 15 : Vue depuis l'ouest de l'USC 1017.



III. 16 : Vue depuis l'est de l'US 1021.



III. 17 : Vue en plan depuis l'est de l'US 1020.



Vue depuis l'est de MR 1013



Vue depuis l'est de MR 1011

III. 18 : Vue en coupe des MR 1011 et 1013 depuis l'est.

A côté plus au nord et plus en hauteur a été dégagé le MR 1013 qui possède les mêmes caractéristiques que MR 1011 malgré le fait qu'il soit moins bien conservé. Ses dimensions sont de 1,90 m pour la longueur, 0,72 m pour la largeur, 0,33 m pour la hauteur (Ill. 18). Sa tranchée de fondation est, elle aussi identique à l'US 1012 et possède des dimensions équivalentes à MR 1011 pour la longueur, 1,90 m pour une largeur de 0,72 m et une profondeur de 0,33 m.

Le MR 1013 forme un angle avec un autre mur qui part en direction de l'est. Ce mur (MR 1015) qui est très mal conservé, suit les caractéristiques de MR 1013 est d'ailleurs chaîné à ce dernier.

MR 1015 est un mur de moellons et de blocs de calcaires gris liés au mortier de chaux blanc assez dur avec des graviers et des petits galets. Il possède une longueur de 1 m, une largeur de 0,67 m et une hauteur maximale de 1,10 m (Ill.19). MR 1015 possède la même tranchée de fondation que MR 1013 : l'US 1014.

Outre le MR 1015, le côté nord possède un autre mur (MR 1004) qui vu de la plateforme semble très arasé, alors qu'il possède néanmoins les restes de son élévation visibles dans les pentes du côté nord.

MR 1004 est un mur de moellons et de blocs de calcaire gris (dimension moyenne d'un bloc 25 cm par 23 cm pour 8 cm de hauteur) liés au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Mur conservé sur trois assises sans sa partie la plus haute. Dimension du mur :



III. 19 : Vue en coupe depuis l'est de MR 1015.

longueur 3,86 m, largeur : 0,72 m hauteur maximale observée sur le parement externe : 0,63 m.

La tranchée de fondation de MR 1004 est largement visible, en un seul endroit, au niveau du premier mètre côté est. Il s'agit d'un creusement taillé dans la roche (US 1005), large d'environ 0,72 m et dont la profondeur nous est inconnue.



III. 20 : Vue de détail et en plan de MR 1006 depuis l'est.

Du côté est, a été dégagé le mur MR 1006 qui semble être chaîné avec MR 1004. Il est composé de moellons et de blocs de calcaire gris de dimension moyenne 37 cm par 23 cm pour 10 cm de hauteur, à noter la présence d'un moellon de grès rougeâtre. Ce mur est lié au mortier de chaux blanche assez dur avec des graviers et des petits galets. Bien que ce mur n'ait été observé que très partiellement il semble qu'il soit conservé dans sa partie la plus haute sur trois assises, alors qu'en certains endroits notamment vers le sud, on se trouve en présence directe du substrat rocheux (Ill.20). MR 1006 possède une longueur de 3,70 m, une largeur de 0,72 m pour une hauteur maximale de 0,80 m. Son creusement (US 1007) est taillé dans la roche de manière opportuniste et irrégulière il possède une largeur de 0,84 m pour une profondeur inconnue.

Du côté sud a été dégagé le MR 1008 qui est un mur de moellons et de blocs de calcaire gris de

dimension moyenne 37 cm par 23 cm pour 10 cm de hauteur, à noter (tout comme le MR 1006) la présence d'un moellon de grès rougeâtre. Mur lié au mortier de chaux blanche assez dur avec des graviers et des petits galets. Ce mur possède une longueur de 3,10 m, une largeur de 0,76 m pour une hauteur maximale de 0,80 m (Ill.21).

MR 1008 possède un creusement (US 1009) qui est taillé dans la roche de manière complètement opportuniste et irrégulière, il est difficile d'estimer sa longueur et sa profondeur, mais il possède une largeur bien marquée de 0,80 m (Ill.21). Ce creusement est comblé non seulement par le mur mais aussi par l'US 1010 qui est un comblement constitué de mortier de chaux blanche, assez dur avec des graviers et des petits galets mais aussi avec quelques moellons. Ce comblement est visible en plan sur 1,37 m de longueur et sur une largeur de 0,26 m pour une profondeur qui nous est inconnue. (Ill.21).



III. 21 : Vue en plan depuis le nord de MR 1008, de l'US 1010 et du substrat 1018.

Interprétation

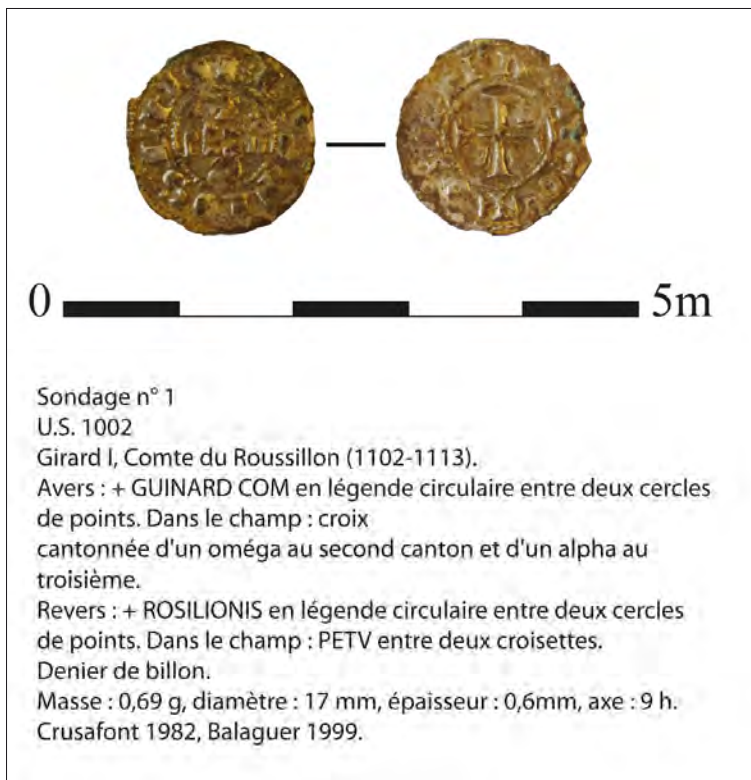
Tout d'abord la première constatation évidente et la non-présence d'une couche d'effondrement. L'entité présente un état d'arasement total, il y a donc forcément eu une importante récupération de matériaux. A ce sujet l'US 1021 est assez révélatrice, elle semble bien être les restes d'un pavement au sol qui se développait entre les murs et le substrat rocheux. S'étaient aussi des moellons de bonnes dimensions, équarris sommairement sous forme de pavé et non scellés par un mortier.

C'est-à-dire des éléments facilement réutilisable et récupérable. Ce pavement reposait à l'origine sur deux unités stratigraphiques, l'US 1002 et l'US 1016.

L'US 1016 semble avoir été un sol préparatoire visant à combler partiellement les failles entre le substrat afin probablement de recevoir les pavés de l'US 1021.

L'US 1002 est quant à elle, un niveau archéologique qui était très probablement là avant le pavement.

La découverte d'une monnaie de Girard 1er de Roussillon fourni un terminus ante quem situé à partir de 1103 et date cette couche de manière large au 1er quart du XIIe siècle ap. J.-C. (III. 22).



III. 22 : Monnaie de l'US 1002. *Etude G. Lauvernier.*

L'US 1020 semble être le reste d'un niveau de sol créé à partir de la destruction du toit et des enduits.

Concernant les USC, l'US 1017 qui est situé à l'angle nord-ouest du bâtiment, semble assez énigmatique. En l'état de la fouille nous n'avons pas réussi à définir sa fonction, autre que celle de comblement d'une faille du substrat.

L'US 1010, si elle est un comblement de la tranchée de fondation, reste néanmoins assez atypique. Nous n'avons pas retrouvé de comblement semblable dans les autres tranchées de fondation, cela indique probablement en tout cas une volonté de stabiliser fortement le mur sud (MR 1008).

Il semble assez évident que tous les murs étaient chaînés les uns aux autres formant un rectangle de 6 m par 5 m. Les murs et leurs tracés se suivent assez bien en tout cas pour les murs ouest MR 1011/MR 1013, le mur nord MR 1004, et le mur est MR 1006. Toutefois cela devient un peu plus problématique pour le mur sud (MR 1008). En effet la connexion entre le mur ouest et le mur sud est complètement inexistante et aucune tranchée de fondation n'a pu être retrouvée alors même qu'elles sont bien visibles partout ailleurs. Dans

la zone concernée, la roche ne semble avoir subi aucun impact et malgré l'érosion certaine, aucune trace d'aménagement n'a pu être relevée. Cet état nous fait soupçonner une autre possibilité pour le tracé du mur (III. 23).

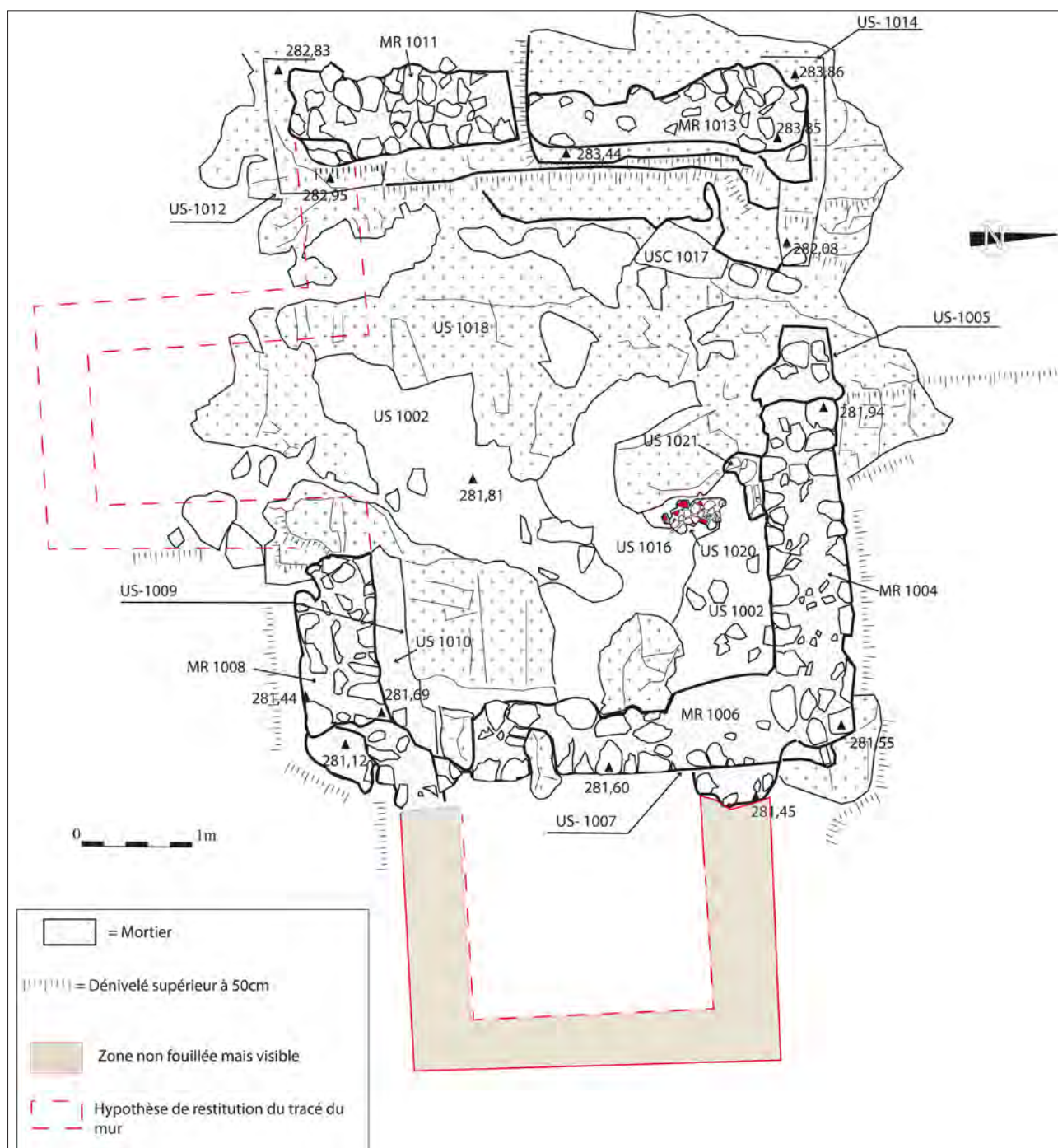
En effet le substrat apparent qui se poursuit et émerge de manière ponctuelle vers le sud, présente par endroit des angles et de possibles traces de débitages pouvant faire penser vaguement à une fondation de tranchée, ces indices nous conduisent à nous interroger sur la présence de murs se développant vers le sud. Bien sûr dans l'attente d'une fouille extensive et complète cela demeure une hypothèse.

Concernant la fonction de ce bâtiment, interprété comme étant la chapelle saint-Vincent, nous n'avons guère pu recueillir d'éléments prouvant ou infirmant cette hypothèse. En effet, malgré de petites dimensions (6 m par 5 m) pour ce qui serait la nef, l'orientation plein est correspond bien à celle d'une chapelle. La continuité vers l'est des murs formant un possible chevet, corrobore aussi cette hypothèse. L'US 1017 pourrait dans ce cadre-là correspondre à un support pour une cuve baptismale, on rencontre à peu près quelque chose de similaire à Saint-Cécile de Cos (Commune

de Tech), où la cuve placée dans l'angle nord-est a nécessité une base maçonnée pour la maintenir droite.

Ajoutons aussi que même sans une fouille complète, nous avons quand même pu faire quelques observations du sous-sol. Nous n'avons pas découvert d'indices faisant penser à un lieu de vie. Pas ou très peu de charbons, pas de faune et un seul tesson de céramique pouvant se rattacher à la période fonctionnement du bâtiment. Là encore cela peut-être un argument en faveur d'un édifice à vocation religieuse.

Toutefois, la non-découverte d'ossements humains ou de tombes excavées est assez problématique. Les pentes entourant l'édifice sont assez raides, le terrain calcaire semble adéquat à la préservation de restes osseux, mais malgré des prospections tout autour, rien ne semble indiquer la présence de tombes. La localisation de l'édifice au milieu de la colline, entre le château et le village semble elle aussi, à des dates aussi hautes assez improbable, cet ensemble pourrait très bien correspondre à un ouvrage défensif barrant l'accès de cette zone. L'hypothèse de la chapelle se heurte aussi au fait, que s'il s'agit d'une chapelle castrale elle devrait



III. 23 : Hypothèse de restitution du bâtiment.

logiquement se situer au château, s'il s'agit d'une chapelle de village, elle devrait être au milieu de ce dernier. En effet le mur sud, MR 1006, barre ce qui devrait être le chevet, il est possible que ce mur ne possédait pas une élévation importante tout comme est possible l'inverse. Malgré des observations fragmentaire, il semble que les murs partant vers l'est (mur du pseudo chevet) soient adossés contre MR 1006, et donc par voie

de conséquence aurait été mis en place dans un second temps.

Face au manque de découverte déterminante dans l'un ou l'autre sens, nous ne sommes donc pas en mesure d'identifier la fonction de ce bâtiment. Seule la poursuite des fouilles notamment vers l'espace est pourrait éventuellement trancher définitivement la question.

2.2 Le sondage 2

Le sondage 2 était programmé pour faire des observations suite à l'arrachage d'une souche sur le mur ouest qui menaçait de faire effondrer en partie l'ouvrage (Ill.24). Pour effectuer l'arrachage de la souche, l'équipe de maçon a procédé au démontage partiel du mur. Contrairement à ce qui avait été envisagé, ce démontage n'a pas impacté le parement interne de l'édifice, nous n'avons donc pas pu faire les observations initialement prévues. Toutefois ce démontage a confirmé une différence déjà constatée dans la muraille ouest. En effet un grand coup de sabre semble indiquer la présence de deux constructions différentes. Il a donc été décidé de procéder quand même à un sondage dans cette zone afin d'évaluer d'une part le potentiel archéologique et d'autre part de procéder au relevé des différentes constructions. Pour ce faire, nous avons ouvert un sondage de 2 m par 0,80 m contre la muraille.

Description

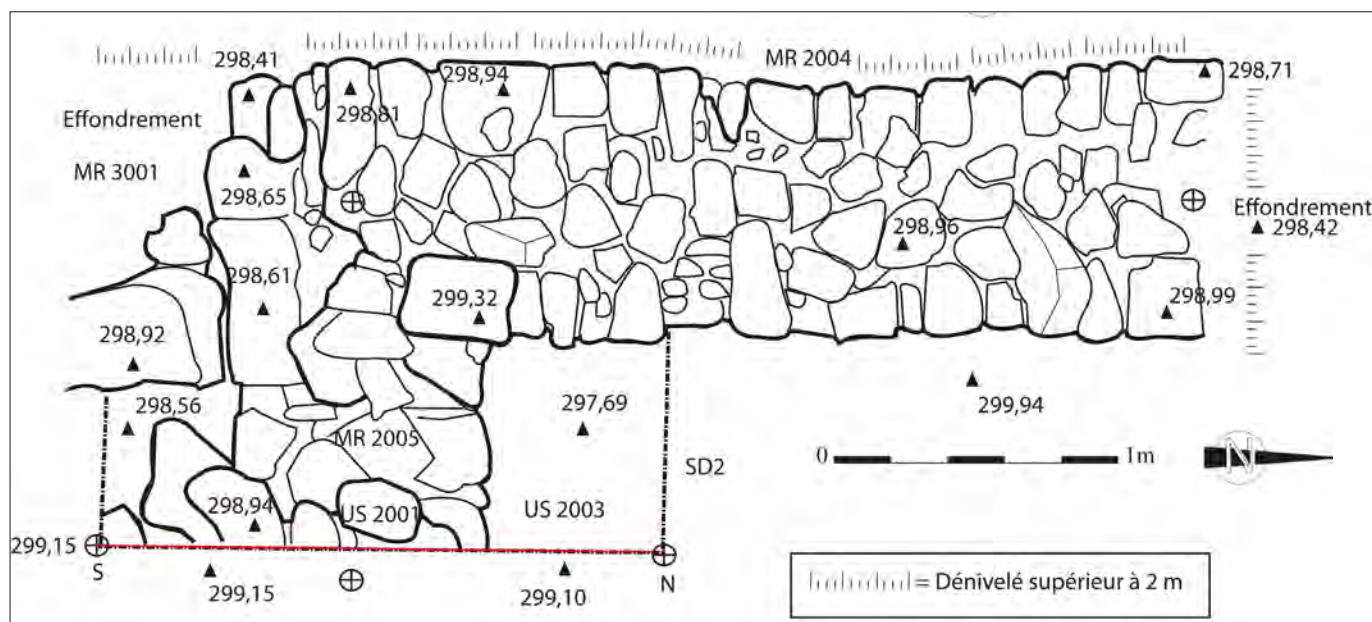
Après le décapage et le nettoyage du MR 2004 a été descendue la terre végétale (US 2001 A) qui est constitué d'un limon très sableux, mélangé à de la chaux pulvérulente, hétérogène, meuble, avec beaucoup de blocs et de moellons, brun. Cette unité stratigraphique est épaisse d'environ

une vingtaine de centimètres avant de laisser place à l'US 2001 B, unité stratigraphique qui lui est fortement semblable puisque composée, limon très sableux mélangé à de la chaux pulvérulente, hétérogène, très meuble, brun un peu clair, avec une présence importante de blocs et moellons. (Dimensions moyennes des moellons 45 cm de longueur, hauteur ; 20 cm, largeur : 20 cm) avec de rares céramiques, charbons, faunes et scories. Vers le fond de l'US on note une augmentation importante des TCA. Cette unité stratigraphique possède une épaisseur d'environ 1,10 m. En dessous, a été fouillée l'US 2002 qui est un limon un peu sableux, assez dur, hétérogène, brun clair, avec des inclusions centimétriques de chaux et de charbons, un peu de céramiques, de faunes et de scories. Cette unité possède une épaisseur d'environ une dizaine de centimètres, elle repose sur l'unité stratigraphique US 2003 qui est une argile limoneuse dense, hétérogène, avec des tonalités beige et brun et avec quelques inclusions de chaux et de charbons. Cette couche n'a pas été fouillée dans son intégrité (Ill.26).

Toutes ces couches reposent contre la muraille ouest que l'on a différenciée et nommée ici MR 2004 et MR 3001. Le nettoyage et l'arasement de cet ensemble a bien confirmé la présence de deux murs alignés (Ill. 25).



III. 24 : Vue de la souche et du coup de sabre avant arrachement.



III. 25 : Plan du sondage n°2.



III. 26 : Vue depuis le nord du sondage 2 et de l'US 2003 en fin de fouille.



III. 27 : Vue en coupe depuis le nord de MR 2005.

Le MR 2004 a été nettoyé sur à peu près trois mètres en plan. Il est constitué de roches, blocs et moellons liés avec une chaux blanche très pulvérulente. Il possède une largeur de 90 cm pour une hauteur moyenne de 4,30 m.

A la perpendiculaire de MR 2004 a été dégagé MR 2005, (Ill. 27) qui, bien que moins bien conservé, lui est semblable dans sa composition, constituée de roches, blocs et moellons liés avec une chaux blanche très pulvérulente. Ce mur possède une épaisseur similaire à MR 2004 soit 90 cm, il est conservé sur sa hauteur maximale sur environ 1,30 m et a été observé sur une longueur de 80 cm. MR 2005 est chaîné à MR 2004 (Ill.28).

Interprétation

Il ne fait aucun doute que les US 2001A et 2001B sont des unités stratigraphiques d'effondrement. L'US 2001B se termine d'ailleurs par une concentration un peu plus importante de tuiles courbes cassées qui reposent presque directement sur l'US 2002 (Ill.29). Ce schéma que l'on rencontre aussi dans le sondage n°3 est assez caractéristique d'une toiture effondrée qui recouvre les derniers niveaux d'occupations avant l'effondrement du bâti. Ces deux couches sont d'ailleurs peu prolifiques en artefacts. Deux tessons de céramique, 1 fragment d'os de faune et une scorie (qui aurait très bien pu être un réemploi dans un mur).

Ce faible lot de mobilier, constitué d'un tesson de céramique commune avec un motif ondulé et d'une panse de céramique à vernis vert, s'il semble renvoyer chronologiquement au moyen-Âge, n'est pas assez conséquent ni représentatif pour proposer une datation de l'effondrement (Ill.30)

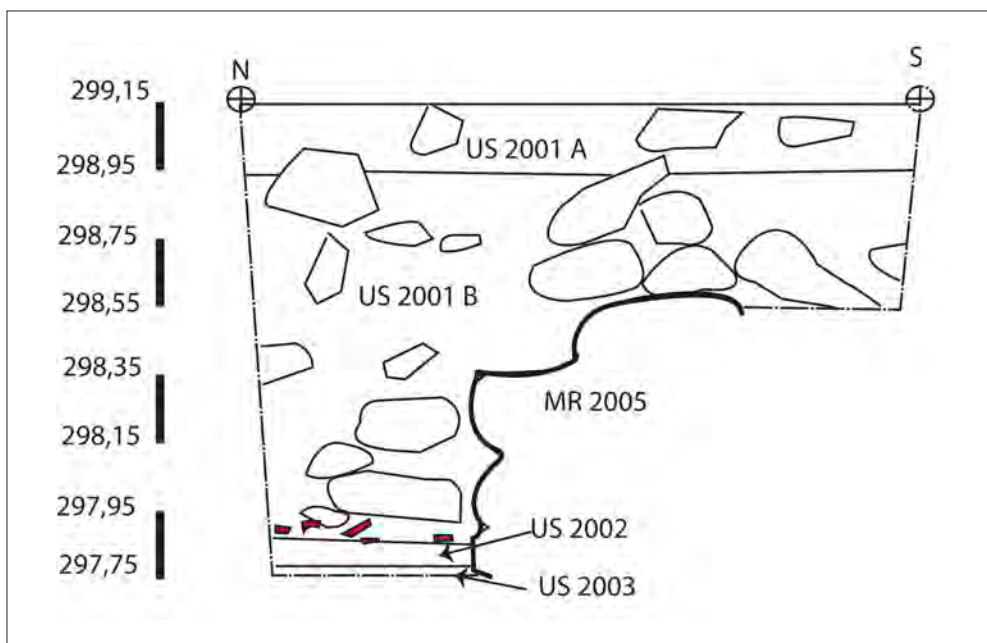
En dessous l'US 2002 semble être très certainement la dernière phase d'occupation du site. Toutefois là encore le mobilier recueilli, composé d'une panse et d'un bord de céramique grise, de 9 fragments de faune et d'une scorie, n'est pas assez conséquent pour proposer une chronologie (Ill.30). Cette unité stratigraphique repose sur l'US 2003 qui malgré son manque d'artefact, est probablement elle aussi liée à l'occupation du site. Un indice venant confirmer cette hypothèse est qu'une couche argileuse assez similaire a été rencontrée dans le sondage voisin SD3, (US 3002) qui contenait



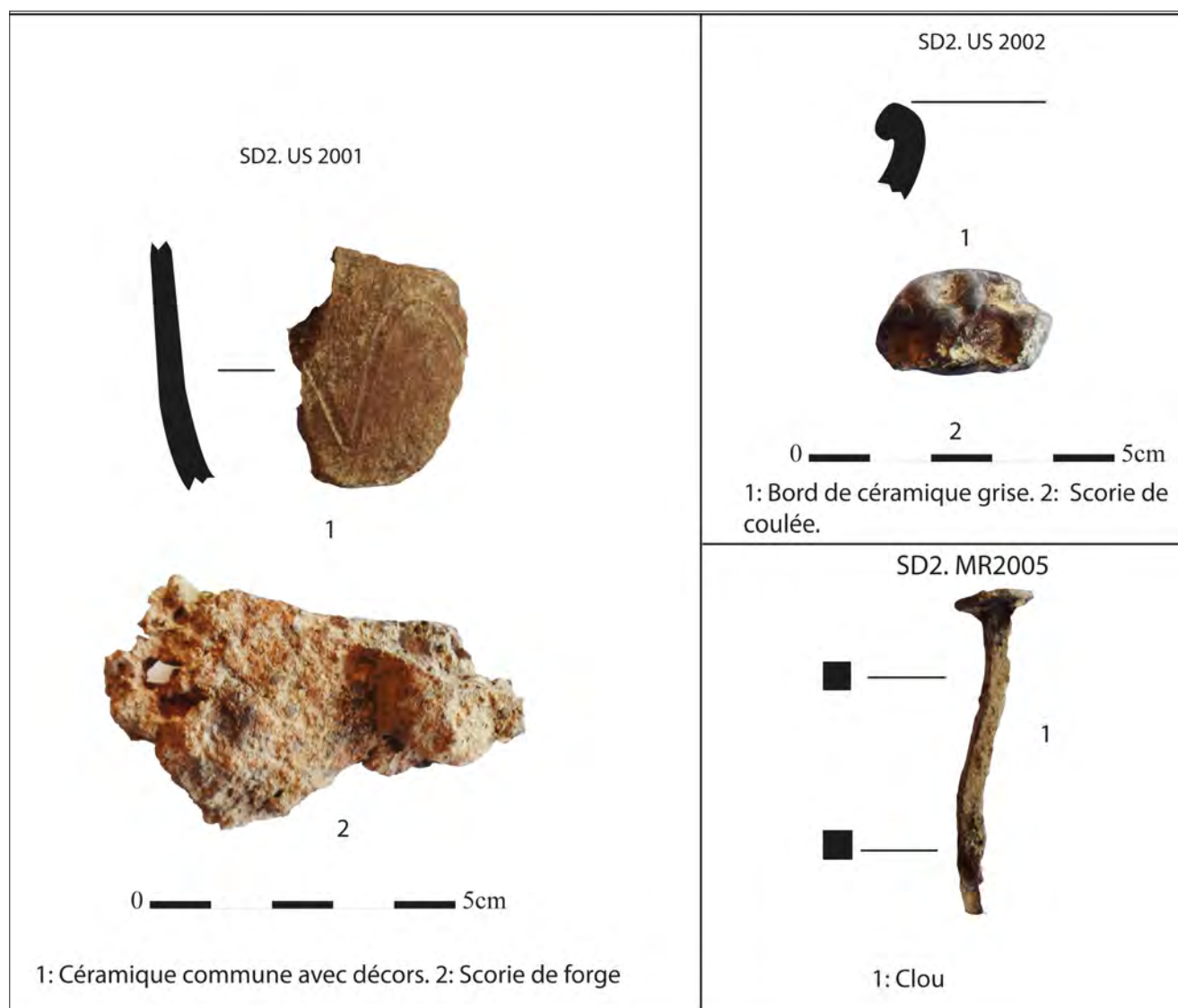
Ill. 28 : Vue depuis le nord-est de la connexion MR 2005 (à gauche) MR 2004 (à droite).

un peu de mobilier très fragmenté et en dessous se trouvait l'US 3003 qui avait une assez bonne concentration de matériel. Tous ces indices nous font conclure, que très probablement des couches d'occupations préservées sont encore en place, le sondage s'étant arrêté à environ 1,40 m sous le sol actuel, nous n'avons pas été en mesure d'apprécier l'amplitude de cette occupation.

Ces différents niveaux se rencontrent dans un espace particulier, probablement cloisonné. C'est l'autre information importante du sondage 2. Les murs MR 2004 et 2005 étant chaînés et la muraille MR 3001 venant s'appuyer contre, il est clairement établi que l'espace du sondage 2 constitue l'intérieur et les restes d'un bâtiment à part qui chronologiquement, est antérieur à MR 3001. Ce dernier étant plus épais (1, 12m d'épaisseur) cela renforce encore plus l'impression de son adjonction, peut-être pas sur un temps long mais néanmoins, plus tardif.



III. 29 : Coupe du sondage n°2.



III. 30 : Planche du mobilier du sondage 2.

2.3 Le sondage 3

Tout comme le sondage 2, le sondage 3 avait pour objectif la réalisation d'observations suite à l'arrachage d'une souche qui déstabilisait complètement dans sa partie haute le mur MR 3001 (Ill.31). Le démontage du mur à cet endroit a effectivement permis de réaliser les observations prévues. Après nettoyage, a été réalisé deux coupes (Nord-Sud et Est-Ouest) qui en raison de la forme de la trouée réalisée dans le mur, ne sont pas tout à fait perpendiculaire. L'étroitesse du sondage 3 (40 cm de largeur) n'a pas permis la réalisation d'observation intéressante en plan, mais la longueur de la coupe 1 (1,30 m) a compensé dans une moindre mesure ce déficit d'informations tandis que la coupe 2 a pu clairement établir les connexions entre les différentes unités stratigraphiques et le mur MR 3001 (Ill. 32)

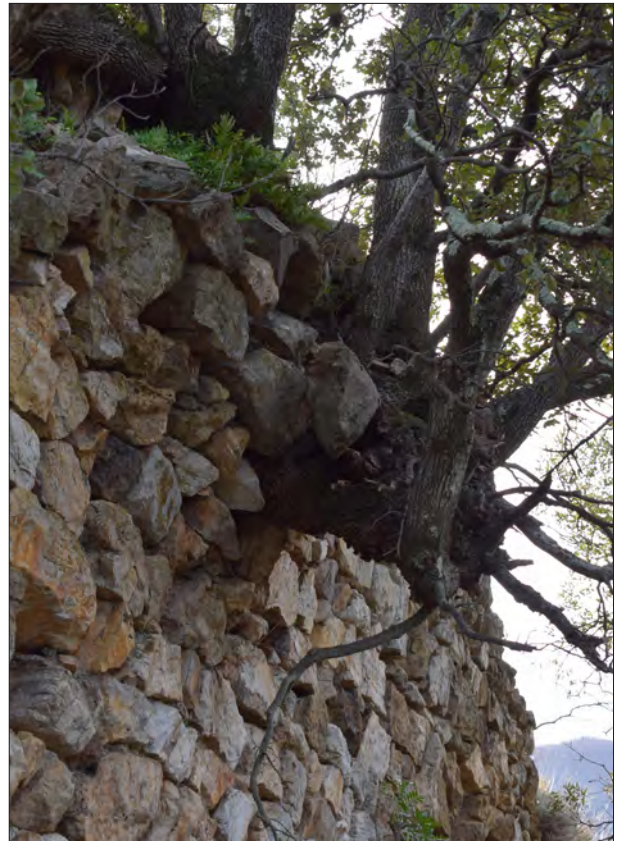
Description (Ill.33)

Les couches stratigraphiques se développent contre le MR 3001 qui est constitué de roches, blocs et moellons, liés avec de la chaux blanchâtre très friable contenant des inclusions de cailloux et de galets. Le MR 3001 possède une largeur de 1,12 m, une longueur de 18,70 m pour une hauteur : 4,30 m, il correspond à la muraille qui se développe du côté ouest de l'édifice.

En premier lieu a été coupé l'US 3004 qui est un limon sableux, brun, hétérogène, très meuble avec des cailloux, des moellons, un racinaire important avec une présence de mortier assez dense. Cette unité correspond à la terre végétale, elle possède une vingtaine de centimètres d'épaisseur et repose sur l'US 3005.

L'US 3005 est un limon sableux, brun, hétérogène, très meuble avec des cailloux, moellons, blocs et racines avec en inclusion quelque TCA et quelques fragments de mortier soit pulvérulent soit centimétrique. L'unité stratigraphique 3005 repose sur l'US 3006.

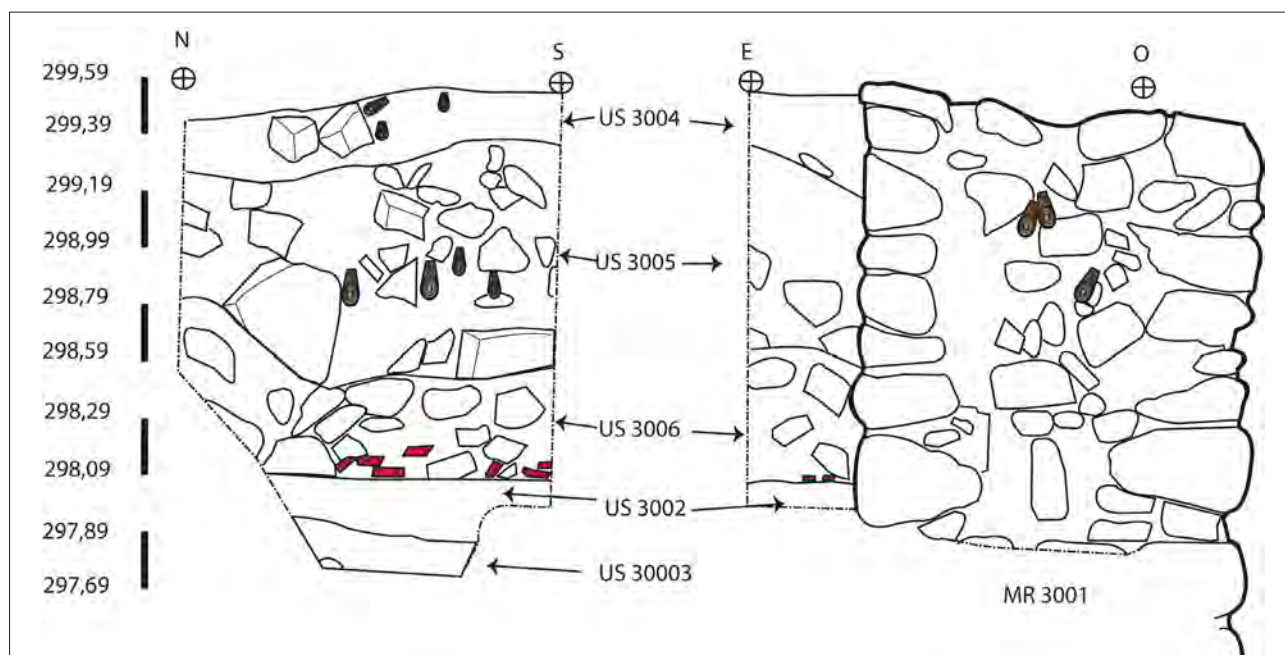
L'US 3006 est un amas de roches, moellons et cailloux soit non comblé soit comblé par un limon sableux brun clair hétérogène, très meuble avec beaucoup de chaux pulvérulente. Cette couche tout comme dans le sondage 2 avec l'US 2001, se termine par une présence beaucoup plus importante de TCA composé en totalité par des fragments de tuiles courbes. Cette interface de



III. 31 : Vue depuis le nord-ouest de la souche déstabilisant le mur MR 3001.



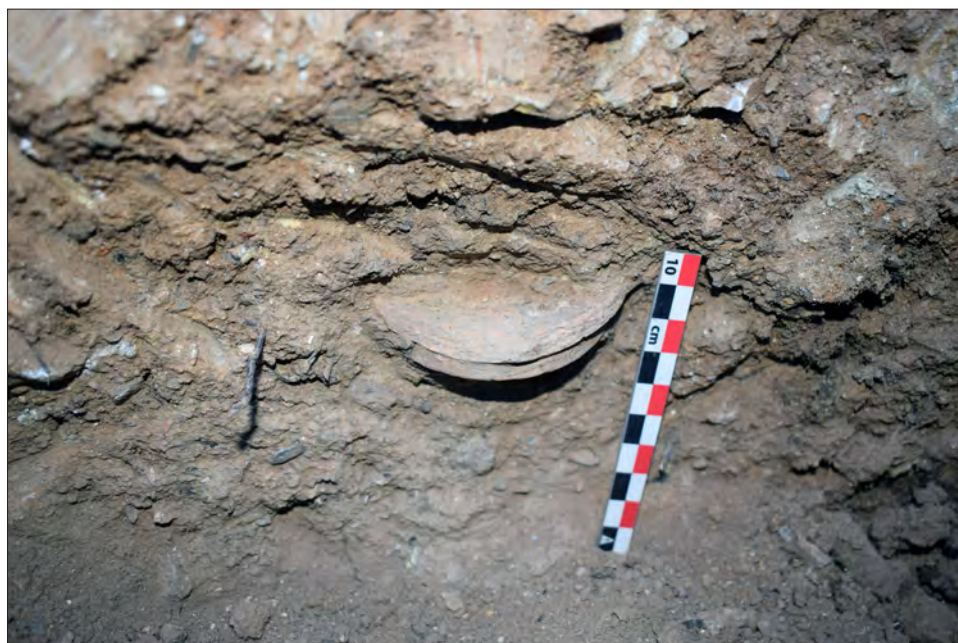
III. 32 : Vue depuis le nord de la coupe est-ouest.



III. 33 : coupe 1 et 2 du sondage 3.



III. 34: Vue en plan depuis l'est de l'US 3003 après nettoyage.



III. 35 : Vue en coupe depuis l'ouest d'un fond de vase dans l'US 3003 en cours de fouille.

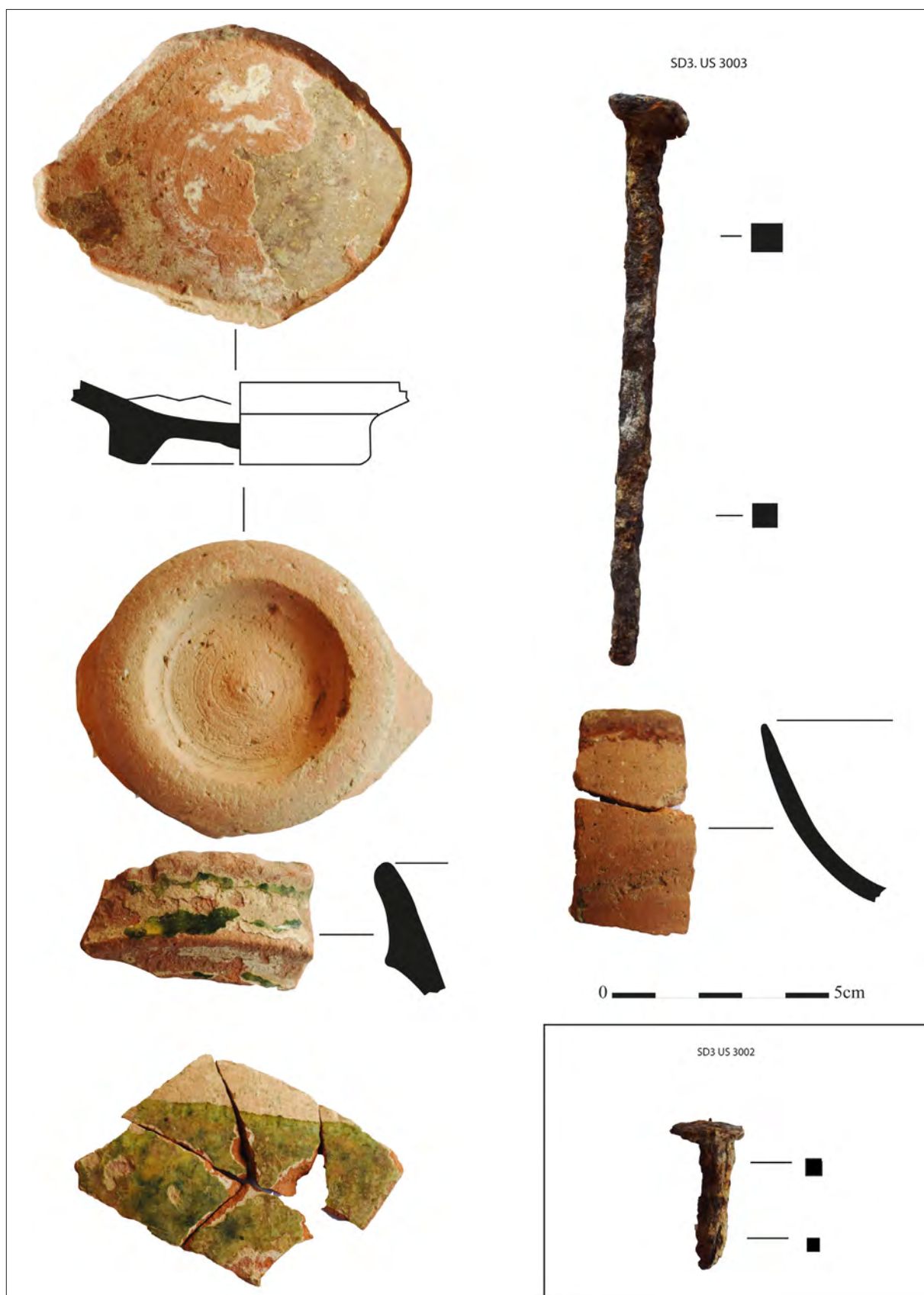
tuile recouvre l'US 3002 qui est un limon argileux, brun clair, très compact, hétérogène avec de rares céramiques, faunes et TCA de petites tailles et un clou en fer avec aussi une présence de charbons éparses et de nodules de chaux. Cette couche est apparue en coupe épaisse d'une vingtaine de centimètres et repose sur l'US 3003.

L'US 3003 (Ill.34), est un limon sableux, brun meuble avec cailloux, hétérogène, avec des céramiques dont 1 fond de vase complet (Ill.35), des charbons et un grand clou en fer. C'est sur ce niveau plus meuble que se développe un racinaire important. Malgré une abondance relative d'artefacts, ce niveau n'a pu être fouillé dans son intégralité mais seulement sur une quinzaine de centimètres.

Interprétation

Comme pour le sondage 2, il ne fait aucun doute que sous le sol actuel (ici l'US 3004) on rencontre via les US 3005 et 3006, les niveaux d'effondrement de l'édifice. Ces niveaux, tout comme l'US 2001, s'achèvent par une

concentration un peu plus importante de fragments de tuiles courbes. En dessous le niveau très induré de l'US 3003 correspond très certainement à un niveau de sol. L'aspect très fragmentaire des rares artefacts, charbons y compris, couplé à l'aspect compact étayent largement cette interprétation. Ce niveau de sol dont la présence d'argile n'est pas s'en rappeler l'aspect de l'US 2003 dans le sondage n°2, correspond logiquement au vue de la stratigraphie, au dernier niveau d'occupation du site avant effondrement. En dessous le niveau archéologique (US 3003), qui est apparue dans un état remarquable de conservation (et cela malgré les perturbations dues à la présence racinaire) semble être un niveau assez riche datable entre la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe siècle (Ill.36). C'est donc après cette date que doit être situé la fin de l'occupation du site. Il est regrettable que la trouée réalisée par les travaux ne nous ait pas permis d'atteindre le substratum, mais on peut largement émettre l'avis que les niveaux antérieurs doivent être eux aussi conservés sous ce niveau (la base de la muraille se situant à environ 3 mètres en dessous de l'US 3003).



III. 36 : Planche du mobilier du sondage 3.

2.4 Le sondage 4

Le sondage 4 a été implanté à l'extérieur du château, à quelques mètres dans la pente est. A cet endroit se trouve un mur, grosso modo parallèle à la muraille est, dont, en l'état actuel de la documentation et de ce qui est visible, on ne comprend pas trop l'utilité (Ill.37 et 38).

L'objectif du quatrième sondage était de comprendre, la fonction de ce bâti, mais aussi d'essayer d'établir d'éventuelles connexions entre le château et ce dernier. Pour ce faire, a été implanté un sondage de 1,5 m par 1 m à l'extrémité nord du mur.

Description (Ill.39)

Les fouilles ont été réalisées principalement dans le comblement du mur dit « de terrasse ». En effet à sa base le substrat rocheux été déjà en partie apparent.

En premier lieu a donc été dégagé l'US 4001 qui correspond à la terre végétale, constituée d'un limon sableux, gravillonneux, hétérogène, meuble et brun foncé. Cette couche possède une présence assez importante de racines, et de manière très éparse voir rare de céramiques de blocs et de quelques inclusions de chaux centimétrique. Cette couche possède une épaisseur maximale d'environ 20 cm. Elle repose contre le MR 4004 et sur l'US 4002.

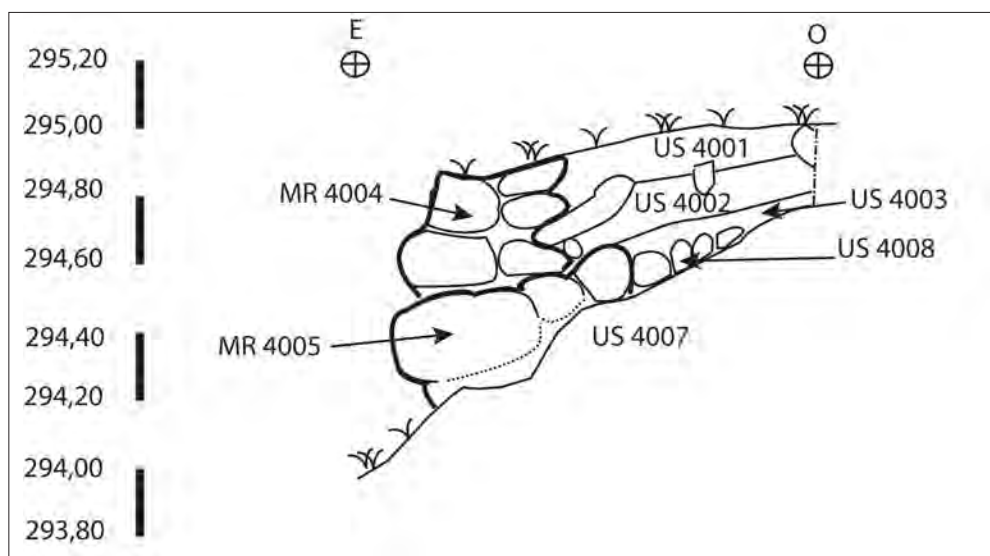
L'US 4002 est un limon sableux, brun clair, hétérogène, meuble avec quelques cailloux, des racines et des inclusions de chaux. Cette unité stratigraphique possède une épaisseur de 15 cm environ et se développe elle aussi contre le MR 4004, elle repose sur l'US 4003.



III. 37 : Vue depuis le sud du mur de terrasse.



III. 38 : Vue depuis l'est du mur de terrasse.



III. 39 : Coupe est/ouest du sondage 4.

L'US 4003 (Ill. 40) est un limon sableux, brun clair, hétérogène, meuble avec quelques cailloux, des racines et des inclusions de chaux. Cette unité stratigraphique possède une épaisseur assez faible, d'environ 8 cm elle repose en partie sur l'US 4007 et sur le substrat rocheux (US 4006).

L'US 4007 est un amas de blocs d'assez petites dimensions (10 cm par 10 cm de moyenne) liés avec un limon un peu sableux, brun, hétérogène et assez meuble. (Ill. 41) Cette couche repose directement sur le substrat (US 4006) et contre le MR 4005.

Le substrat (US 4006) est composé d'une roche schisteuse assez friable. A l'emplacement où il supporte le MR 4005, on a l'impression qu'il a été assez vulgairement taillé afin de servir de base à la construction.

Le MR 4004 est un mur en pierre sèche, un seul parement (externe) est clairement identifiable. L'intérieur du mur semble être d'une lecture moins évidente, donnant l'impression parfois d'être disposé en vrac, de manière complètement opportuniste. Ce mur possède une hauteur de 25 cm pour une largeur de 25 cm. il repose directement sur le mur MR 4005.

Le MR 4005 est composé de moellons et blocs liés à la chaux. Jaunâtre assez friable avec de petits galets et du gravier. Ce mur possède une longueur de 5,5 m, une hauteur de 0,80 m et une épaisseur de 50 cm.



III. 40 : Vue en coupe depuis le nord de l'US 4003 lors de son nettoyage.



III. 41 : Vue en plan de l'US 4007 depuis le sud.

Interprétation

L'objectif initial de ce sondage n'est pas acquis. En effet à cet endroit le mur vient mourir sans laisser la trace d'un éventuel angle ou retour qui aurait pu suggérer une connexion avec la muraille est.

Le sondage 4 a été le sondage le moins prolifique en matériel, hormis 3 tessons de céramiques assez récents et découvert sur le premier niveau, rien n'a été découvert permettant d'établir une quelconque chronologie.

C'est tout juste si nous pouvons proposer quelques hypothèses liées à la stratigraphie.

Tout d'abord il semble probable que les US 4001 et 4002 se développent après la mise en place de MR 4004. Ce qui pourrait indiquer finalement une mise en place assez récente par rapport au reste de l'édifice étant donné le caractère frustré du mur en pierre sèche, qui repose sur un mur lié à la chaux (MR 4005). Les unités stratigraphiques 4003 et 4007 semblent quant à elles, liées à la mise en place de MR 4005. L'amas de cailloux et de blocs que représente l'US 4007 semble bien

lié au nivellement de cette pente, et cela sans doute, dans le but d'obtenir un sol relativement plat. Il est regrettable de ne pas avoir trouvé dans cette couche le moindre élément datant qui aurait pu nous aiguiller tant sur la chronologie que sur la fonction de cet ensemble mur/couche de nivellement.

Si cette interprétation semble assez évidente elle doit néanmoins être prise avec certaines précautions. En effet nous avons pu constater, notamment lors de la réfection de la muraille ouest, que dans certaines zones le mortier ayant complètement été lavé, avait laissé place à un limon très fin amené certainement par les infiltrations des intempéries. Cet état de fait provoquant une fausse impression d'un mur lié au limon. De plus la coupe et l'implantation du sondage ayant été réalisées en bout de mur, sa lecture, dans une zone complètement délabrée n'est pas très évidente. Prendre en compte l'épaisseur des murs devient dès lors bien plus délicat étant donné l'aspect très perturbé de la zone.

2.5 Le sondage 5

Le sondage 5 a été implanté contre la muraille est, dans l'enceinte du château. L'emplacement du sondage a été choisi en raison d'une trouée dans la muraille ayant entraînée une érosion importante du sol et donc la possibilité d'atteindre les niveaux les plus anciens du château. Pour tenter d'atteindre ces niveaux a été ouvert un sondage de 1,5 m par 1 m orienté nord/sud (Ill.42).

Description (Ill.43)

Après délimitation a été fouillé l'US 5001 qui se présente comme un limon sableux avec des cailloux, moellons et galets, hétérogène, brun foncé, avec des racines un peu de céramique et une scorie. Cette couche possède une épaisseur d'environ 25 cm. Elle repose sur l'US 5002 et le MR 5003.

L'US 5002 est un limon argileux brun, assez compact, avec des cailloux des céramiques quelques rares charbons (Ill.46). Cette couche est composée d'une terre assez fine et hétérogène. L'US 5002 possède une vingtaine de centimètres d'épaisseur, elle repose contre le MR 5003 et sur l'US 5004.

L'US 5004 est un amas de roche (la plus grosse mesure 55 cm de long, 35 cm de large, et 30 cm de hauteur) comblé par un limon très argileux, brun clair assez homogène et assez compact avec de rares céramiques, quelques charbons et un peu de faune. Cette unité stratigraphique, épaisse d'environ une quarantaine de centimètres, repose en partie sur l'US 5007 et l'US 5005.

L'US 5007 est une argile sableuse, brun clair, très indurée, hétérogène avec beaucoup de cailloux et quelques ardoises de petites tailles. Cette unité stratigraphique recouvre partiellement l'US 5005 et vient se plaquer contre le MR 5003, elle possède une épaisseur de 6 cm environ.

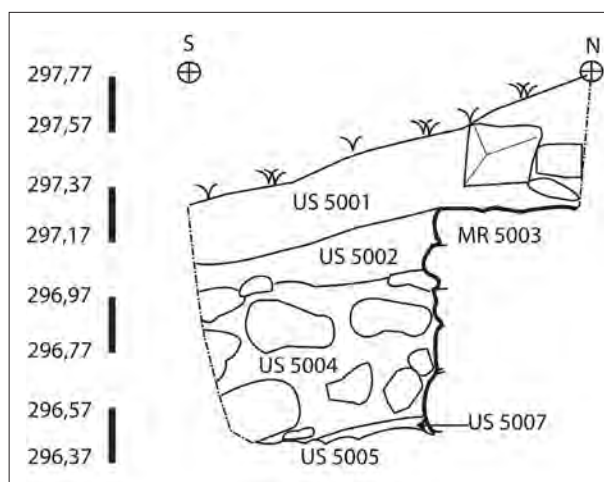
L'US 5005 est un amas de roche soit non comblé soit comblé par une argile marron assez fine, homogène, compact avec de rares charbons (Ill.44), elle repose sur l'US 5008.

L'US 5008 correspond au substrat rocheux qui est un schiste compact, homogène de couleur orangée.

Concernant les vestiges bâtis, le MR 5003 est un mur observé que très partiellement. Il est conservé sur 90 cm de hauteur, observé incomplètement sur



III. 42 : Vue du sondage 5 en cours de fouille depuis le sud-ouest.



III. 43 : Coupe sud/nord du sondage 5.

63 cm de largeur pour 78 cm de longueur. Cette USC est lié au mortier grisâtre/jaunâtre assez sableux, avec des cailloutis et des petits galets. Ce mortier reste assez compact. Le MR 5003 est chaîné à MR 5006 (Ill.45).



III. 44 : Vue de l'US 5005, 5008 et du MR5003 depuis l'ouest.

Le MR 5006 correspond à la muraille est du château, il se présente comme un mur assez abimé constitué de blocs roches et moellons liés par un mortier blanc gris assez peu résistant. MR 5006 possède une épaisseur de 1,14 m, une hauteur complètement irrégulière d'environ 2 m pour une longueur d'environ 18 m.

Interprétation

L'érosion de la zone en relation étroite avec la trouée a effectivement permis d'atteindre les niveaux les plus anciens en rapport avec l'enceinte ici appelée MR 5006. Il est néanmoins regrettable que seuls les niveaux les plus anciens présents sur cette zone aient été conservés, et non une séquence stratigraphique complète qui nous aurait permis de proposer un phasage complet du site. Toutefois ce sondage a apporté plusieurs informations.

En premier lieu la découverte d'un mur de refend (MR 5004) chaîné à la muraille (MR 5004) et plus ou moins perpendiculaire à ce dernier, induit nécessairement des divisions de l'espace dans cette zone avec la possibilité pour qu'au nord, cet espace soit relativement préservé. L'US 5002 semble être le reliquat d'un des premiers niveaux d'occupation. Le matériel provenant de cette couche, notamment avec la présence de panses à vernis vert (Ill.46) renvoie probablement à un niveau attribuable entre le XIII^e et XIV^e siècle. Les niveaux inférieurs à cette US sont liés à

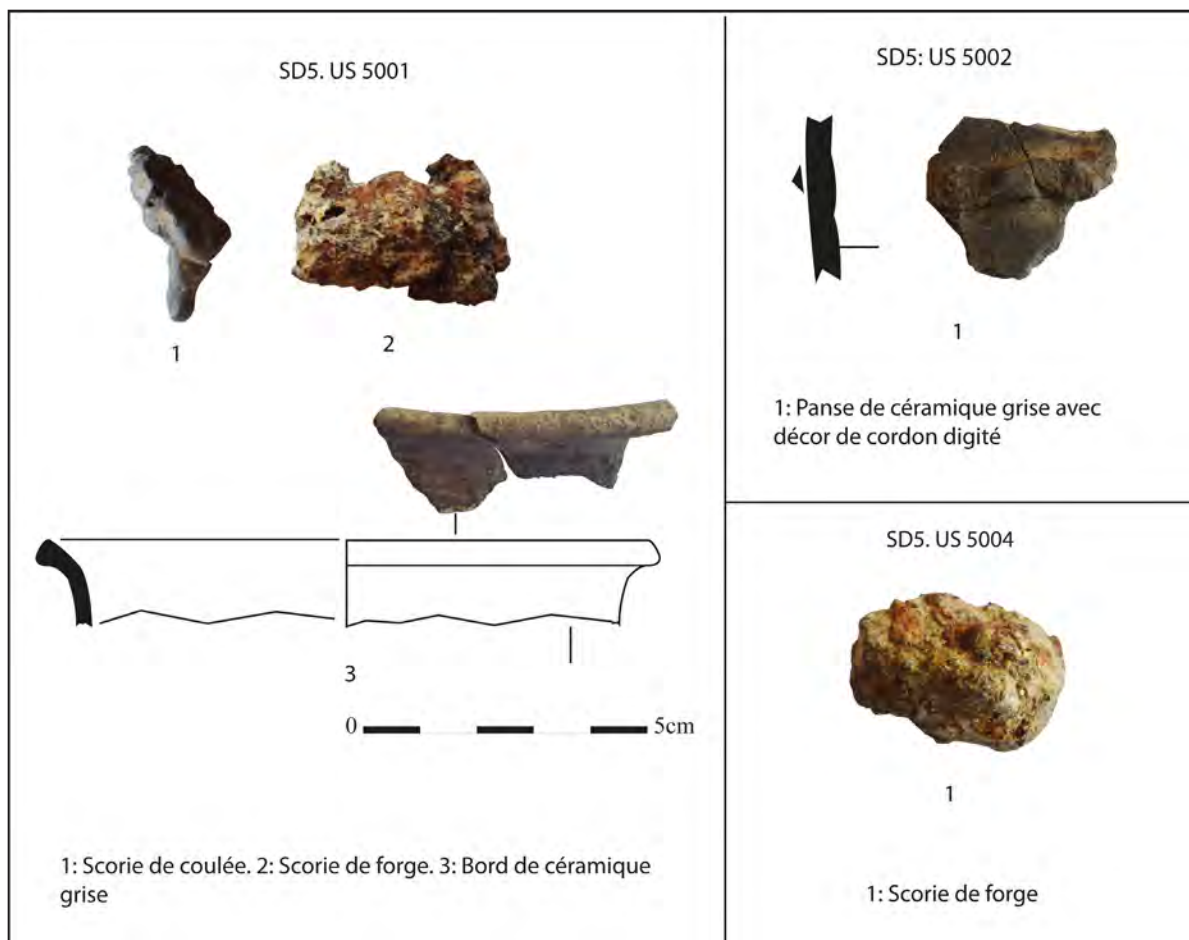
la mise en place des murs et de l'espace de l'enceinte intérieur. En effet l'US 5005 qui repose sur le substrat, repose aussi sous le mur (MR 5003), la disposition des blocs qui la composent



III. 45 : Vue cavalière de MR 5003 à gauche et MR 5006 à droite.

fait clairement penser à un sol préparatoire. L'US 5004 situé entre le sol préparatoire (5005) et le niveau d'occupation (5002) peut être interpréter comme un comblement de nivellement. Le peu de matériel archéologique extrait ne permet pas de

proposer une chronologie pour ces couches, tout juste, en raison du matériel des US supérieures, nous pouvons supposer que nous sommes dans un contexte un peu antérieur au XIIIe/XIVe siècle.



III. 46 : Matériel du sondage 5.

2.6 Le sondage 6

Le sondage 6 devait être implanté sur le sentier actuel qui monte du village vers le château. La raison de ce sondage tenait surtout du fait qu'en cet endroit, le passage des ouvriers avec leur équipement risquait de perturber irrémédiablement

de possibles niveaux archéologique. Toutefois étant donné que le cheminement des ouvriers ne s'est pas fait par cette zone, nous n'avons donc pas jugé opportun d'opérer une ouverture dans le sol.

2. ÉTUDE DU BÂTI

Le château de Reynès n'ayant pas été dégagé dans son ensemble nous n'avons actuellement qu'une vision fragmentaire de ce qu'il fut réellement. Les vestiges encore visible présentent un état de délabrement assez conséquent, et il semble bien que la majeure partie du bâti est encore enfoui (Ill.47). Cependant lors de la campagne de sondages quelques observations ont quand même été réalisées.

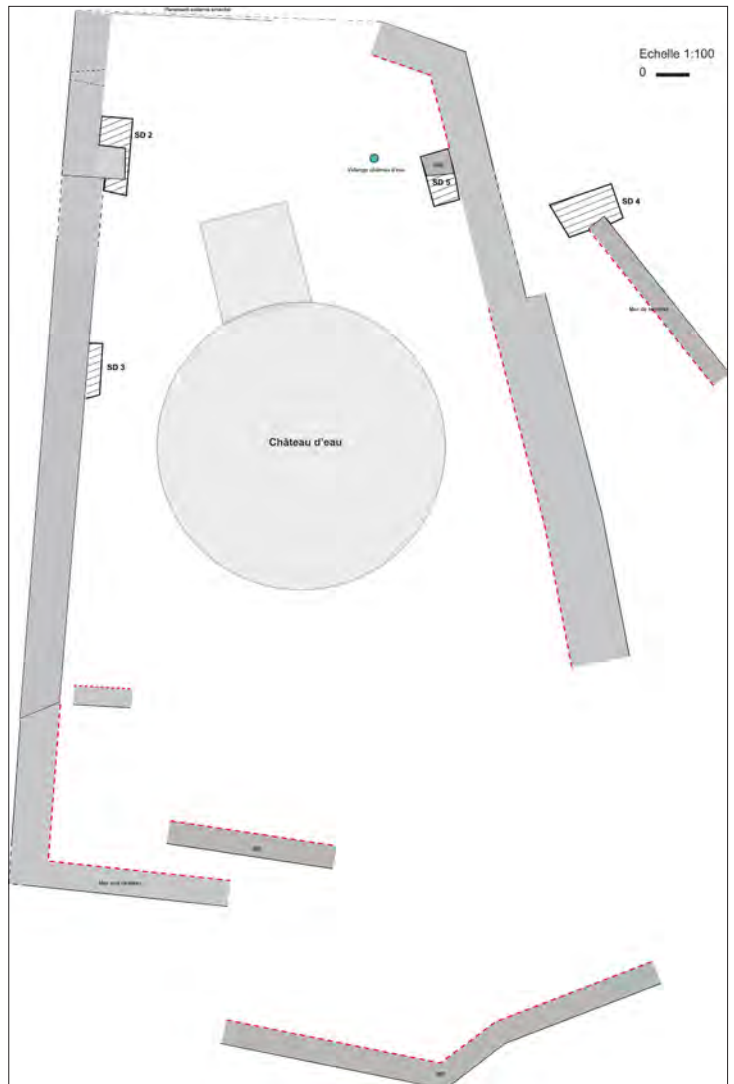
Les murs sud (Ill.48)

Le sud de l'édifice plonge en direction d'une falaise abrupte où se développe en contrebas le village actuel, emplacement probable de l'ancien village. A cet endroit la muraille ouest (point 1 sur Ill.48) termine de se développer sur la roche. L'angle qu'elle forme pour continuer vers l'est est inexistant, seules restent les traces de son empreinte dans la roche. On retrouve néanmoins se mur sur environ 5 m sur un axe ouest-est avant qu'il ne disparaisse sous le recouvrement sédimentaire et de litière de la pente. Son élévation dans cette zone est peu conséquente (environ une cinquantaine de centimètres) et nous n'avons aucune indication concernant son épaisseur.

Légèrement en contrebas (point 2 sur Ill.48) se développe sur environ 11 m, un autre mur qui possède en son milieu deux angles et deux changements d'orientation. Tout d'abord selon un axe S/O-N/E sur environ deux mètres puis sur un axe S, S/O- N, N/E sur environ 4 mètres. Ce mur épouse parfaitement la topographie de la colline et permet une avancée en surplomb du village. Dans sa partie la plus haute il possède une élévation d'environ 1,10 m.

Au-dessus (point 3 sur Ill.48) on retrouve un mur parallèle à la muraille est/ouest à environ 1m plus au nord. Il se développe sur environ 4 m et possède une hauteur d'une quarantaine de centimètres son épaisseur est inconnue. On ne voit pas trop quel pouvait être la fonction de cet ouvrage, surtout en raison de sa proximité immédiate avec le reste de la muraille.

Enfin un autre mur est apparu lors du nettoyage du mur ouest (point 4 sur Ill.48). Parallèle à cette dernière il n'a pu être observé que très partiellement sur environ 2 m, et sur une vingtaine



III 47 : Plan général du château.



III. 48 : Vue des différents murs se développant du côté sud.

de centimètres de hauteur toutefois il est possible qu'il s'agit d'un mur de refend indiquant la présence d'un bâtiment.



III. 49 : Vue de la trouée depuis l'est.

Les murs est

Dans la pente se trouve un mur hors enceinte long de 5,5 m (Ill.47) qui a reçu dans son extrémité nord le sondage n°4. En état de la documentation cette construction reste difficile d'interprétation.

La muraille dans la partie est visible sur environ 16 mètres elle possède une épaisseur d'environ 1,14 m pour une hauteur conservée dans sa partie maximale de deux mètres. Une trouée assez importante est visible à l'endroit où a été ouvert le sondage n°5 (Ill. 49). Nous avons pensé dans un premier temps qu'elle trouvait son explication en raison de la vidange du château d'eau. Vidange qui provoque à cet endroit le déversement de plusieurs mètres cube d'eau (Ill.50).

Toutefois, même si cet écoulement annuel n'améliore pas la situation, ce n'est pas la seule raison du mauvais état de la muraille. En effet d'autres éléments nous font penser que dès l'origine se mur a posé problème aux constructeurs. Tout d'abord c'est dans cette muraille qu'a été constatée la plus grande présence de roche exogène au site (voir étude géologique), il est tentant d'interpréter cela comme une volonté d'utiliser des matériaux considérés comme plus durs.

De plus un second parement a été ajouté au parement externe déjà présent. Ce parement épaissit la muraille d'environ 20 cm et lui donne, tel un contrefort, une inclinaison dans le sens de la pente d'une dizaine de degrés.

Tous ces indices nous font soupçonner que la base schisteuse où est implantée la masse la plus importante du mur n'est pas stable, et que les constructeurs et leurs successeurs n'ont eu de cesse d'essayer de la renforcer. L'observation



III. 50 : Vue de l'écoulement de la vidange sur la muraille est.

dans le sondage 5 d'un mur de refend (MR 5003) nous indique aussi la présence d'un bâtiment qui se situe certainement dans l'angle nord-est du château.

Les murs nord

Au nord l'enceinte domine une falaise assez abrupte (Ill.51). A cet endroit elle a été bouleversée par plusieurs aménagements consécutifs à la mise en place du château d'eau. Une tranchée de conduite a été creusée pour implanter dessus un escalier. Plusieurs maçonneries et murs en pierre sèche récentes viennent perturber un peu plus la compréhension de cet espace déjà fortement dégradé.

En effet sur une large part de la muraille (environ 7 m) le parement externe a été arraché nous n'avons donc aucun moyen sans fouille, de pouvoir nous faire une idée précise de ce qu'il était (Ill.52).

Derrière le parement, le haut de la falaise forme un palier, qui a subi des aménagements. L'endroit semble avoir été taillé dans la roche et une terrasse maçonnée a été ainsi créée, nous n'avons pu hélas effectuer des relevés dans cette zone en raison des risques encourus à si aventurer.



III. 51 : Vue depuis le nord-ouest du château.



III. 52 : Vue depuis le nord du parement arraché de la muraille.

Les murs ouest

Les murs ouest sont les murs les mieux conservés du site. Le premier mur (MR 2004) est long d'environ 5 m pour une hauteur de 4,30 m. Le sondage n°2 a démontré qu'il devait être à l'origine un bâtiment à part, antérieur à la muraille, il possède une meurtrière assez bien conservée, haute de 74 cm (III. 53) Cette dernière semble avoir subi une modification au cours du temps, puisqu'elle se trouve légèrement obstruée par un moellon placé en son milieu, signe probable d'une évolution de son usage à travers le temps.

Le mur MR 3001 a été bâti contre MR 2004. Ce mur possède une longueur de 18,70 m pour une hauteur de 4,30 m et une épaisseur de 1,12 m (III.54) il est percé en trois endroits différents par des barbicanes. Malgré la présence de souches (aujourd'hui arrachées) ces deux pans de murs sont assez bien préservés. Ils ont été bâtis avec la roche locale et ne semblent pas, à l'inverse de la muraille est, être posés sur une zone instable géologiquement.



III. 53 : Vue depuis l'ouest de la meurtrière.



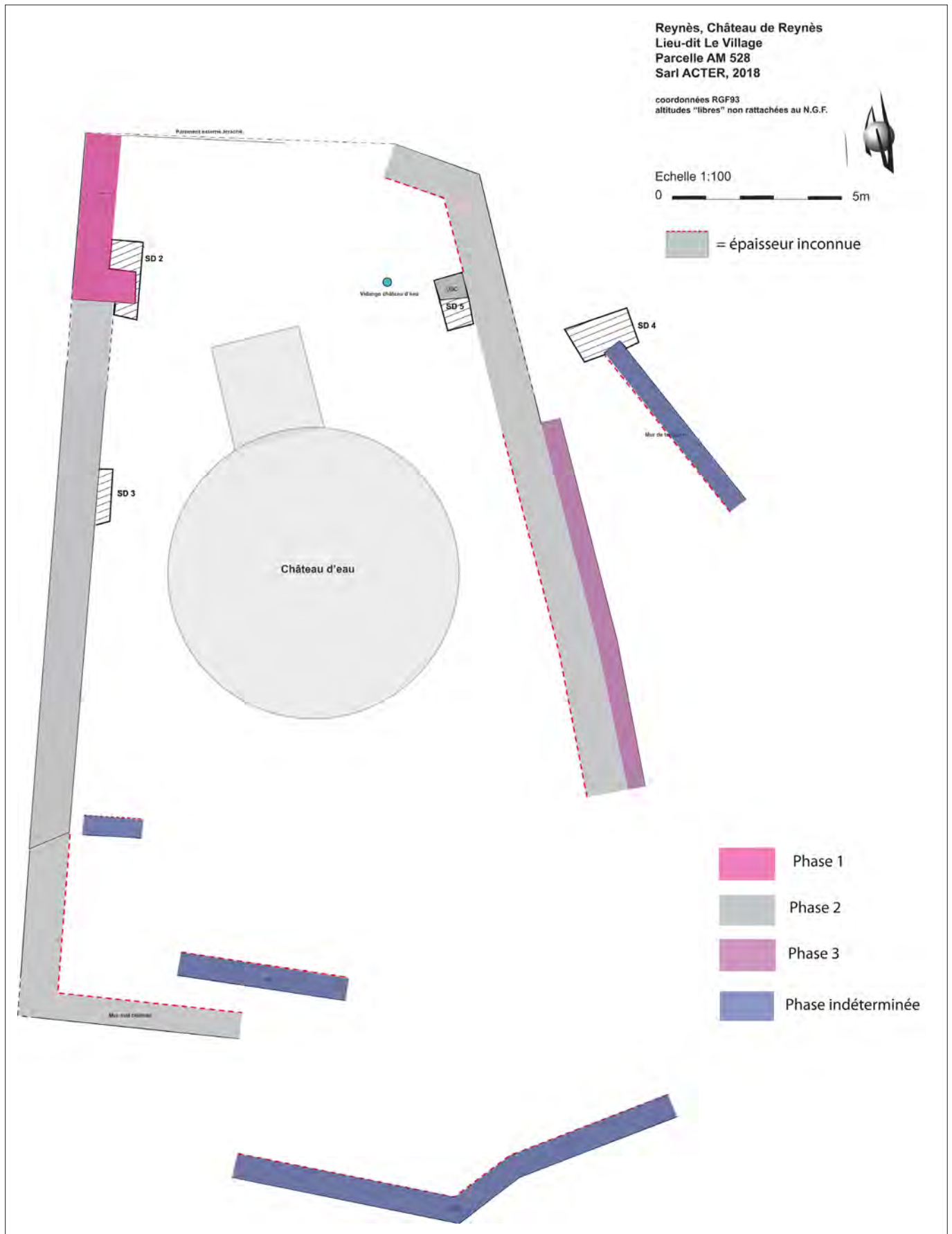
III. 54 : Vue depuis le nord-ouest de MR 2004 au premier plan et MR 3001.

Conclusion

Sans une fouille complète de l'édifice il semble délicat d'interpréter plus en avant le reste des vestiges bâtis. Toutefois pouvons-nous au moins proposer trois phases successives.

La première phase (III.55 : phase 1) représente les restes bâtis les plus anciens qui se situent au nord-ouest du château. Contre a été construite

l'enceinte (MR 3001) qui logiquement (même si nous n'avons pas trouvé les connexions) est la même construction que la muraille est. Cet ensemble représente la phase 2 (III.55 : phase 2). Enfin en phase 3 la muraille est a subi un renforcement, très certainement en raison d'une instabilité du terrain (III.8 phase 3). Le reste des éléments bâtis sans l'apport d'une étude plus poussée ne peuvent pas être rattaché à aucun schéma.



III. 55: Plan des différentes phases du château.

3. ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

3.1 Recensement des toponymes liés au château

Par Montserrat ECUADERO-CAILÀ⁸

EL VEÏNAT DEL CASTELL

Toponymie

Anthroponymie (“propriétaires” des mas ou maisons autour du château)

			1430	Mansi de la Montanyola domynacionis castry de Reynerys
1407	Joan Coll Pere Gras Arnau Mateu		1494	termyny castry de Raynerys
1496	Pere Vilaseca		1605	Capella St Vicentÿ termini de Reinerys
1516	Gabriel Vilaseca		1637	Un tros de terra regatiu que tinch al castell de Reyners
1572	Antoni Vilaseca		1656	<i>Mas d'en Coll, or. camí al castell, mer. camí a la capella</i> Coma d'Aigües Caldes Còrrec de Sant Vicenç Hort del Castell Bosc del Castell, <i>sept. Camí de la Muntanyola</i> Oliveda d'en Coll
Hipòlita Vilaseca--Antoni Alday				Les Arbellines Sagrera Via publica del Collell El portal vell Els Calmells <i>Mas d'en Mateu, casal derruit, or. capella de Sant Vicenç, mer. camí al Castell, occ. el Castell</i> <i>Camí del Collet</i> <i>Camí que va de la capella de Sant Vicenç a la Font</i> <i>El rocater del Castell</i> <i>Camp de la Serra</i>
1643	Antoni Alday		1700	Casa de Pere Alcufa dit Peiriguella, or. Terres del senyor de dit Castell <i>po. muralles de dit Castell</i> <i>la ribera de Llabur</i>
1656	Joan Antoni Alday (autres) Vicenç Alday i Antoni Alday			
1700	Maria Alday veuve d'Antoni Alday (autres) Pere Alcufa ats Peiriguella, Pere Vilaseca ats Julià			
1772	Joan Antoni Alday (autres) Pere Alcufa, Joan Vilaseca dit Julià, Vicenç Alday, Pere Arnaudès			
1823	Alday, de Ceret (maison et terres achetées postérieurement par Pierre Borrat de Montalbà			

8 BIBLIOGRAPHIE :

CAILÀ GUITART, Montserrat et ESCUDERO, Jean-Paul «Història dels noms de Reiners. Les arrels d'un poble del Vallespir» Barcelona, IEC 2005

CATAFAU, Aymat «Les celleres et la naissance du village en Roussillon». Presses Universitaires de Perpignan, 1998

Catalunya Romànica, vol XXV. Barcelone, Enciclopèdia Catalana, 1996

HOMS BRUGAROLAS, M Mercè «El sindicat remença de l'any 1148» Ajuntament de Girona, 2004

1772 *Casa d'en Alday, abans d'en Vilaseca, abans el mas Coll i el mas Mateu dins les muralles del Castell*

Camí que va del Castell a la ribera d'Aigües Caldes

Còrrec de la Font de Sant Vicenç o còrrec de Llabó

Camí del Castell a Palaldà

Còrrec de les Arbellines o de Sant Vicenç o de la Font del veïnat de

Sant Vicenç

Camp de l'Oliver, limita amb la casa de n'Arnaudès, amb el mur del Castell, amb la capella, amb el bosc o penya tallada del dit Castell...

"La capbreu de la seigneurie de Reynès en 1407" par Romain Saguer

« *Notatur pro Sancto Vicentio* » ADPO 3E40/847

Guillem Hug de Rocaberti « *et recognosci omnie esixtentia infra terminale dicti castris nostri de Rayneriis* », ADPO 3E40/503

« *Capffoch ipsius borde que sunt casalia dirruta inffra cellariam dicti castris Reyneriis situata* » de Père Eixalà, ADPO 3E40/1171

Les déclarations pour le *capbreu* de 1407 se font à la Cabane de Reynès, sauf celle de l'épouse du batlle Guillem de Castellet qui se fait à Maçanet de Cabrenys ou réside le seigneur.

3.2 Les mentions du château de Reynès dans les archives des Pyrénées-Orientales (XI^e-début du XV^e siècle)

Par Romain SAGUER⁹

Le village de Reynès s'organisait au Moyen Âge en contrebas du piton rocheux (trois cent sept mètres d'altitude) sur lequel est édifié le château.

Cette position est en retrait vis-à-vis des principales voies de communication de la vallée du Tech mais présente plusieurs avantages : il constitue une sorte de vigie au beau milieu de la vallée de la Rivière de Reynès, cours d'eau qui se divise au bas du château, et il reste difficilement accessible et attaquant du fait du piton rocheux abrupt sur lequel il est construit mais qui lui offre en contrepartie un point de vue stratégique sur la vallée du Tech. Le château permettait de contrôler la vallée de Reynès au nord et les territoires montagneux au sud. Il gardait aussi les accès de cette vallée grâce à la faible distance qui le sépare de deux étroits passages qui communiquent à la fois à l'ouest avec Palalda et la vallée du Tech, et à l'est avec la vallée de la rivière de Lloret (appelée rivière de Reynès au Moyen-Âge). En fonction des auteurs, les considérations divergent à propos de ce château situé pour sa partie la plus élevée au-dessus de trois versants escarpés du promontoire rocheux au nord, au sud et à l'est, où la roche semble parfois avoir été taillée artificiellement.

Au contraire l'accès au château est plus aisé à l'ouest où le chemin débouche sur un versant comprenant de nombreuses murettes et un escalier taillé dans la roche qui permet d'accéder

au château proprement dit. Cet escalier parfois assez abrupt passe sous une muraille de dix mètres de long sur trois mètres de hauteur au maximum constituée de pierres calcaires carrées assemblées au mortier et percée en quatre endroits de petites meurtrières. L'assemblage de ces pierres pourrait évoquer une construction du XI^e siècle¹⁰. En aval du château se trouvent plusieurs édifices qui semblent correspondre à une période postérieure au XI^e siècle, particulièrement une grande bâtisse en ruine, de pierre de taille et aux fenêtres rectangulaires, sur le versant sud, que les habitants mentionnent comme étant « Lo castell » mais qui semble n'être qu'un vieux mas en ruine. Ailleurs, on remarque la présence de gros murs qui pouvaient constituer l'enceinte fortifiée entourant la *cellera* castrale¹¹ mentionnée de nombreuses fois dans les documents étudiés, *cellera* parfois même assimilée au « *castrum* »¹². Ce château est mentionné dans les textes en 1267¹³, puis se retrouve en 1307 lors d'une concession de justice du roi de Majorque à Guillem-Galceran, baron de Serralonga¹⁴.

Au sud-ouest du château, en contrebas, se situe le cimetière du village mentionné dans les documents étudiés¹⁵. Il dépendait de l'église Saint-Vincent qui se situe à proximité du château. Cet édifice est mentionné pour la première fois en 1027 lorsque Guillem, comte de Besalú, et son épouse Adelaïde,

9. Source : SAGUER (Romain), La communauté villageoise de Reynès à la fin du Moyen Âge au travers d'un capbreu de 1407. Mémoire de Master II sous la direction Mme Marie-Claude Marandet. Université de Perpignan Via Domitia, octobre 2010.

10. PONSICH (Pierre) -dir.-, *Catalunya Romànica. El Vallespir, El Capcir, El Donasà, La Fenolleda, El Perapertusès*, t.XXV. Barcelona, Enciclopèdia catalana, 1996, p. 177.

11. CATAFAU (Aymat), *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (Xe-XVe siècles)*. Perpignan, Editions Trabucaïre, Presses Universitaires de Perpignan, 1998.

12. Archives départementales des Pyrénées-Orientales (désormais ADPO), 3E40/847, déclaration 13 de Francesc Lombarda, folio 24 verso : « *Item unam domum quam ego et en Meso tenemus [...] in castro seu cellaria de Rayners* ».

13. ADPO, 1 B 79 : Le testament Guillem Hug de Serralonga le 4 des nones d'août 1267 mentionne pour la première fois le château de Reynès, en précisant qu'il était anciennement tenu par Guillem de Reynès : « *castri de Rayneriis quos Guillelmus de Rayneriis accensus tenebat* ».

14. ADPO, 2J1/4. Note de Bernat de Ponç repris par B. Alart, folio 9 recto, « *castro de Rayneriis* », le 18 des calendes d'octobre 1307.

15. ADPO, 3E40/1171, folio 21 recto : « *Item teneo pro dicto domino dicti castri quandam domum sitam in cellaria de Rayneriis, et affrontat cum tenencia den Copa, et cum cimiterio dicti loci, et cum via* ».

font donation à Saint-Génis de Besalú de l'église Saint-Vincent de Reynès¹⁶. Entre 1698 et 1712 fut bâtie la nouvelle église plus au sud-est à proximité du croisement des voies¹⁷, église qui prend aussi le nom de Notre-Dame-des-Neiges. Entre ces deux dates, Saint-Vincent avait perdu son statut d'église et était mentionnée comme chapelle dans nos autres sources médiévales, bien que la distinction ne soit pas toujours bien établie¹⁸...

Les premiers seigneurs de Serralonga dont nous ayons mention sont Raymond Bracads (1088-1118, dates extrêmes d'apparition dans les sources) puis Raymond de Serralonga (1157-1203). Ces personnes sont les deux seuls barons de Serralonga qui ont pour nom Raymond, 19 élément important s'il en est puisqu'il nous permet directement d'évoquer Reynès. En effet à la suite d'une copie d'une charte du second « *Liber Feudorum Maior* » sont mentionnés divers documents non datés dont un particulièrement intéressant : « *Carta in qua Petrus de Reiner recognovit tenere in feudum pro Raimundo de Serralonga castrum de Reiner et quosdam alios honores* »²⁰. Considérant que « *Petrus de Reiner* » et « *Raymundus de Serralonga* » sont vivants lors de la confection de cette charte, et que si ce « *Raymundus de Serralonga* » s'avère être le Ramon de Serralonga (1157-1203) ci-dessus mentionné, voire son prédécesseur Ramon Bracads (1088-1118), la charte citée daterait d'une période comprise environ entre 1088 et 1203. Il s'agit donc tout simplement de la première apparition dans les documents du château de Reynès, ce qui confirme les observations visuelles selon lesquelles la fortification pourrait dater du XI^e siècle ou du XII^e siècle. L'autre information essentielle de cette

charte nous est délivrée par la mention « *Petrus de Reiner* ». L'existence d'une famille seigneuriale à Reynès est ici démontrée, et en outre elle nous est confirmée par d'autres documents : le 4 des ides de mars 1108, Bernard de Besalú confisque différents alleux du monastère Sainte-Marie d'Arles-sur-Tech, et l'on retrouve parmi les témoins un dénommé Pierre Guillem de Reynès²¹. Il pourrait s'agir du même Pierre Guillem cité le 15 des calendes de mars 1114 (le 15 février 1114) lors de l'acte de consécration de l'église Sainte-Marie du Vilar de Reynès²². Lors de cet événement sont cités « *Guillelmus Ugoni et Petro Guillelmi* » puis avec la précision suivante « *Guillelmus et Petrus qui videmur hujus loci esse domini* »²³. On a donc bien là mention de seigneurs du lieu du Vilar qui dépend de Reynès. L'origine de cette famille est inconnue mais la présence de « *Ugo* » dans un des noms cités pourrait laisser entrevoir une filiation avec la famille comtale d'Empuries ou de Serralonga²⁴. La famille de Reynès réapparaît à l'occasion d'une nouvelle consécration de l'église Sainte-Marie du monastère d'Arles en 1157, sous la forme « *Petrus de Reinerio* » à deux reprises dans le document, toujours cité comme témoin en compagnie d'autres seigneurs locaux²⁵. Il apparaît donc que la famille de Reynès appartient à l'aristocratie locale, et un indice sur ses origines profondes nous est donné en 1249 lorsqu'un Guillem de Reynès qualifié de « *miles* », guerrier ou homme d'armes, est témoin dans une vente en franc alleu par Bernard Hug de Serralonga de trois métairies dans le territoire des « *Ilorts* » à l'abbaye Sainte-Marie d'Arles²⁶. Enfin en 1260, un document mentionne « *domina Guillelma de Rainerio condam* », un autre précise qu'elle est

16. MARCA (Philippe de), *Marca Hispanica...* op. cit. La charte CC mentionne « Et in valle Asperi quae dicunt in locum Reinensis sic donamus sicut suprascriptum est. Et ipsa ecclesia quam dicunt Sancti Vincentii cum suos alodes vel alia omniaque ad ipsam ecclesiam pertinent ».

17. ADPO, 53J413, inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France pour la commune de Reynès, effectué par Benjamin Marty, établi d'après la revue Histoire et Littérature de 1921, p. 187.

18. ADPO, 3E40/983, folio 169 recto : Le testament daté du 3 avril 1408 de ScIarmunda épouse de Bartolomeu Sitger « senioris » de la Rivière de Reynès, « termini et dicionis castru de Rayneriis, parrochie Sancti Petri de Cereto » mentionne douze deniers comme legs pieux à « ecclesie sive capelle sancti Vincentii castru de Rayneriis ».

19. Il existe cependant un autre Raymond de Serralonga, fils cadet de Bernard Hug de Serralonga et petit-fils du Raymond de Serralonga ci-dessus mentionné, mais qui n'exerça jamais la fonction de ses ancêtres, celle-ci revenant à son frère aîné Guillem Hug de Serralonga.

20. MIQUEL ROSELL (F.), *Liber Feudorum Maior*. Barcelona, Consejo Superior de investigaciones científicas, 1945.

21. ADPO, 139J18 et 12J4, Petit cartulaire de l'abbaye d'Arles, folio 4 : « *In presencia domini Bernardi Bisullinensis comitis, atque Guillelmi Udalgarri vicecomitis et uxoris eius Stephanie vicecomitisse, et Guillelmi Gauffredo de Cericeto, et Petri Guillelmi de Reiner, et Bernardi Raymundi de Curtsavi [...]* ».

22. MONSALVATJE Y FOSSAS (Francisco), *El obispado de Elna*, op. cit.

23. ORDEIG I MATA (Ramon), *Les dotalies de les eglesies de Catalunya...* op. cit. p. 60-61.

24. PONSICH (Pierre) -dir.-, *Catalunya Romànica. El Vallespir...* op. cit. p. 54.

25. ORDEIG I MATA (Ramon), *Les dotalies de les eglesies de Catalunya...* op. cit. p. 176 «*Petro de Reinerio*».

26. ADPO, 139 J 19, Cartulaire ou livre des privilèges de l'abbaye d'Arles par François de Fossa, charte n° 50, folio 146. Ce Guillem de Reynès apparaît aussi en 1221 (ADPO, 2J1/30, folio 234, copie du Cartulaire du Temple folio 232).

l'épouse d'un Guillem de Reynès, possiblement le même qu'en 1249²⁷. Les seigneurs de Reynès seraient donc apparus entre le XIe et le début du XIIe siècle : en effet c'est dès le Xe siècle que les puissants suzerains constituent autour d'eux un cercle de fidèles guerriers, les « *milites* », qui vont ancrer leur pouvoir local dans les « *castra* », simples mottes castrales ou fortifications qui ne sont plus désormais uniquement de l'apanage des comtes ou vicomtes²⁸. Un hommage est alors rendu au seigneur par le vassal qui occupe le bastion et exerce les droits seigneuriaux sur le terme du château²⁹. Il devait en être de même à Reynès selon nous : la famille seigneuriale locale s'affirme vers le XIe siècle, procède à l'érection du château sur le piton rocheux de la vallée puis rend hommage aux Serralonga, famille plus prestigieuse et plus puissante de laquelle elle tient le château de Reynès en fief. Il nous est possible d'avancer cette dernière affirmation grâce à une charte selon laquelle Pierre de Reynès tient le château de Reynès et ses « honneurs » pour Raymond de Serralonga³⁰, ainsi que par les informations contenues dans le testament de Guillem Hug de Serralonga le 4 des nones d'août 1267. Devant l'approche d'un départ pour la huitième et ultime croisade vers la Terre Sainte, le seigneur de Serralonga fait testament afin de préparer sa succession. Il y fait aussi de nombreux dons et promet de restituer aux églises et monastères voisins les prélèvements illicites effectués. Ces sommes doivent être prises sur divers revenus dont ceux du château de Reynès, château qui

était anciennement tenu par « *Guillelmus de Rayneriis* »³¹. Ainsi Reynès était-il donc tenu en fief pour le seigneur de Serralonga par une famille aristocratique locale dont le dernier membre, Guillem de Reynès, disparaît avant la rédaction du testament en août 1267. Sans que l'on puisse dire si les barons de Serralonga disposent déjà de la seigneurie de Reynès à cette date, le 3 des calendes de septembre 1261 Guillem Hug de Serralonga affranchit de toutes servitudes seigneuriales un de ses tenanciers « homme propre et solide », Berenguer Galangau de Buçac³². Ainsi la seigneurie de Reynès apparaît vers le XIe siècle, période de la mutation féodale, et appartient à une famille locale qui siège en son château. Ce fief noble est tenu pour les seigneurs de Serralonga, vassaux des seigneurs de Castelnou, eux-mêmes vassaux des comtes de Barcelone-Rois d'Aragon, ces derniers étant devenus comtes de Besalú en 1111.

La seigneurie de Reynès échoit donc lors de la disparition de la famille seigneuriale de Reynès³³ aux Serralonga dans cette deuxième partie du XIIIe siècle qui voit le souverain Jacques Ie le Conquérant, roi d'Aragon-comte de Barcelone et seigneur de Montpellier, s'emparer de Majorque, Ibiza et Valence. Dans son testament en 1267, Guillem Hug de Serralonga lègue à son épouse Gualda la dot et l'augment, puis établit une véritable « retraite de la veuve »³⁴ constituée de la concession viagère du château de Reynès et de ses dépendances³⁵. Cette précaution testamentaire est mise en pratique par la suite puisque Guillem

27. ADPO, 2J1/31, folio 389, copie du folio 147 recto du Cartulaire du Temple, treize des calendes de l'an 1260 ; folio 387, copie du folio 155 verso du Cartulaire du Temple, le trois des ides de mai 1260 : « *domina Guillelma uxore condam Guillelmi de Rayneriis* ».

28. La thèse de Pierre Bonnassie décrit l'évolution et l'affirmation de la Catalogne du Xe au XIIe siècle, notamment les soubresauts subis pendant la période féodale. BONNASSIE (Pierre), *La Catalogne au tournant de l'An Mil : croissance et mutation d'une société*. Paris, Albin Michel, 1990.

29. CATAFAU (Aymat), « *Le vocabulaire du territoire dans les comtés catalans... op. cit.*

30. MIQUEL ROSELL (F.), *Liber Feudorum Maior... op. cit.* « *Carta in qua Petrus de Reiner recognovit tenere in feudum pro Raimundo de Serralonga castrum de Reiner et quosdam alios honores* ».

31. ADPO, 1 B 79 : « *Et volo et mando quod predicti manumissores mei teneant et possideant tantum ac tam diu omnes redditus et proventus tociens vallis de Mondoin, et omnes redditus et proventus castrum de Rayneriis quos Guillelmus de Rayneriis actenus tenebat et possidebat, et decimam meam de Paludano [...]* ».

32. ALART (Bernard), *Notices historiques sur les communes du Roussillon ... op. cit.*

33. Dans le cloître d'Elne est visible une épitaphe de Noël de Rayner, chanoine d'Elne, décédé en 1303. Dans CAZES (Abbé Albert), *Armorial Roussillonnais*. Prades, revue Conflent, 1983 ; l'abbé Albert Cazes rapproche ce clerc à la famille seigneuriale de Reynès : sur les six écussons de l'épitaphe ainsi qu'un sceau sur un document acté en 1300 apparaissent des armes parlantes symbolisant une fleur de lys qui se rapporterait à la royauté évoquée dans le mot Reiners. Ceci est à prendre avec d'innombrables précautions selon nous, d'autant plus que jamais les comtés catalans n'ont eu de roi à leur tête, et quand bien même il s'agirait des Rois d'Aragon leur emblème n'est pas la fleur de lys.

34. LORCIN (Marie-Thérèse), « *D'abord il dit et ordonna...* » : *testaments et société en Lyonnais et Forez à la fin du Moyen âge*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2007.

35. ADPO, 1 B 79, Testament de Guillem Hug de Serralonga : « *Item recognosco et confiteor atque laudo et concedo domine Gualde uxori mee dotem suam et spontalicium sicut in ca[r]tas nuptialibus inter me et ipsarum plenarius continetur, et dimitto sibi pro melioramento molendina de Paludano, et castrum de Raynerio cum pertinenciis suis in omni vita sui quamdiu stererit sine viro. Salvo quod predicti manumissores mei recipiant omnes redditus predicti castrum et dictorum molendinum quod usque omnia debita et legata nostra et iniurie mee fuerint restitute.* »

Hug de Serralonga meurt en croisade en 1270³⁶. Le château de Reynès et sa seigneurie sont alors confiés à Dame Gualda jusqu'à une date inconnue, certainement entre 1278 et 1285. En effet en octobre 1278 le batlle (bayle) de Reynès, Pere Franch donne, au nom de Gualda, mille deux cent cinquante sous au trésorier du roi de Majorque Jacques Ie, roi depuis 1276 de Majorque, Ibiza et des possessions nord catalanes augmentées de la seigneurie de Montpellier, tandis que son frère aîné Pierre III a obtenu de son père l'Aragon, Valence et les comtés sud-catalans. Ceci prouve que Dame Gualda possède encore la seigneurie de Reynès à cette date. Cependant, il semble que l'administration des biens de ce territoire s'est faite communément avec les autres possessions de la famille Serralonga : Guillem Hug de Serralonga institue dans son testament en 1267 son fils aîné Bernard Hug de Serralonga comme héritier universel de ses possessions et droits. Or, celui-ci étant mineur, les biens des Serralonga sont administrés par sa mère Dame Gualda ainsi que par son oncle Arnald de Serralonga, archidiacre du Conflent³⁷. Dans ce sens, en février 1278, un arbitrage est rendu par la royauté majorquine entre le seigneur Guillem II de Castelnou et Bernard Hug de Serralonga, désormais libéré de sa tutelle, à propos des nombreuses fortifications, barbicanes, meurtrières et autres fossés construits par Arnald de Serralonga dans les possessions de son neveu. On y apprend que les ajouts apportés aux fortifications érigées au lieu-dit Saint-Paul de Reynès doivent être supprimés³⁸. Étant donné que le lieu mentionné se situe sur le territoire castral de Reynès, il en résulte que cette possession a été administrée de pair avec les autres possessions

des Serralonga même si elle appartenait à la mère et non au fils des barons de Serralonga. La mainmise de Dame Gualda sur la seigneurie de Reynès est en somme effective en 1278, et si cette dernière n'est pas décédée avant, il semblerait que la situation soit restée identique jusqu'en 1285. Cette année est importante puisque elle correspond à l'entrée en guerre des royaumes d'Aragon et Majorque : en 1285 Jacques Ie de Majorque refuse de rendre hommage à Pierre III d'Aragon. Jacques profite des difficultés siciliennes de son frère Pierre (qui lui ont valu une excommunication et la proclamation de la croisade contre l'Aragon) afin de s'allier au roi de France Philippe III le Hardi, mais cette alliance va tourner au désastre. Jacques Ie de Majorque doit en fin de compte prêter serment à son frère pour conserver ses possessions. Néanmoins le roi malmené, en seigneur féodal, garde la possibilité de sanctionner ses vassaux infidèles qui ont pris le parti de Pierre, et en premier lieu les seigneurs de Castelnou et de Serralonga. La seigneurie de Reynès subit donc la confiscation comme toutes les possessions des Serralonga et passe aux mains de Jacques de Majorque comme le prouve la reconnaissance faite par Blanche de la Clusa au dit souverain pour le château de la Clusa et diverses possessions en Vallespir, dont certaines à Reynès³⁹. Cette situation perdure jusqu'en 1298 lorsqu'intervient la paix entre les frères, paix stipulant que tous les partisans nord-catalans de Pierre III pendant la guerre peuvent retrouver la possession de leurs biens⁴⁰. La famille Serralonga reprend Reynès en 1298 par l'intermédiaire de Guillem Galceran, fils héritier de Bernard Hug de Serralonga décédé probablement avant 1293⁴¹. On peut donc dire

36. ALART (Bernard), *Notices historiques sur les communes du Roussillon ...* op. cit. Le testament fut délivré par le notaire le 14 des calendes d'août 1270, probablement quand arriva la nouvelle du décès à Serralonga. Le reste de ses possessions fut confié au seigneur suzerain Jauzbert de Castelnou, le 7 des calendes d'août 1267 (ADPO, 1 B 79).

37. ADPO, 1 B 79, Testament de Guillem Hug de Serralonga. « *Omnia vero alia bona mea versus et honoris mobilia et immobilia quocumque sint et ubicumque dimitto Bernardo Hugoni filio meo et ipsi michi instituo heredem universalem in omnibus bonis meis [...]* ».

38. ADPO, 1 B 79, sentence citée en 1303 par les seigneurs Jauzbert de Castelnou et Guillem Galceran de Serralonga afin de faire accomplir les décisions dictées par la sentence mais non exécutées par les pères respectifs des protagonistes car étant décédés : « *Item volumus nos tam dictus Guillelmus vicecomes quod ego dictus Bernardus Hugonis quod locus de Palaciolo et de Sancto Paulo reducantur ad stadum de quo dominis rex pronunciauit fuit eius pronunciacionem videlicat quod si nos dictus Guillelmus vicecomes Castrinovi decreverimus nos in predictis locis de aliqua donacione contra statum in quo erant dicta loca tempore quo transferavit Guillelmus Hugonis condam ultra marem reduciantur dicta loca ad illum statum [...]* ». Il semble cependant que toutes les nouvelles fortifications apparues ne sont pas détruites, puisque le 6 des nones de mai 1284 Jauzbert de Castelnou doit prêter foi et hommage à Jacques Ie de Majorque pour toutes les « *forcias novas constructas et construendas in Valle Vallispirii* », serment qui est renouvelé pour Sanche de Majorque, successeur de Jacques, le 3 des nones d'août 1311 (ADPO, 1 B 16. *Liber feudorum C*).

39. ADPO, 1 B 16. *Liber feudorum C* : « *Noverint universi quod ego Petrus Adalberti tutor Blanche pupille filie quondam et heredis ad incestato Poncii de Clusa domini castri de Clusa confiteor et recognoscho nomine tutoris dicte Blanche vobis Illustrissimi domino Jacobo Dei gratia regi Majorichensis comiti Rossilionis et Ceritani et domino Montpilieri quod dicta Blancha tenet et tenere debet pro vobis in feudum castrum de Clusa cum terminis et pertinenciis suis prout ipsum castrum cum suis terminis e pertinenciis dictus Poncius et predecessores sui in dicto castro olim conuerunt et tenere consuevint pro Bernardo Hugone de Serralonga sive de Cabrencio quondam et predecessores suis in cuis Bernardi Hugonis locum vos successistis jure consistacionis propter predictionem, et dicto Bernardo Hugone contra vos perpetrata [...]* ».

40. ALART (Bernard), *Notices historiques sur les communes du Roussillon ...* op. cit.

41. GAZANYOLA (Jean de), *Histoire du Roussillon*. Perpignan, 1857. p. 180

qu'entre 1285 et 1298, le seigneur de Reynès n'est autre que le roi de Majorque, avant que les Serralonga ne retrouvent leurs droits.

Guillem Galceran de Serralonga est mentionné à plusieurs reprises dans les sources documentaires en tant seigneur de Reynès. Le jour des calendes de décembre 1303, celui-ci s'accorde avec Jauzbert de Castelnou quant à la mise en application de la sentence royale datée du 17 des calendes de mars 1278 à propos des nouvelles fortifications apportées par les Serralonga sans consentement de leur suzerain, aménagements notamment au lieu de Saint-Paul de Reynès⁴². Plus explicite encore, Guillem Galceran de Serralonga prête foi et hommage par la bouche et les mains à Jacques Ie de Majorque le jour des ides de septembre 1307 pour le château de Reynès⁴³. Enfin le 18 des calendes d'octobre 1307, Guillem Galceran se voit confirmer en fief par Jacques de Majorque les basses justices de différents lieux dont Reynès, la royauté se réservant la haute justice et les appels après jugements⁴⁴. Guillem Galceran de Serralonga décède en 1312 sans descendance connue à ce jour, sa sœur Beatrix de Serralonga lui succède⁴⁵. Reynès devient possession dès cette date de la famille Rocaberti, car Beatrix est mariée à Dalmau VII, vicomte de Rocaberti et d'Urgell. Ainsi donc à partir d'une date comprise entre 1261 et 1312, la seigneurie de Reynès qui appartient à la famille

des barons de Serralonga passe entre les mains des Rocaberti, ces deux branches de la noblesse catalane constituant les branches maternelle et paternelle du seigneur de notre *capbreu*.

La famille vicomtale de Rocaberti, dont les origines se mêlent aux premiers comtes d'Empúries, est un lignage puissant de ce XIVE siècle, étant reconnus comme vicomtes de Peralada, seigneurs de la Jonquera (où se situe la forteresse familiale), Sant Llorenç de la Muga, Cantalops, Maureillas ⁴⁶...Le mariage avec Beatrix permet aux Rocaberti d'acquérir sans efforts les biens des Serralonga, Reynès compris. Pourtant et jusqu'à sa mort, même si l'administration est peut-être commune avec les biens des Rocaberti, c'est bien Beatrix de Serralonga qui conserve les titres de ses ancêtres comme le prouve sa titulature dans les textes : le 14 des calendes de mars 1312, Beatrix, « vicomtesse de Rocaberti, fille et héritière universelle du noble Bernard Hug de Serralonga décédé » prête foi et hommage à Sanche de Majorque dans le château de Perpignan pour le château de Reynès⁴⁷ puis reçoit en fief la basse justice du même lieu⁴⁸. Le dernier acte connu de son existence est une procuration donnée le 18 des calendes de mai 1337 à Bernat Fabre de Montalba pour reconnaître en son nom le fief de Reynès au roi de Majorque⁴⁹. Cet acte est reçu à Maçanet de Cabrenç dont le terme

42. ADPO, 1 B 79, sentence citée en 1303 par les seigneurs Jauzbert de Castelnou et Guillem Galceran de Serralonga afin de faire accomplir les décisions dictées par la sentence mais non exécutées par les pères respectifs des protagonistes car étant décédés : « Item volumus nos tam dictus Guillelmus vicecomes quod ego dictus Bernardus Hugonis quod locus de Palaciolo et de Sancto Paulo reducuntur ad stadum de quo dominus rex pronunciauit fuit eius pronunciaionem videlicet quod si nos dictus Guillelmus vicecomes Castrinovi decreverimus nos in predictis locis de aliqua donacione contra statum in quo erant dicta loca tempore quo transferevit Guillelmus Hugonis condam ultra marem reduciantur dicta loca ad illum statum [...] ». Il semble cependant que toutes les nouvelles fortifications apparues ne sont pas détruites, puisque le 6 des nones de mai 1284 Jauzbert de Castelnou doit prêter foi et hommage à Jacques Ie de Majorque pour toutes les « forciat novas constructas et construendas in Valle Vallispirii », serment qui est renouvelé pour Sanche de Majorque, successeur de Jacques, le 3 des nones d'août 1311 (ADPO, 1 B 16. Liber feudorum C).

43. ADPO, 1 B 16. Liber feudorum C : « Sit omnibus notum quod nos Guillelmus Galceran de Cabrencio confitemus et recognoscimus vobis Illustri domino nostro domino Jacobo Dei grati regi Maioricensis, comiti Rossilionis et Cerdani et domino Monpiliari quod nos tenemus et tenere debemus ac consuevimus nos et nostri antecessores per vos et vestris pro feudum castrum de Rayners cum omnibus dominis, appendiciis, juribus et pertinenciis suis, quod est in Vallispirio ». Cabrencio est l'autre nom des Serralonga, avec la chèvre pour emblème seigneurial.

44. ADPO, 1 B 23, acte enregistré dans le Liber Feudorum B, puis repris en abrégé et en catalan (ADPO, 1 B 190) : « [...] lo quals lochs de Vilaroia, el Vilar Castellar, e en los castells de Montalba, de Palauda, de Rayners, e en la vall de Mondony, e en los termes, territoris e pertinencies sues lo dit senyor dona e consenti en feu al dit Guillem Galceran tan solament la jurisdicio et justicies baxes retengudes al dit senyor e als seus a alta jurisdicio et les justicies pertanyents a mer e mixt imperi dels dits lochs, vilar, castells e vall, e termes e territoris lurs. E mes se retench lo dit senyor en la dita concessio alcunes altres retencions segons que en la dita carta pus larguament es contengut ».

45. MONSALVATJE Y FOSSAS (Francisco), *Los castillos del comtado de Besalú*. Olot, Noticias Historicas, Tome 26, 1919. Le sarcophage en pierre de Guillem Galceran se trouve en l'église Sainte-Marie de Serralonga.

46. *Història de les comarques gironines. Volum 1, Història de l'Alt Empordà*, Girona, Diputació de Girona, 2000, p. 395.

47. ADPO, 1B16 (Liber feudorum C) : « Sit omnibus notum quod nos Beatrix Dei gracia vicecomitissa de Ruppebertino, filia et heres universalis nobilis Bernardi Hugonis de Serralonga condam, confitemus et recognoscimus vobis illustrici domino nostro Sancio Dei gracia regi Maioricarum comitique Rossilionis et Ceritani et domino Monteplani quod tenemus et tenere debimus ac consuevimus nos et nostri antecessores pro vos et vestris in feudum castrum de Rayneriis cum omnibus dominiis, juribus, appendiciis et pertinenciis suis quod est in Vallispirio [...] ».

48. ADPO, 1B 79, charte originale reprise dans le Liber Feudorum C (ADPO, 1B16, folio 84).

49. ADPO, 1B 79, charte originale « Sit omnibus notum quod nos domina Beatrix Dei gracia vicecomitissa de Ruppebertino et domina de Cabrencio gratis et ex certa sciencia constitimus et ordinamus certum et specialem procuratorem nostrum Bernardi Fabrum de Monte Albano presentem ad recipiendum, recuperandum et retinendum pro nobis et nomine nostro ab illustrissimi domino et rege Mayoricarum vel ab eius loco tenenti castrum nostrum de Rayneriis [...] ».

castral confronte celui de Reynès au nord⁵⁰. Les possessions des Rocaberti sont divisées à la mort de Beatrix entre les fils de Dalmau VII : Jofre V, probablement issu d'un premier mariage, reçoit le titre de vicomte de Rocaberti, tandis que Guillem Galceran reçoit la baronnie de Serralonga de sa mère Beatrix, initiant ainsi la branche des Rocaberti de Cabrenç. La seigneurie de Reynès tombe donc dans son escarcelle. Guillem Galceran de Rocaberti-Cabrenç est l'homme de confiance de Pierre III le Cérémonieux (Pierre IV d'Aragon). Il assure le commandement de l'arrière garde de l'armée qui vient assembler définitivement le royaume de Majorque à celui d'Aragon au printemps 1344. Il participe également aux guerres catalano-aragonaises en Sardaigne puis contre la Castille de Pierre le Cruel⁵¹. Guillem Galceran de Rocaberti-Cabrenç meurt le 28 juin 1384 tel que paraît l'indiquer son sarcophage à Maçanet de Cabrenç. Guillem Galceran était marié avec Maria d'Arborea, fille du juge sarde Hug II d'Arborea, fidèle allié des Aragonais en Sardaigne ; et de leur union sont issus deux fils : Guerau, l'aîné héritier, et Guillem Hug. Cependant, leurs jeunes âges ne leur permettent pas d'accéder immédiatement aux responsabilités incombant à leurs seigneuries, et leur mère Maria assure la tutelle jusqu'en 1395 environ. Le premier fils, Guerau, devient seigneur de de Rocaberti-Cabrenç à cette date, et fait quittance des revenus seigneuriaux de Reynès le 10 août 1401⁵². Guerau devient par la suite majordome d'Alphonse le Magnanime, tandis que son frère en est le chambellan. C'est dans ce contexte historique qu'est établi, au printemps 1407, le *capbreu* de la seigneurie de Reynès, mais pour Guillem Hug de Rocaberti⁵³. On ne sait pour quelle raison Reynès appartient alors au frère puîné alors que l'aîné vit encore.

Dans les textes médiévaux, les termes « lieu », « village » et « château » indiquent une seule et

même localisation : le *capbreu* du seigneur de Reynès mentionne « *Beneseta uxor venerabilis Guillelmi de Castelleto domicelli domiciliati in loco seu castro de Rayneriis* », d'autres documents mentionnent directement des maisons construites « dans le château »⁵⁴. Le lieu de Reynès désigne ailleurs clairement l'emplacement du village : « *quoddam hospicium in quo habito situm intus locum de Rayneriis* »⁵⁵. De plus dans le *capbreu* servant de brouillon, de nombreux biens sont déclarés par les déclarants comme se situant dans deux termes catalans qui désignent toujours ce même lieu : « *a la cellera* » ou bien « *a la sagrera* ». Ces expressions sont reprises par le notaire et semblent être utilisées couramment par les gens du lieu en 1407⁵⁶.

Ce dernier terme est très évocateur : le village de Reynès correspond à la fin du Moyen Âge à une *cellera* castrale. En effet dès le dernier quart du Xe siècle dans tout le Roussillon et face à la montée des exactions et de la violence, les paysans déposent leurs récoltes dans des zones situées aux alentours des églises et que les autorités ecclésiastiques s'efforcent de protéger lors des conciles de Paix et Trêve⁵⁷. Peu à peu ces zones de silos et celliers sont fortifiées et entourées de murailles, portes et fossés afin d'ajouter à la protection divine une surveillance humaine de tous les instants⁵⁸. Progressivement dès le XIIe siècle, les populations se réfugient dans ces zones protégées et les celliers sont transformés en maisons ou maisonnettes, le quartier des récoltes se commuant en un quartier d'habitation permanente même si ce lieu garde toujours sa fonction de dépôt des récoltes⁵⁹. Or cet élément va à l'encontre de la volonté des seigneurs de capter le surplus du travail paysan et la *cellera* n'échappe donc pas à la mise en place de la seigneurie foncière et banale : d'une part les puissants s'installent dans ces zones d'habitation autour

50. Vers 1330, Simon de Cabrera vend la seigneurie de Maçanet (également Massanet) à Béatrix de Serralonga, alors veuve de Dalmau IV de Rocaberti, qui en fait la résidence principale de la branche seigneuriale Rocaberti héritière des possessions des Serralonga. Ainsi Maçanet devient Maçanet de Cabrenç, cet attribut étant l'autre nom des Serralonga.

51. SAGNES (Jean) -dir.-, *Nouvelle histoire du Roussillon*,... op. cit.

52. SAGNES (Jean) -dir.-, *Nouvelle histoire du Roussillon*,... op. cit. p. 182

53. ADPO, 3E40/1171, folio 29 recto, « *domino Guillelmo Hugoni de Rochabertino domino dicti castri de Rayneriis* ».

54. ADPO, 3E40/27, folio 74 recto, acte du 21 août 1425 : « *unam domum sitam intus castrum de Rayneriis* ».

55. ADPO, 3E40/1171, capbreu B, déclaration 48 de Joan Coll de Reynès, folio 41 verso.

56. ADPO, 3E40/847, capbreu A, déclaration 30 de Pere Fabre du Vilar, folio 40 verso : « *Item unam domum in loco de Rayneriis videlicet a la cellera* ». Une pièce de terre proche du village est signalée comme se situant « *a la segrera* » : « *quandam peciam terre loco vocato a la segrera* » (ADPO, 3E40/1171, capbreu B, déclaration 48 de Joan Coll de Reynès, folio 42 recto).

57. CATAFAU (Aymat), *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (Xe-XVe siècles)*... op. cit. pp. 72-73.

58. CATAFAU (Aymat), *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (Xe-XVe siècles)*... op. cit. pp. 74-75.

59. CATAFAU (Aymat), MARTI (Ramon), FARIAS (Victor), *Les sagreres a la Catalunya Medieval*. Girona, Associació d'Història Rural de les Comarques Gironines, 2007, p. 211.

des églises, et d'autre part ils créent parfois un pôle d'habitat fortifié au pied de leur forteresse⁶⁰. Le village de Reynès correspond à une *cellera* castrale caractéristique des villages roussillonnais se situant sur les contreforts montagneux de l'Albera, du Conflent ou bien du Vallespir : le lieu est un quartier fortifié situé dans la partie basse d'une colline sur laquelle est édifié un château⁶¹. Ces celleres castrales d'instigation seigneuriale aux pieds des châteaux correspondent au modèle classique de l'« *incastellamento* » méditerranéen. Peut-être même cet élément a-t-il constitué comme ailleurs un moyen pour les seigneurs de Reynès d'accroître leur domination et leur contrôle sur les paysans en luttant contre l'influence de la *cellera* de l'église Sainte-Marie du Vilar, bien que cette dernière n'apparaisse jamais dans les documents malgré l'espace sacré de dix dextres autour de l'édifice défini lors de sa consécration et les nombreuses habitations situées à proximité en 1407. Les trop rares documents antérieurs au XIVe siècle pour le village ne permettent pas d'avancer de date précise pour l'apparition de la *cellera* de Reynès. Dans les *capbreus* et dans tous les documents notariaux pris à Reynès même ou en général lorsque ne sont contractantes uniquement des personnes originaires de la seigneurie, la mention des tenanciers s'accompagne de la localisation de leur exploitation principale, comme par exemple Bernat Quintanes de la Rivière de Reynès, Guillem Costa du Vilar, Joan Pages de la Rivière de Buçac... Quand un tenancier est mentionné comme étant de Reynès, cela signifie qu'il habite à Reynès, non pas sur le territoire mais dans l'enceinte villageoise. On peut donc dire que la *cellera* castrale existe au moins depuis le début du XIVe siècle à Reynès puisqu'une charte datée de 1333 mentionne un habitant de Reynès, du village donc, probablement un ancêtre d'un tenancier du village en 1407 au patronyme

identique⁶². Cette date est bien sûr très tardive et n'intervient que postérieurement à l'apparition de la *cellera* castrale qui a donc du apparaître un ou deux siècles auparavant comme l'a prouvé Aymat Catafau pour d'autres « *cellerie castris* » datées XIIe siècle⁶³.

Dans les *capbreus* de 1407, quatorze tenanciers déclarent posséder des biens dans l'enceinte fortifiée, mais les mentions des confronts⁶⁴ nous révèlent que trois personnes supplémentaires, Bartolomeu Copa, Joan Torner et un homme appelé Domingo, y possèdent aussi des biens. Malgré le fait que les documents sur lesquels nous basons notre étude ne sont pas totalement complets, ils nous donnent néanmoins une image assez nette de la *cellera* castrale au début du XVe siècle. Nous nous intéresserons donc ici aux éléments extérieurs puis à l'organisation interne du village avant de voir les biens bâtis ou non bâtis, et leurs descriptions.

En aparté tout d'abord, le château qui domine la *cellera*. Hormis les descriptions sur lesquelles nous ne reviendrons pas, nous n'avons que très peu de connaissances sur la fortification en elle-même et son organisation. Malgré sa taille modeste, elle semble cependant conserver en 1407 un rôle carcéral puisqu'elle abrite plusieurs cellules de prison utilisées par la cour de justice de Reynès⁶⁵. Le château domine le village au nord-est, une paroi rocheuse les séparant. Nous n'avons pas d'informations complémentaires sur la fortification, car souvent les mentions du château désignent en fait comme évoqué la *cellera* fortifiée.

Les fortifications de la *cellera* sont citées dans les *capbreus*. Ce quartier des récoltes et des habitations est protégé, entouré d'une muraille qui transparait à plusieurs reprises dans les textes au travers du terme « *muro* », mur, tant pour des biens se situant au sein de l'enceinte que pour des parcelles immédiatement adjacentes à l'extérieur

60. CATAFAU (Aymat), Les celleres et la naissance du village en Roussillon (Xe-XVe siècles)... op. cit. pp. 77-81 et 95.

61. CATAFAU (Aymat), « La *cellera* et le mas en Roussillon au Moyen Âge : du refuge à l'encadrement seigneurial » in *Journal des savants*, n°2, Juillet-décembre 1997, pp. 349-350. C'est le cas de Laroque-des-Albères, Montesquieu, Eus...

62. ADPO, 11193, acté le jour des calendes de mars 1333 : vente d'une terre de « *Petrus et Beatrix filii Guillelmi Asemarii* » du « *mansi nostri de Asemario* » à « *Raymundo Mathey de Rayneriis* ». La « *Mansata de l'Azemar* » existe toujours aussi en 1407 (ADPO, 3E40/18, folio 122 verso, année 1408 : « *Bernardus Camo alias Asemar mansi del Asamar de Rayneriis* ».). Les *capbreus* la mentionnent aussi : ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 46 de Margarita fille de Bernat Camo « del Azemar » et épouse de Ramon Puiol, folio 39 verso.

63. CATAFAU (Aymat), MARTI (Ramon), FARIAS (Victor), *Les sagreres a la Catalunya Medieval...* op. cit. p. 222.

64. Le notaire Bernat Borgua utilise dans les déclarations le terme « *tenencia* » au sein même du village. Ceci est un procédé habituel et le terme est l'équivalent du bien foncier voisin quel qu'il soit (maison, cour...), rues, fontaines et église exceptées. Voir à ce sujet CATAFAU (Aymat), MARTZLUFF (Michel), PASSARRIUS (Olivier), *Archéologie d'une montagne brûlée. Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*. Canet-en-Roussillon, Éditions Trabucaire, 2009, p. 192.

65. ADPO, 3E40/983, folio 166 verso : le 9 octobre 1407, Pere Morer est « *liberando et extraendo a carcellibus castris de Rayneriis* » suite au paiement de dix livres de Barcelone à la cour de Reynès par Pere Avella.

de la fortification⁶⁶. À six reprises, des maisons ou autres édifices sont mentionnés comme touchant au mur, sans qu'il soit possible de dire si ces constructions sont véritablement adossées à la muraille ou bien s'il existe une espace entre les murs porteurs et le rempart. Beneseta, épouse de Guillem de Castellet, possède : « *quandam domum intus locum de Rayneriis, et affrontat cum tenencia mea, et cum quadam turri, et cum tenencia Johannis Tornerii, et cum via publica versus portale.* », c'est-à-dire une maison qui confronte avec une tour et avec la rue derrière la porte⁶⁷. C'est peut être sur cette tour qu'est apposée en 1420 un signal royal lors de l'empara : « une torra qui es a lentra del mur del dit castell ». Nos observations nous ont permis de retrouver ce qui pourrait être la base circulaire d'une tour adossée à une maison à l'entrée ouest du village. C'est probablement aussi à cet endroit précis que se situait une porte fortifiée servant d'entrée dans la *cellera* qui jouxtait la tour comme l'indiquent les documents sous les termes de « *portale dicti loci* » ou bien « *portali ville de Rayneriis* »⁶⁸. C'est aussi sur ces portes que sont apposés des panons royaux en 1420 : « *los dos panons foren posets ab tatxes en les portes del dit castell en senyal de possessio* ». Une pièce de terre proche des portes est dite « *subtus castrum de Rayners loco vocato Bell Portell* » en référence aux portes du village⁶⁹. Ces portes fortifiées étaient closes lors des temps troublés et les tenanciers avaient quelque intérêt à défendre les murs puisque leurs récoltes étaient entreposées à l'intérieur de l'enceinte⁷⁰. Il semble

bien en effet que ces portes se situaient à l'ouest du village puisque la consultation du cadastre napoléonien de 1823 ainsi que de plans établis en mars 1862 montrent clairement que l'entrée du village se faisait par une route à l'ouest, aujourd'hui simple chemin rural, et non pas à l'est comme actuellement⁷¹.

Les portes ouvrent à l'extérieur sur des routes et des chemins généralement appelés « *via* » et « *via publica* », parfois « *itinere* » ou « *carrerria* ». Au sein même de la *cellera*, les biens confrontent souvent avec des rues (« *via* »), éléments inéluctables et nécessaires à la circulation : citées sans plus de précisions, elles peuvent être la résultante des servitudes de passage sur les côtés des bâtiments et inhérentes au regroupement des constructions dans un espace réduit⁷². Cependant, trois d'entre elles portent des noms ou sont précisées. La « *via publica de la Glesa* », la rue de l'église, mène à la chapelle Saint-Vincent de Reynès qui est probablement intégrée dans l'enceinte fortifiée⁷³. Une autre rue à proximité de la porte est appelée « *via del Vesis* », peut-être parce qu'elle débouche sur la maison de Perpinyà Bonovesi⁷⁴. Enfin une dernière rue permet de rejoindre le château à partir de la *cellera*⁷⁵. Ce chemin a été retrouvé il y a peu : il se situe au nord-est du village et comme l'indiquent les *capbreus*, il passe à proximité de la chapelle Saint-Vincent et serpente au-dessus de la paroi rocheuse qui surplombe une partie de la *cellera* avant d'arriver au château. Enfin à une faible distance de la porte fortifiée se trouvait une place, deux édifices que possèdent Beneseta

66. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 46 de Margarita fille de Bernat Camo del Azemar et épouse de Ramon Puiolli, folio 39 verso : « *Item teneo pro dicto domino dicti castrum quandam domum sitam intus cellariam de Rayneriis, et affrontat cum muro, et cum tenencia den Torner, et cum via, in qua domo recipit dictus dominus dicti castrum foriscapium, laudimium et directum dominium, tocians quociens vendatur, impignoretur vel alienetur, in totum vel in partem.* ».

67. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 47 de Beneseta, épouse de Guillem de Castellet, folio 40 recto.

68. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 46 de Margarita fille de Bernat Camo del Azemar et épouse de Ramon Puiol, folio 39 verso.

69. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 48 de Joan Coll de Reynès, folio 42 recto. Il est aussi possible que ce toponyme fasse référence aux portes du château et non à celles de la *cellera*.

70. BRUTAILS (Jean-Auguste), *Étude sur la condition des populations ...* op. cit. pp.36 et 38.

71. ADPO, 1 Fi 530, plans d'ensemble des communes du Vallespir traversées par les canaux d'irrigation le long du Tech établis en mars 1862. Le document représentant le village de Reynès est malheureusement plié comme on peut le voir.

72. BOLÒS (Jordi), *El mas, el pages i el senyor...* op. cit. p. 53.

73. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 48 de Joan Coll de Reynès, folio 41 verso : « *quoddam hospicium in quo habito situm intus locum de Rayneriis, et affrontat cum via publica de la Glesa, et cum tenencia Petri Gras, et cum tenencia Arnaldi Mathey, et cum alia via.* » On notera encore ici la vieille confusion qui existe pour Saint-Vincent de Reynès : la rue est dite de l'église alors qu'au Moyen Âge il s'agit déjà d'une chapelle. Cette dénomination est le fruit de la confusion des termes mais elle peut être aussi bien la persistance dans la dénomination collective du nom donné à la rue avant que l'église ne perde son statut. ADPO, 3E40/983, folio 169 recto : le testament daté du 3 avril 1408 de Sclarmunda épouse de Bartolomeu Sitger « *senioris* » de la Rivière de Reynès, « *termini et dicionis castrum de Rayneriis, parrochie Sancti Petri de Cereto* » mentionne douze deniers comme legs pieux à l'« *ecclesie sive capelle sancti Vincentii castrum de Rayneriis* ».

74. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 46 de Margarita fille de Bernat Camo del Azemar et épouse de Ramon Puiol, folio 39 verso : « *Item teneo pro dicto nobili domino dicti castrum quandam domum intus dictum locum de Rayneriis, et affrontat cum via, et cum alia via del Vesis, et cum portali dicti loci, in qua domo recipit dictus dominus dicti castrum foriscapium et directum dominium ut supra.* ».

75. ADPO, 3E40/847, *capbreu* A, déclaration 2 d'Arnau Mathey de Reynès, folio 9 recto : « *Item teneo pro dicto domino que non sunt de dicta borda primo quandam domum intus locum de Rayneriis in qua habito, et affrontat cum patuo capelle Sancti Vincentii de II partibus, et cum Johanne Colli, et cum via qua itur ad castrum, in qua recipit foriscapium et cetera.* ».

la confrontent⁷⁶. Dans la *cellera* castrale, deux déclarants mentionnent des biens bâtis jouxtant le cimetière⁷⁷, probablement celui dépendant de la chapelle Saint-Vincent et qui se trouvait sur le versant est du promontoire en contrebas du château, à proximité immédiate de la chapelle⁷⁸. Il est possible que ce cimetière ait été délaissé depuis la perte du statut d'église de Saint-Vincent, tant il est vrai que dans les testaments des XIV^e et XV^e siècles nous avons relevé qu'aucun testateur vivant dans la *cellera* ne souhaite résider pour l'éternité en ce lieu, tous élisant sépulture dans

le cimetière de l'église Saint-Pierre dont une grande partie du territoire de Reynès constitue la paroisse. Malheureusement, même si la quasi-totalité des biens immeubles situées dans la *cellera* sont mentionnés dans les *capbreus*, il ne nous a pas été possible d'établir une représentation schématique précise de l'organisation du lieu à partir des confronts et des emplacements actuels des habitations, le maintien de l'habitat au cours des siècles ayant pu modifier grandement l'organisation interne du village.

76. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 47 de Beneseta, épouse de Guillem de Castellet, folio 40 verso : « *Item aliam domum stable e bohal intus dictum locum, et affrontat cum muro, et cum platea, [...] Item aliam domum intus ipsum locum paller e cort de bestiar, et affrontat [...] cum platea, et cum via, et cum tenencia mea.* ».

77. ADPO, 3E40/1171, *capbreu* B, déclaration 12 de Ramon Sala, folio 21 recto : « *Item teneo pro dicto domino dicti castri quandam domum sitam in cellaria de Rayneriis, et affrontat cum tenencia den Copa, et cum cimiterio dicti loci, et cum via* ».

78. L'actuel propriétaire des parcelles qui comprennent le château et la chapelle m'a assuré qu'il y a de cela quelques dizaines d'années, certaines tombes étaient encore visibles en ce lieu.

4. SYNTHÈSE

La campagne de sondage 2018 a apporté une masse non négligeable d'informations. La première nouveauté et non des moindres, est la découverte dans l'enceinte de niveaux archéologiques remarquablement préservés. A 1, 30 m en dessous du sol actuel c'est l'ensemble du château, de ses murs et des sols qui sont encore en place. De plus, on aurait pu logiquement s'attendre à un impact irrémédiable du château d'eau sur les vestiges, mais il semble qu'en fait ce dernier soit minime. En effet tous les deux ans, les employés du service des eaux viennent vidanger la cuve du château d'eau, or l'endroit d'où s'écoule cette eau représente un point logiquement plus bas que le fond de cuve. Ce point bas est situé à 298, 016 m en altitude relative, le fond de cuve étant donc situé nécessairement plus haut. Les premiers niveaux archéologiques visibles dans le sondage 3 (sondage très proche de la cuve), se rencontrent à une altitude de 298,19 m. Il n'est pas improbable qu'au moment de sa construction, les bâtisseurs du château d'eau aient creusés jusqu'à trouver un sol assez stable et plat, ce qui finalement correspond aux premiers niveaux archéologiques, le reste n'étant constitué que d'un amas de roches et de moellons complètement instables et irréguliers.

De plus en extrapolant les données issues des divers sondages on peut formuler d'autres hypothèses concernant ces vestiges.

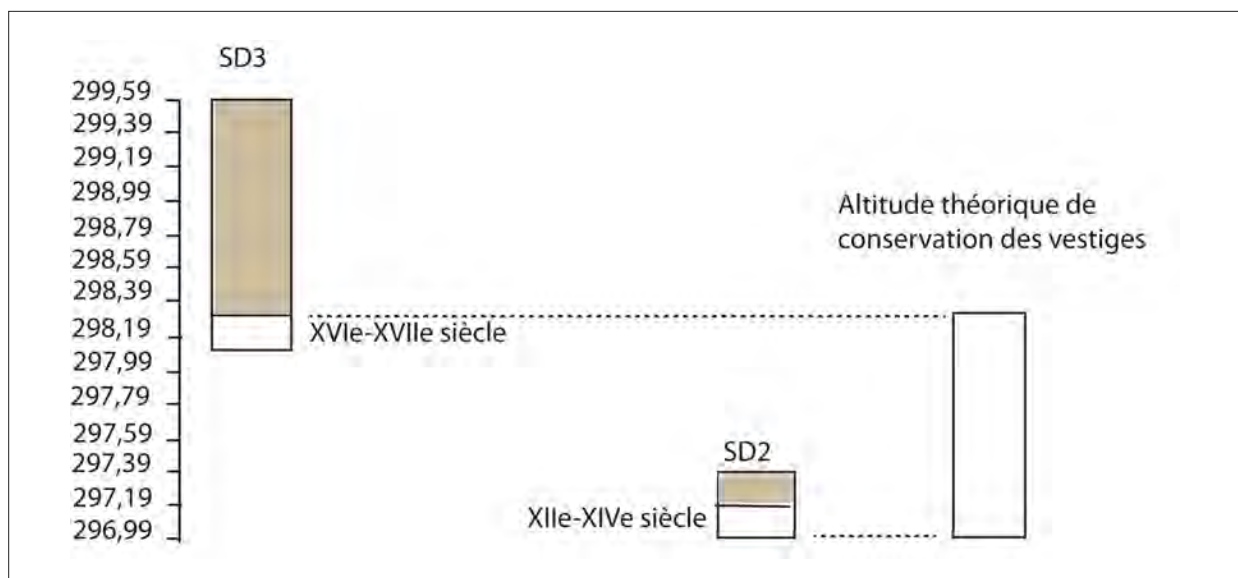
Tout d'abord, malgré des déperditions de sédiments

l'ensemble du sommet du château semble relativement plat. Or si les premiers vestiges se rencontrent à 298, 19 m d'altitude, on sait que les niveaux les plus anciens ont été découverts dans le sondage 5 via l'US 5002. La fin de cette US marque donc la fin des niveaux d'occupation. Or cette US se finit à une altitude de 296,98 m ce qui nous donne une idée approximative sur l'épaisseur des niveaux archéologiques, qui par déduction devraient posséder 1,21 m d'épaisseur (Ill.56) Bien sûr cette déduction peut apparaître comme étant un peu simpliste, car ne prenant pas compte des irrégularités possible et probable du terrain, mais elle a le mérite d'offrir néanmoins un premier aperçu du potentiel du site.

Enfin la découverte d'un mur de refend dans le sondage 5 couplée à la découverte d'un autre mur formant un angle dans le sondage 2 indique clairement la présence d'espace clos, où là encore les niveaux archéologiques ont pu bénéficier d'une conservation idéale.

Finalement les parties les plus abimés du château se rencontrent au sud où la présence de plusieurs murs, hélas trop arasés, n'a pas permis une bonne préservation de la terre, cette dernière semble bien s'être érodée le long de la falaise qui surplombe le village.

Pour revenir à la géologie particulière du château, notre deuxième axe de réflexion se tourne vers



III.56: Schéma hypothétique des unités stratigraphiques préservées.

la modalité d'implantation de la fortification. Il est intéressant de constater que ce qui forme les angles de la muraille s'appuient contre deux barres carbonatées assez dures et formant un support résistant et stable. Entre, se trouve un substrat schisteux. Le décalage de ces différentes matières peut expliquer en partie les difficultés liées à la stabilisation du rempart est. En effet la trouée visible encore aujourd'hui, le renforcement déjà ancien de la muraille et l'usage de pierre exogène au site suggère fortement que cette zone du château demeure instable. La présence d'un mur de terrasse maçonné où a été réalisé le sondage n°4 peut, à titre d'hypothèse, également être lié à un effort de stabilisation de cette zone. Le fait qu'en plus le château se trouve localisé sur une faille géologique renforce cette impression d'instabilité qui pour autant ne semble pas avoir perturbé la maçonnerie de l'édifice du côté ouest.

Concernant l'occupation du site et son évolution, si la campagne de sondages n'a pas pu livrer un phasage exhaustif, nous disposons néanmoins de quelques informations qui pourront dans une moindre mesure aiguiller les futures recherches.

Nous n'avons pas découvert d'éléments marquant formellement une présence antérieure à la fondation du château toutefois la découverte de scories de coulées interpelle. En effet ce type de scories est issu d'un bas fourneau destiné à transformer la matière brute en lingot de fer. Activité qui s'accorde assez mal à celles que l'on rencontre normalement dans une forteresse.

En l'état deux possibilités se dégagent. Soit nous sommes dans des apports de terre exogène au site, terre prélevée sur un crassier, soit nous sommes en présence d'un four à réduction.

Si la présence d'un four à réduction devait être confirmée, il semble assez évident qu'il s'agirait d'un vestige antérieur au château. Impression renforcée par le fait que les scories semblent se trouver dispersées un peu partout.

Concernant la genèse du site, logiquement la construction la plus ancienne se rencontre au nord-ouest du château (Ill.55) elle a été sondée via le sondage n°2. Il est acquis que ce bâtiment est antérieur à la création de la muraille, mais nous n'avons pu déterminer le laps de temps qui sépare les deux constructions. Toutefois, nous savons que le long de la muraille, la dernière période d'occupations découverte dans le sondage n°3 date du début du XVIIe siècle, or les premiers

niveaux d'occupation découverts, contre cette même muraille dans le sondage n°5, dans une zone arasée, renvoient au plus ancien au XIII-XIVe siècle.

Si l'on peut espérer que les niveaux stratifiés entre le XIIIe et XVIIe siècle soient préservés dans d'autres zones de la muraille, mieux conservée (notamment le sondage n°3) quid des niveaux antérieurs? En effet on sait que le château de Reynès apparaît pour la première fois dans une charte datée entre 1088 et 1203 (voir étude historique), donc entre le XIe et XIIIe siècle, date qui peut probablement être affinée puisque la première mention d'une famille seigneuriale est attestée dès 1108. Nous avons donc un hiatus d'environ deux siècles entre la date probable de la construction de la muraille et les textes.

Deux possibilités sont envisageables. La muraille date effectivement des XIIIe-XIVe siècle, elle est une extension et le développement d'un bâtiment plus ancien, présent dès le XIe siècle. Cette hypothèse conviendrait assez bien avec le phasage réalisé du site mais elle n'est pas confirmée par le sondage 2, qui pour des raisons de sécurité a dû être arrêté sur les niveaux archéologiques les plus récents.

La deuxième hypothèse partirait du principe que la muraille du côté est, a subi d'incessants remaniements aux cours du temps, en raison notamment de l'instabilité de son socle géologique. En prenant en considération ce fait, il n'est donc pas du tout impossible que l'un de ces remaniements ait provoqué la destruction des niveaux les plus anciens.

Après les études réalisées in situ il est aussi important de conclure par un bref bilan concernant l'implantation de l'édifice.

Au premier abord le château de Reynès n'occupe pas un emplacement stratégique. Comme dit précédemment, il se situe en retrait de plusieurs kilomètres au sud de la voie principale (la via Vallespiriana) et ne possède d'ailleurs qu'une vision plus que médiocre sur le fond de vallée. Nous ne sommes donc très probablement pas dans un bâtiment ayant pour vocation un contrôle des marchandises et des passages qui selon les cas, remontaient où descendaient cette axe liant l'arrière-pays montagneux à la plaine roussillonnaise. Il est toutefois plus judicieux de s'interroger sur sa position vis-à-vis de son terroir. Car c'est bien vis-à-vis de ce terroir que la position

du château se justifie. En effet tout d'abord la première remarque que l'on puisse faire à ce sujet c'est que nous sommes dans un phénomène d'incastellamento. Le château regroupe très probablement à ses pieds, le village médiéval qui est très certainement fortifié, protégé par une enceinte et au moins une tour (voir étude historique). De cet ensemble, quelques noms des occupants nous sont parvenus (voir étude des toponymes), et bien souvent comme la justement souligné Romain Saguer, les termes « lieux », « village » et « château », désigne la même chose. Les mentions indiquant des possessions terriennes dans l'enceinte du château ou même contre les remparts doivent donc être interprétées dans ce sens. Plus épineuse est la question de l'église/chapelle Saint-Vincent et de sa localisation. Le décapage et le nettoyage du sondage 1 à mis en évidence un espace déjà en fonction dès le début du XIIe siècle. La découverte d'une monnaie remarquable de Girard 1er comte du Roussillon, monnaie très rare encore à ce jour, et exceptionnelle mais ne nous aide en rien pour la compréhension du fonctionnement de ce bâtiment. Si le plan orienté est-ouest avec deux pièces, peut faire penser au plan d'une nef et de son chevet, nous n'avons guère d'autres éléments prouvant la possibilité qu'il s'agisse bien d'un édifice religieux. Ce bâtiment pourrait tout à fait correspondre, à un point de contrôle d'un passage, ou autres.

A titre personnel, nous pensons que ce bâtiment est très probablement l'église Saint-Vincent même si nous n'avons pas assez d'éléments pour l'affirmer. Il semble désormais évident que seul la découverte de tombes dans ses alentours, pourrait prouver définitivement cela.

Le château de Reynès est donc étroitement lié à la protection, la gestion et le contrôle de l'espace villageois, mais aussi de son terroir. C'est aussi au milieu de ce terroir que débouchait l'un des chemins logique menant aux alpages et aux ressources de la forêt. S'était aussi un terroir, où se trouvaient des ressources minières conséquentes, exploitées et très certainement contrôlées par un château qui par son implantation, détenait une position centrale et stratégique.

Ce contrôle passait par la gestion mais aussi par le pouvoir de rendre la justice, la mention en 1407 de plusieurs cellules de prison dans le château, utilisés par la cour de justice de Reynès, n'est pas surprenante, elle n'en demeure pas moins révélatrice. Au vue de tous ses éléments, le choix de l'implantation et le développement du château de Reynès, dans ce qui apparaît aujourd'hui comme une vallée secondaire, était plus que judicieux. Il semble avec le recul apporté par les études, les prospections et les sondages, comme étant remarquable.

TROISIÈME SECTION : INVENTAIRES

Inventaire des unités et faits archéologiques

Sondage 1

US 1001 (Terre végétale) : Limon sableux-gravillonneux brun foncé, meuble, hétérogène, Présences importantes de racines, rares céramiques très fragmentaires, blocs.

US 1002 : Limon brun sableux, cailloux, hétérogène, meuble, racines, un tesson de céramique grise, une monnaie. Rare charbon. Quelques moellons.

US 1003 : Annulée.

MR 1004 (mur nord): Mur de moellons et de blocs de calcaire gris (dimension moyenne d'un bloc 25cm par 23cm pour 8 cm de hauteur) liés au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Mur conservé sur trois assises dans sa partie la plus hautes. Dimension du mur : Longueur 3m 86, largeur 0,72m hauteur maximale observée sur le parement externe : 0,63cm

US-1005 : Creusement de MR 1004, taillée dans la roche. Large de 0,72m, profondeur inconnue.

MR 1006 (Mur est) : Mur de moellons et de blocs de calcaire gris (37cm par 23cm pour 10cm de hauteur), avec un bloc probablement de grès rose. Mur lié au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Mur conservé sur trois assises dans sa partie la plus hautes. Dimension du mur : longueur 3, 70m, largeur 0,72 cm, hauteur 0,68cm.

US-1007 : Creusement de MR1006 taillé dans la roche de manière opportuniste et irrégulière, 0,84 m dans sa partie la plus large, profondeur inconnue.

MR 1008 (Mur sud) : Mur de moellons et de blocs de calcaire gris (37cm par 23cm pour 10cm de hauteur), avec un bloc probablement de grès rose. Mur lié au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Dimension du mur : longueur 3,10m, largeur 0,76 cm, hauteur 0,80cm.

US-1009 : Creusement de MR 1008 taillé dans la roche, largeur estimée à 80 cm.

US 1010 : Comblement tranchée de fondation constitué de mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets avec aussi la présence de moellons. Comblement visible sur 1,37m de longueur et pour une largeur de 0,26cm profondeur : inconnue.

MR 1011 (Premier mur ouest): Mur de moellons et de blocs de calcaire gris (dimension moyenne d'un bloc 25cm par 23cm pour 8 cm de hauteur) liés au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Dimension du mur : longueur 2,10m, largeur 0,72 cm, hauteur 0,97cm.

US-1012 : Tranchée de fondation taillée dans la roche, Dimension : Longueur : 2,10 m, largeur : 1,16m, hauteur : 0,72m de hauteur dans sa partie maximale.

MR1013 (deuxième mur ouest) : Mur de moellons et de blocs de calcaire gris (dimension moyenne d'un bloc 25cm par 23cm pour 8 cm de hauteur) liés au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Dimension du mur : longueur 1,90m, largeur 0,72 m, hauteur 0,33m.

US-1014 : Tranchée de fondation taillée dans la roche, Dimension : Longueur : 1,90 m, largeur : 0,70m, hauteur : 0,33m de hauteur dans sa partie maximale.

MR1015 (deuxième mur nord) : Mur de moellons et de blocs de calcaire gris (dimension moyenne d'un bloc 25cm par 23cm pour 8 cm de hauteur) liés au mortier de chaux blanc, assez dur avec des graviers et des petits galets. Dimension du mur : longueur 1m, Largeur : 67 cm, Hauteur maximal : 1,10 m.

US 1016 : Amas de blocs, disposés en vrac, comblé par un limon brun gris, sableux avec des cailloux et des gravillons. Hétérogène, un peu dense.

USC 1017 : Mortier de chaux gris clair, avec galets et gravier assez dur. Homogène. Observé seulement en plan sur environ 60 cm de longueur, et 40 cm de largeur.

US 1018 : Substrat rocheux composé d'un calcaire gris.

US 1019 : Creusement de l'ensemble dans le substrat 1018, creusement sur 1,50cm de hauteur pour 3 m de longueur.

US 1020 : Amas de bloc de mortier jaunâtre et de tuiles courbes fragmentées, disposées à plat. Couche observée sur 60 cm de longueur environs et sur 40 cm de largeur.

US 1021 : Empierrement de roche disposé de champ et lié par un limon brun sableux, hétérogène et meuble. Cette US forme un rectangle grossier de 50 cm par 30 cm qui se développe le long du mur, MR 1004

Sondage 2

US 2001 A : Limon très sableux mélangé à de la chaux pulvérulente, hétérogène, meuble, avec beaucoup de blocs et de moellons. Hétérogène, Brun. (Terre végétale).

US 2001 B : Limon très sableux mélangé à de la chaux pulvérulente, hétérogène, très meuble, brun un peu clair, avec une présence importante de blocs et moellons. (Dimensions moyennes des blocs 45cm de longueur, hauteur ; 20 cm, largeur : 20cm). Très rare céramique, charbons, faune et scories. Vers le fond de l'US augmentation importante des TCA.

US 2002 : Limon un peu sableux, assez dur. Hétérogène, brun clair, avec inclusion de chaux et de charbons, un peu de céramique, faune et scorie.

US 2003 : Argile limoneuse, dense, hétérogène, beige. Brun avec quelques inclusions de chaux et de charbons.

MR 2004 : Mur constitué de roches, blocs et moellons liés avec une chaux blanche très pulvérulente. Dimension : Longueur : 3,60m environ, Largeur : 90 cm. Hauteur : 4,30 m.

MR 2005 : Mur observé que partiellement, constitué de roches, blocs et moellons lié avec une chaux blanche très pulvérulente. Dimension : Longueur 80cm, Largeur : 90cm, hauteur 0,90cm.

Sondage 3

MR 3001 : Mur correspondant à la muraille ouest, constitué de roche, blocs et moellons, lié avec de la chaux blanchâtre très friable contenant des inclusions de cailloux et de galet.

Dimension. Largeur : 1,12m, Longueur : 18, 70 m. Hauteur : 4, 30 M ;

US 3002 : Limon argileux brun clair très compact hétérogène, avec de rares céramiques, faunes et TCA de petite tailles, charbons éparses et quelques nodules de chaux centimétrique.

US 3003 : Limon sableux brun, meuble avec quelques cailloux, hétérogène. Céramiques, charbons, métal, et présence de grosses racines.

US 3004 : Limon sableux, brun, hétérogène, très meuble avec des cailloux, moellons, racinaire importante, présence de mortier.

US 3005 : Limon sableux, brun clair, hétérogène, meuble avec cailloux, moellons et blocs, racine, TCA, mortier.

US 3006 : Amas de roches, moellons et cailloux comblé soit par du vide soit par un limon sableux brun clair hétérogène, très meuble avec beaucoup de chaux pulvérulente. Couche se terminant avec une présence beaucoup plus importante de TCA (fragments de tuiles courbes).

Sondage 4

US 4001 : Terre végétale. Limon sableux, gravillonneux, hétérogène, meuble, brun foncé. Racine, céramique, bloc, inclusion de chaux.

US 4002 : Limon sableux brun, gravillonneux, hétérogène, meuble, racine, céramique, faune, verre, inclusion de chaux.

US 4003 : Limon sableux, brun clair, hétérogène, meuble, racine avec cailloux et inclusion de chaux.

MR 4004 : Mur ayant qu'un seul parement en pierre sèche, dimension moyenne des blocs : hauteur : 25cm, longueur : 35cm, hauteur : 25 cm.

MR 4005 : Mur de blocs et moellons liés à la chaux jaunâtre avec du gravier et des petits galets. Longueur du mur : 5,50 m, hauteur : 0,80m, épaisseur : 0,50m.

US 4006 : Substrat rocheux assez friable constitué de schiste.

Sondage 5

US 5001 : Limon sableux avec cailloux, moellons et galets, hétérogène, brun foncé, racine, un peu de céramique, scories (terre végétale).

US 5002 : Limon argileux brun, assez compact, cailloux, céramiques, rare charbons, terre fine, hétérogène.

MR 5003 : USC observée partiellement conservée sur 90 cm de hauteur, observée sur 63cm de largeur pour 78cm de longueur. MR chaîné à MR5006, lié au mortier grisâtre/jaunâtre assez sableux avec des cailloutis et des petits galets. Mortier assez compact.

US 5004 : Amas de roche (la plus grosse mesure 55cm de long, 35cm de large et 30 cm de hauteur) comblé par un limon très argileux, brun clair assez homogène et assez compact. Rares céramiques, charbons, faunes.

US 5005 : Amas de roche soit non comblé soit comblées par une argile marron fine, homogène compact rares charbons.

MR 5006 : Mur assez abimé correspondant à la muraille est du château, épaisse de 1,14 m environ. MR lié par un mortier blanc gris assez peu résistant.

US 5007 : Argile sableux, brun clair, très induré, hétérogène avec beaucoup de cailloux et quelques ardoises de petites tailles.

US 5008 : Substrat rocheux compact, homogène de couleur orangée/blanche.

Liste des figures

III. 1 : Vue cavalière des différents niveaux d'altitudes. <i>DAO Gu. Roguet.</i>	III. 31 : Vue depuis le nord-ouest de la souche déstabilisant le mur MR 3001.
12	35
III. 2 : Plan Général	III. 32 : Vue depuis le nord de la coupe est-ouest.
13	35
III. 3 : Catalogue des roches	III. 33 : coupe 1 et 2 du sondage 3.
15	36
III. 4 : Catalogue des roches	III. 34 : Vue en plan depuis l'est de l'US 3003 après nettoyage.
16	36
III. 5 : Carte de la zone minière d'Amélie-les-Bains/ Reynès. 17	III. 35 : Vue en coupe depuis l'ouest d'un fond de vase dans l'US 3003 en cours de fouille.
III. 6 : Détail d'une trace de minéralisation découverte dans le sondage 1.	36
18	III. 36 : Planche du mobilier du sondage 3.
III. 7 : Carte des entités liées à la métallurgie.	38
19	III. 38 : Vue depuis l'est du mur de terrasse.
III. 8 : Vue aérienne des différentes faces de la colline de Reynès.	39
20	III. 37 : Vue depuis le sud du mur de terrasse.
III. 9 : Matériel collecté sur le site du château en prospection.	39
21	III. 39 : Coupe est/ouest du sondage 4.
III. 10 : Vue aérienne depuis l'est de la localisation du sondage 1.	40
22	III. 40 : Vue en coupe depuis le nord de l'US 4003 lors de son nettoyage.
III. 11 : Plan du sondage 1.	40
23	III. 41 : Vue en plan de l'US 4007 depuis le sud.
III. 12 : Relevé en photogrammétrie du sondage 1, vue cavalière depuis le sud-est. <i>DAO Gu. Roguet.</i>	40
24	III. 42 : Vue du sondage 5 en cours de fouille depuis le sud-ouest.
III. 14 : Vue cavalière depuis l'ouest de l'ensemble 1 après décapage.	42
24	III. 43 : Coupe sud/nord du sondage 5.
III. 13 : Mobilier issu de l'US 1001.	42
24	III. 44 : Vue de l'US 5005, 5008 et du MR5003 depuis l'ouest.
III. 15 : Vue depuis l'ouest de l'USC 1017.	43
25	III. 45 : Vue cavalière de MR 5003 à gauche et MR 5006 à droite.
III. 16 : Vue depuis l'est de l'US 1021.	43
25	III. 46 : Matériel du sondage 5.
III. 17 : Vue en plan depuis l'est de l'US 1020.	44
26	III. 47 : Plan général du château.
III. 20 : Vue de détail et en plan de MR 1006 depuis l'est. .27	45
27	III. 48 : Vue des différents murs se développant du côté sud.
III. 19 : Vue en coupe depuis l'est de MR 1015.	45
27	III. 49 : Vue de la trouée depuis l'est.
III. 21 : Vue en plan depuis le nord de MR 1008, de l'US 1010 et du substrat 1018.	46
28	III. 50 : Vue de l'écoulement de la vidange sur la muraille est.
III. 22 : Monnaie de l'US 1002. <i>Etude G. Lauvernier.</i>	46
29	III. 51 : Vue depuis le nord-ouest du château.
III. 23 : Hypothèse de restitution du bâtiment.	47
30	III. 52 : Vue depuis le nord du parement arraché de la muraille.
III. 24 : Vue de la souche et du coup de sabre avant arrachement.	47
31	III. 53 : Vue depuis l'ouest de la meurtrière.
III. 25 : Plan du sondage n°2.	47
32	III. 54 : Vue depuis le nord-ouest de MR 2004 au premier plan et MR 3001.
III. 26 : Vue depuis le nord du sondage 2 et de l'US 2003 en fin de fouille.	48
32	III. 55 : Plan des différentes phases du château.
III. 27 : Vue en coupe depuis le nord de MR 2005.	49
32	III.56 : Schéma hypothétique des unités stratigraphiques préservées.
III. 30 : Planche du mobilier du sondage 2.	61
34	
III. 29 : Coupe du sondage n°2.	
34	

Inventaire des photographies et des films

N° de cliché	vue depuis	N° de sondage	Sujet	Auteur
DJI 0038	Est	Photo aérienne	Vue de MR 3001 en zénitale	Sylvain Durand
DJI 0041	Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0042	Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0043	Nord/Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0044	Nord	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0045	Nord	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0046	Nord	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0047	Nord	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0048	Nord/ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0049	Nord/ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0050	Nord/ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0051	Nord/ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0052	Ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0053	Ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0054	Ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0055	Sud/ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0056	Sud/ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0057	Sud/ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0058	Sud	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0059	Sud	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0060	Sud/est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0061	Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0062	Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0063	Nord/Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0065	Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0068	Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0070	Nord	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0071	Nord	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0074	Nord	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0075	Sud	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0076	Sud	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0078	Sud	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0079	Sud/est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0080	Sud/est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 081	Est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0083	Est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0084	Est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1	Sylvain Durand
DJI 0085	Est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1 avec le château	Sylvain Durand
DJI 0086	Est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1 avec le château	Sylvain Durand
DJI 0087	Est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1 avec le château	Sylvain Durand
DJI 0088	Est	Photo aérienne	Vue générale du Sondage 1 avec le château	Sylvain Durand
DJI 0089	Est	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0090	Ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0092	Ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0093	Sud-Ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DJI 0094	Sud-Ouest	Photo aérienne	Vue Générale du château	Sylvain Durand
DSC 0493	Nord/Est	Sondage 1	Vue de MR 1013,1011 et du substrat rocheux US 1018	Étienne ROUIDIER
DSC 0497	Nord	Sondage 1	Vue des racines du substrat 1018 et de l'USC 1017	Étienne ROUIDIER
DSC 0503	Ouest	Sondage 1	Vue des racines du substrat 1018 et de l'USC 1017	Étienne ROUIDIER
DSC 0507	Est	Sondage 1	Vue de US 1020, SL 1021, US 1002, MR 1004	Étienne ROUIDIER

N° de cliché	vue depuis	N° de sondage	Sujet	Auteur
DSC 0508	Est	Sondage 1	Vue de US 1020, SL 1021, US 1002, MR 1004	Étienne ROUDIER
DSC 0512	Est	Sondage 1	Vue de US 1020, SL 1021, US 1002, MR 1004	Étienne ROUDIER
DSC 0515	Est	Sondage 1	Vue de US 1020, SL 1021, US 1002, MR 1004	Étienne ROUDIER
DSC 0517	Ouest	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1	Étienne ROUDIER
DSC 0520	Est	Sondage 1	Vue de US 1020	Étienne ROUDIER
DSC 0524	Est	Sondage 1	Vue de MR1004, et SL 1021	Étienne ROUDIER
DSC 0524	Est	Sondage 1	Vue de MR1004, et SL 1021	Étienne ROUDIER
DSC 0529	Nord	Sondage 1	Détail de la minéralisation sur MR1004	Étienne ROUDIER
DSC 0535	Ouest	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1	Étienne ROUDIER
DSC 0536	Ouest	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1 avec au premier plan MR1013	Étienne ROUDIER
DSC 0537	Ouest	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1	Étienne ROUDIER
DSC 0539	Ouest	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1 avec au premier plan MR1011	Étienne ROUDIER
DSC 0543	Sud	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1	Étienne ROUDIER
DSC 045	Est	Sondage 1	Vue en coupe de MR 1015	Étienne ROUDIER
DSC 0546	Est	Sondage 1	Vue en coupe de MR 1015	Étienne ROUDIER
DSC 0553	Est	Sondage 1	Vue en plan de MR 1006	Étienne ROUDIER
DSC 0554	Nord	Sondage 1	Vue en plan de MR1008 et US 1010	Étienne ROUDIER
DSC 0555	Nord	Sondage 1	Vue en plan de MR1008 et US 1010	Étienne ROUDIER
DSC 0556	Ouest	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1 après rebouchage	Étienne ROUDIER
DSC 0558	Ouest	Sondage 1	Vue d'ensemble du sondage n°1 après rebouchage	Étienne ROUDIER
DSC 0760	Est	Sondage 2	Vue du sondage 2 avant la fouille	Étienne ROUDIER
DSC 0785	Est	Sondage 2	Vue en plan de l'US 2001 et MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0786	Est	Sondage 2	Vue en plan de l'US 2001 et MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0788	Est	Sondage 2	Vue en plan de l'US 2001 et MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0817	Nord	Sondage 2	Vue cavalière de MR 2005,2004, et US 2002	Étienne ROUDIER
DSC 0824	Nord	Sondage 2	Vue cavalière de MR 2005,2004, et US 2002	Étienne ROUDIER
DSC 0825	Est	Sondage 2	Vue en plan de US 2002	Étienne ROUDIER
DSC 0827	Est	Sondage 2	Vue en plan de US 2002	Étienne ROUDIER
DSC 0827	Est	Sondage 2	Vue en plan de US 2002	Étienne ROUDIER
DSC 0831	Est	Sondage 2	Vue en plan de US 2002 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0840	Nord	Sondage 2	Détail de MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0841	Nord	Sondage 2	Détail de MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0844	Nord/Est	Sondage 2	Détail de MR 2005 et MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0847	Nord/Est	Sondage 2	Détail de MR 2005 et MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0848	Nord/Est	Sondage 2	Détail de MR 2005 et MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0862	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0865	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0877	Nord	Sondage 2	Vue en plan des US 2002 et 2003	Étienne ROUDIER
DSC 0885	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0886	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0889	Nord/Est	Sondage 2	Vue de l'angle de MR 2004/2005 et US 2003	Étienne ROUDIER
DSC 0890	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0892	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0893	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0902	Est	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0903	Est	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0904	Est	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0907	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0924	Nord	Sondage 2	Vue de MR 2004 et MR 2005	Étienne ROUDIER
DSC 0928	Ouest	Sondage 3	Vue de la coupe Nord/ Sud de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0929	Ouest	Sondage 3	Vue de la coupe Nord/ Sud de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0930	Ouest	Sondage 3	Vue de la coupe Nord/ Sud de SD3	Étienne ROUDIER

N° de cliché	vue depuis	N° de sondage	Sujet	Auteur
DSC 0934	Ouest	Sondage 3	Vue de la coupe Nord/ Sud de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0935	Nord	Sondage 3	Vue de la coupe Est/Ouest de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0939	Nord	Sondage 3	Vue de la coupe Est/Ouest de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0941	Nord	Sondage 3	Vue de la coupe Est/Ouest de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0947	Nord	Sondage 3	Vue de la coupe Est/Ouest de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0951	Est	Sondage 3	Vue en plan de l'US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0952	Est	Sondage 3	Vue en plan de l'US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0953	Est	Sondage 3	Vue en plan de l'US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0954	Est	Sondage 3	Vue en plan de l'US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0958	Est	Sondage 3	Vue en plan de l'US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0961	Sud/ouest	Sondage 3	Vue de la coupe Nord/ Sud de SD3	Étienne ROUDIER
DSC 0968	Sud	Sondage 3	Vue en plan de MR 3001 et US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0969	Sud	Sondage 3	Vue en plan de MR 3001 et US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0971	Sud	Sondage 3	Vue en plan de MR 3001 et US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0972	Sud	Sondage 3	Vue en plan de MR 3001 et US 3002	Étienne ROUDIER
DSC 0977	Ouest	Sondage 3	Détail du fond de coupe dans l'US 3003	Étienne ROUDIER
DSC 0979	Ouest	Sondage 3	Détail du fond de coupe dans l'US 3003	Étienne ROUDIER
DSC 0981	Ouest	Sondage 3	Détail du fond de coupe dans l'US 3003	Étienne ROUDIER
DSC 0664	Est	Sondage 4	Vue de SD 4 avant décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0665	Est	Sondage 4	Vue de SD 4 avant décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0666	Sud	Sondage 4	Vue de la protection du sondage 4	Étienne ROUDIER
DSC 0672	Est	Sondage 4	Vue cavalière de SD4 après décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0673	Est	Sondage 4	Vue cavalière de SD4 après décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0674	Est	Sondage 4	Vue cavalière de SD4 après décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0679	Est	Sondage 4	Vue cavalière du substrat rocheux 4007, de MR 4005 et 4004	Étienne ROUDIER
DSC 0681	Est	Sondage 4	Vue cavalière du substrat rocheux 4007, de MR 4005 et 4004	Étienne ROUDIER
DSC 0683	Est	Sondage 4	Vue cavalière du substrat rocheux 4007, de MR 4005 et 4004	Étienne ROUDIER
DSC 0685	Nord	Sondage 4	Vue en coupe de MR 4005 et 4004 et de l'US 4002	Étienne ROUDIER
DSC 0686	Nord	Sondage 4	Vue en coupe de MR 4005 et 4004 et de l'US 4002	Étienne ROUDIER
DSC 0689	Nord	Sondage 4	Vue en coupe de MR 4005 et 4004 et de l'US 4002	Étienne ROUDIER
DSC 0690	Nord	Sondage 4	Vue en coupe de MR 4005 et 4004 et de l'US 4002	Étienne ROUDIER
DSC 0691	Nord	Sondage 4	Vue en coupe de MR 4005 et 4004 et de l'US 4002	Étienne ROUDIER
DSC 0695	Est	Sondage 4	Vue en plan de MR 4005, US 4007 et US 4003	Étienne ROUDIER
DSC 0696	Est	Sondage 4	Vue en plan de MR 4005, US 4007 et US 4003	Étienne ROUDIER
DSC 0703	Est	Sondage 4	Vue en plan de MR 4005, US 4007 et US 4003	Étienne ROUDIER
DSC 0708	Est	Sondage 4	Vue en plan de MR 4005, US 4007 et US 4003	Étienne ROUDIER
DSC 0714	Ouest	Sondage 4	Vue en plan de MR 4005, US 4007 et US 4003	Étienne ROUDIER
DSC 0715	Ouest	Sondage 4	Vue en plan de MR 4005, US 4007 et US 4003	Étienne ROUDIER
DSC 0719	Nord	Sondage 4	Vue en coupe de US 4001, 4002, 4003	Étienne ROUDIER
DSC 0730	Nord	Sondage 4	Vue en coupe de US 4001, 4002, 4003	Étienne ROUDIER
DSC 742	Sud	Sondage 4	Vue en plan de l'US 4008	Étienne ROUDIER
DSC 0744	Sud	Sondage 4	Vue en plan de l'US 4008	Étienne ROUDIER
DSC 0746	Sud	Sondage 4	Vue en plan de l'US 4008	Étienne ROUDIER
DSC 0001	Sud	Sondage 5	Vue cavalière de MR 5003, US 5002	Étienne ROUDIER
DSC 0002	Sud	Sondage 5	Vue cavalière de MR 5003, US 5002	Étienne ROUDIER
DSC 0005	Sud	Sondage 5	Vue cavalière de MR 5003, US 5002 et MR 5006	Étienne ROUDIER
DSC 0008	Sud	Sondage 5	Vue cavalière de MR 5003, US 5002 et MR 5006	Étienne ROUDIER
DSC 0011	Ouest	Sondage 5	Vue en plan de MR 5003, US 5002 et MR 5006	Étienne ROUDIER
DSC 0046	Sud/Est	Sondage 5	Vue cavalière de MR 5003	Étienne ROUDIER
DSC 0050	Sud	Sondage 5	Vue en coupe de MR 5003	Étienne ROUDIER
DSC 0052	Sud	Sondage 5	Vue en coupe de MR 5003	Étienne ROUDIER
DSC 0060	Sud	Sondage 5	Vue en coupe de MR 5003	Étienne ROUDIER

N° de cliché	vue depuis	N° de sondage	Sujet	Auteur
DSC 0063	Sud	Sondage 5	Vue cavalière de MR 5003	Étienne ROUDIER
DSC 0064	Est	Sondage 5	Vue de la coupe S/N de Sondage 5	Étienne ROUDIER
DSC 0065	Est	Sondage 5	Vue de la coupe S/N de Sondage 5	Étienne ROUDIER
DSC 0066	Est	Sondage 5	Vue de la coupe S/N de Sondage 5	Étienne ROUDIER
DSC 0069	Est	Sondage 5	Vue de la coupe S/N de Sondage 5	Étienne ROUDIER
DSC 0072	Sud/Ouest	Sondage 5	Vue d'ensemble de SD5	Étienne ROUDIER
DSC 0074	Sud/Ouest	Sondage 5	Vue d'ensemble de SD5	Étienne ROUDIER
DSC 0075	Sud/Ouest	Sondage 5	Vue d'ensemble de SD5	Étienne ROUDIER
DSC 0078	Sud/Ouest	Sondage 5	Vue cavalière de la connexion MR 5003/MR5006	Étienne ROUDIER
DSC 0080	Sud/Ouest	Sondage 5	Vue cavalière de la connexion MR 5003/MR5006	Étienne ROUDIER
DSC 0081	Sud	Sondage 5	Vue en coupe de MR 5003	Étienne ROUDIER
DSC 0082	Sud/Ouest	Sondage 5	Vue en coupe de MR 5003	Étienne ROUDIER
DSC 0085	Ouest	Sondage 5	Vue en plan de MR 5003,US 5005, Substrat US 5007	Étienne ROUDIER
DSC 0087	Ouest	Sondage 5	Vue en plan de MR 5003,US 5005, Substrat US 5007	Étienne ROUDIER
DSC 0088	Ouest	Sondage 5	Vue en plan de MR 5003,US 5005, Substrat US 5007	Étienne ROUDIER
DSC 0089	Ouest	Sondage 5	Détail de l'US 5005 et 5007	Étienne ROUDIER
DSC 0009	Sud	Vue des environs	Vue de la vallée de Reynès depuis le château	Étienne ROUDIER
DSC 0599	Nord	Vue des environs	Vue du village et de l'Eglise actuelle depuis le château	Étienne ROUDIER
DSC 0605	Sud	Vue du Château	Vue du château d'eau	Étienne ROUDIER
DSC 0606	Sud	Vue du Château	Vue de MR 3001 avant décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0617	Nord	Vue du Château	Vue en coupe de MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0619	Nord/ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 2004, 3001 et des souches	Étienne ROUDIER
DSC 020	Nord/ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 2004, 3001 et des souches	Étienne ROUDIER
DSC 0622	Nord/ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 3001 et des souches	Étienne ROUDIER
DSC 0623	Nord/ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 3001 et des souches	Étienne ROUDIER
DSC 0628	Nord/ouest	Vue du Château	Vue de la base de MR 3001 et MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0629	Ouest	Vue du Château	Vue d'ensemble de MR 3001	Étienne ROUDIER
DSC 0630	Sud/ouest	Vue du Château	Vue d'ensemble de MR 3001	Étienne ROUDIER
DSC 0631	Ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 3001	Étienne ROUDIER
DSC 0632	Nord/ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 3001	Étienne ROUDIER
DSC 0637	Ouest	Vue du Château	Détail du contact substrat rocheux/MR 3001	Étienne ROUDIER
DSC 0643	Nord/Est	Vue du Château	Vue cavalière de la muraille Est	Étienne ROUDIER
DSC 0748	Nord	Vue du Château	Vue de MR 3001 après un décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0761	Nord	Vue du Château	Vue de MR 3001 après un décapage	Étienne ROUDIER
DSC 0766	Nord	Vue du Château	Vue en coupe de MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0768	Nord	Vue du Château	Vue en coupe de MR 2004	Étienne ROUDIER
DSC 0770	Ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 3001	Étienne ROUDIER
DSC 0772	Ouest	Vue du Château	Vue en coupe de MR 3001	Étienne ROUDIER
DSC 0982	Ouest	Vue du Château	Vue de la vidange du château d'eau	Étienne ROUDIER
DSC 0983	Ouest	Vue du Château	Vue de la vidange du château d'eau	Étienne ROUDIER
Film				
SD1 film 1	/	SD1	Vue du sondage 1	Guillaume Roguet
SD1 film 2	/	SD1	Vue du sondage 1	Guillaume Roguet

Inventaire du mobilier

n° portoir / bac	n° de boîte	us, structure	catégorie de mobilier	chronologie	nombre de reste	traitement	état sanitaire	lieu de conservation
CÉRAMIQUE								
1	1	Ramassage	Céramique	Moyen Âge	2	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 1001	Céramique	Moderne/ Contemporaine	19	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 1002	Céramique	Moyen Âge	1	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	MR 1013 US1013	Céramique	Moderne/ Contemporaine	5	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 2001	Céramique	Moyen Âge	2	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 2002	Céramique	Moyen Âge	2	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 3001	Céramique	Moyen Âge/ Moderne	2	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 3002	Céramique	Moyen Âge	1	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 3003	Céramique	Moyen Âge/ Moderne	13	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 4002	Céramique	Moyen Âge/ Moderne	3	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 5001	Céramique	Moyen Âge	7	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 5002	Céramique	Moyen Âge	10	lavé	En Etat	Perpignan
1	1	US 5004	Céramique	Moyen Âge	2	lavé	En Etat	Perpignan
FAUNE								
1	2	US 2001	Faune		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	2	US 2002	Faune		9	lavé	En Etat	Perpignan
1	2	US 3003	Faune		3	lavé	En Etat	Perpignan
1	2	US 4001	Faune		2	lavé	En Etat	Perpignan
1	2	US 4002	Faune		4	lavé	En Etat	Perpignan
1	2	US 5001	Faune		2	lavé	En Etat	Perpignan
1	2	US 5002	Faune		4	lavé	En Etat	Perpignan
1	2	US 5004	Faune		2	lavé	En Etat	Perpignan
VERRE								
1	3	US 1001	Verre	Contemporaine	6	lavé	En Etat	Perpignan
1	3	MR1013	Verre	Contemporaine	1	lavé	En Etat	Perpignan
MÉTAL / PALÉO-MÉTALLURGIE								
1	4	Ramassage	Paléométagurgie		5	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	US 1001	ferreux		10	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	US 1002	Monnaie		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	US 2001	Paléométagurgie		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	US2002	Paléométagurgie		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	MR 2005	ferreux		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	US 3002	ferreux	Moyen Âge/ Moderne	1	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	US 5001	Paléométagurgie		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	4	US 5004	Paléométagurgie		1	lavé	En Etat	Perpignan
LITHIQUE.MORTIER								
1	3	MR 1004	Roche		19	lavé	En Etat	Perpignan
1	3	MR 1013	Mortier		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	3	US 3001	Mortier		3	lavé	En Etat	Perpignan
1	3	US 3002	Mortier		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	3	US 4001	Mortier		2	lavé	En Etat	Perpignan
1	3	US 5001	Mortier		1	lavé	En Etat	Perpignan
1	3	US 5002	Mortier		1	lavé	En Etat	Perpignan
PRÉLÈVEMENT								
1	3	US 2001	Charbon		2		En Etat	Perpignan
1	3	US 3002	Charbon		2		En Etat	Perpignan
1	3	US 3003	Charbon		2		En Etat	Perpignan

E.U.R.L. Axes & Sites

**Monuments Historiques - Bâti ancien
Pierre sèche - Patrimoine rural**

Gérant : David MASO

6 rue de Madrid – 66270 Le Soler
Tél : 06 80 95 35 49 – contact@axes-sites.fr

SIRET : 521 311 688 000 35 - APE : 4399 CZ -
RCS Perpignan - Capital 4 000 euros

S.A.R.L. ACTER

- Opérateur en archéologie préventive -
(Agrément du 07/05/2015)

Gérant : David MASO

1 rue du Marché de Gros – 66370 Pézilla-la-Rivière
Tél : 04 68 61 36 82 – Fax : 04 68 53 13 87
contact@acter-archeologie.fr

SIRET : 450 828 306 000 24 - APE : 9103 Z -
RCS Perpignan - Capital 8 000 euros